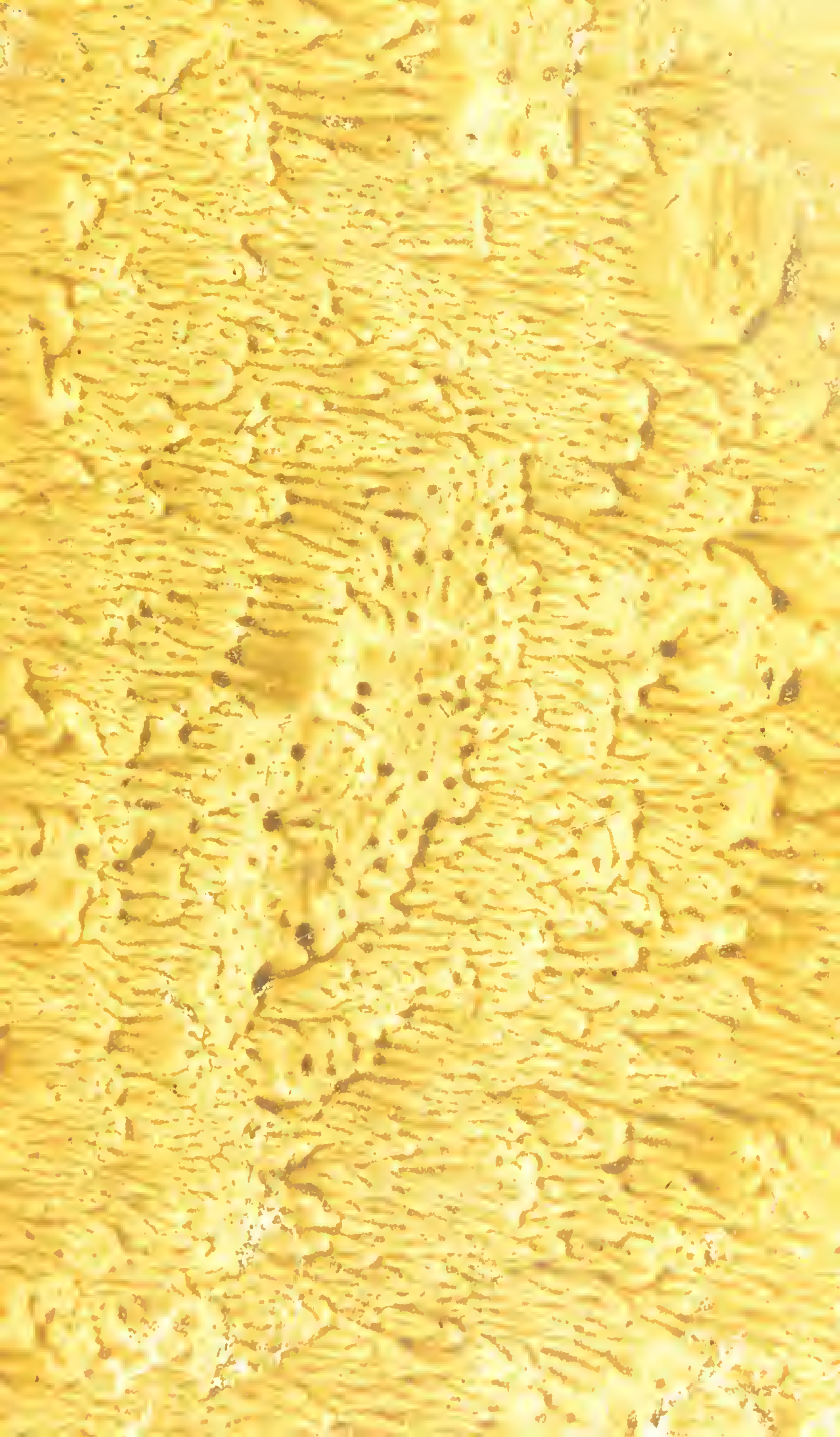
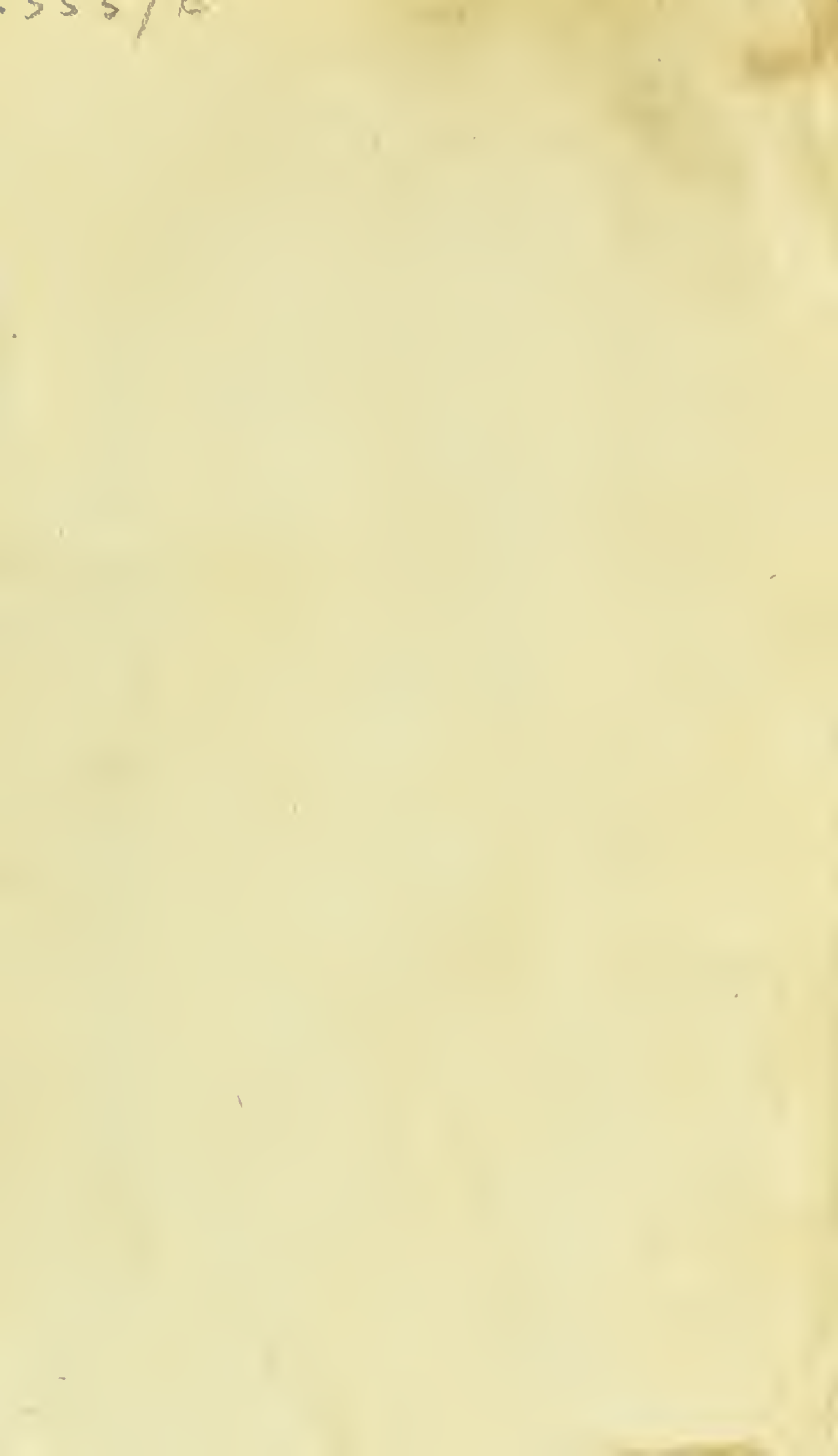




PRÉCIS HISTORIQUE

DES FAITS RELATIFS

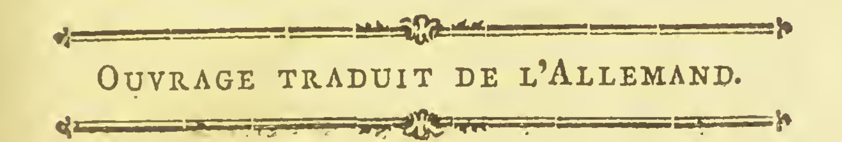
AU

MAGNÉTISME-ANIMAL.



PRÉCIS
HISTORIQUE
DES FAITS RELATIFS
AU
MAGNÉTISME-ANIMAL
JUSQUES EN AVRIL 1781.

Par M. MESMER, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne.



OUVRAGE TRADUIT DE L'ALLEMAND.



A LONDRES.

M. DCC. LXXXI.

LISTE

DES COMPAGNIES SAVANTES

Auxquelles cet écrit est adressé.

N B. *Cet écrit étant également destiné à l'instruction des Savants & du Public, l'Auteur en fait passer un nombre déterminé aux premiers. Le reste de l'édition sera livré au Public dans la maniere accoutumée.*

RUSSIE.

A l'Académie des Sciences de Pétersbourg, - - - 6

DANEMARCK.

A la Société Royale de Médecine de Copenhague, - - 6

SUEDE.

A l'Académie des Sciences de Stockholm, - - - - 6

A Mgr. l'Archevêque d'Upsal, pour l'Université de cette Ville, - - - - - - - - - - - 7

N B. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A la Société Royale patriotique de Stockholm, - - 6

PRUSSE.

A l'Académie des Sciences de Berlin, - - - - - 6

POLOGNE.

A Mgr. l'Archevêque de Cracovie pour l'Université de cette Ville, - - - - - - - - - - - 7

N B. Un de ces sept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

HOLLANDE.

Au College de Médecine d'Amfterdam, - - - - 6
A l'Académie de Harlem, - - - - - - - 6
A la Société de Médecine de la Haye, - - - - 6

ALLEMAGNE.

A la Faculté de Médecine de Vienne, - - - - - 20
A l'Académie des Sciences de Baviere à Munich, - - 6
A l'Académie Impériale & Electorale de Mayence, - - 6
A la Société Royale de Gottingen, - - - - - - 6
Au College des Médecins de Liege, - - - - - 6

SUISSE.

A la Société Helvétique de Basle, - - - - - - 6
A la Société économique & d'émulation de Berne, - - 6

FRANCE.

A M. le Recteur de l'Univerfité de Paris, pour l'Univerfité, - - - - - - - - - - - 7

NB. Un de ces fept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A M. Philip, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, pour la Faculté, - - - - - - - 7

NB. Un de ces fept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A M. de la Martiniere, Préfident de l'Académie de Chirurgie, pour l'Académie, - - - - - - 7

NB. Un exemplaire pour lui, le priant de l'agréer,

A M. de Laffonne, Préfident de la Société Royale de Médecine de Paris, pour la Société, - - - - 7

NB. Un de ces fept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A l'Académie des Sciences de Paris, - - - - - 6

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Rouen, - 6

A l'Académie des Sciences de Bordeaux, - - - - 6

A l'Académie des Sciences & Jeux Floraux de Toulouſe, - 6

Au Doyen de la Faculté de Médecine de Montpellier, - 7

NB. Un de ces ſept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Marſeille, - 6

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon, - 6

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Beſançon, - 6

A l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Dijon, - 6

ESPAGNE.

A l'Académie Royale des Sciences de Madrid, - - - 6

A la Société Royale de Médecine de Madrid, - - - 6

PORTUGAL.

A l'Académie Royale de Portugal à Lisbonne, - - - 6

ITALIE.

A l'Académie *di Humoriſti*, à Rome, - - - - - 6

A l'Académie *del Cimento*, à Florence, - - - - 6

A l'Inſtitut de Bologne, à Bologne, - - - - - 6

A l'Académie *di Adormentati*, à Gênes, - - - - 6

A l'Académie *di Ardenti*, à Naples, - - - - - 6

ANGLETERRE.

A la Société Royale de Londres, - - - - - - 6

A la Société Royale de Médecine de Londres, - - - 6

Au Chancelier de l'Univ. d'Oxford, pour l'Univerſité, - 7

NB. Un de ces ſept exemplaires pour lui, le priant l'agréer.

Au Chancelier de l'Univerſité de Cambridge, pour l'Univerſité, - - - - - - - - - - 7

NB. Un de ces ſept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

ÉCOSSE.

A la Société Royale d'Edimbourg, - - - - - 6

A la Société de Médecine d'Edimbourg, - - - - 6

IRLANDE.

Au Chancelier de l'Univerſité de Dublin, pour l'Univerſité, - - - - - - - - - - - 7

NB. Un de ces ſept exemplaires pour lui, le priant de l'agréer.

ÉTATS UNIS D'AMÉRIQUE.

A la Société Philoſophique de Philadelphie, - - - 6

A l'Académie des Sciences de Maſſachuſſets-Bay, - - 6

NB. Ces douze exemplaires remis à Paris à M. Franklin, Miniſtre deſdits Etats, avec un treizieme exemplaire pour lui, le priant de l'agréer, - - - - 1



PRÉCIS



PRÉCIS HISTORIQUE

DES FAITS RELATIFS

AU

MAGNÉTISME-ANIMAL.

IL y a quatorze ans que j'annonçai, pour la premiere fois, au Monde ſavant l'exiſtence du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Lorſqu'en 1766 je donnai ma Diſſertation *de l'influence des Planettes ſur le corps humain*, j'appuyois ma théorie ſur des principes reçus dans les ſciences, & ſur des exemples généralement connus; mais les inductions particulieres que je tirois des uns & des autres n'étant pas ſoutenues d'expériences immédiatement applicables à la queſtion, il en réſultoit moins une doctrine à recevoir qu'un ſyſtême à examiner.

Depuis que par la conſtance de mes travaux & l'exactitude de mes obſervations, j'ai établi l'évidence de mes principes ſur des preuves ſans ceſſe renaiſſan-

tes, on doit reconnoître que si les faits aujourd'hui se représentent en foule à l'appui du raisonnement, le raisonnement étoit venu d'avance à l'appui des faits : concours qui s'est rarement élevé en faveur des découvertes les plus utiles ou les plus vantées.

Le MAGNÉTISME-ANIMAL est un rapprochement de deux sciences connues, L'ASTRONOMIE & la MÉDECINE. C'est moins une découverte nouvelle qu'une application de faits apperçus depuis long-tems à des besoins sentis de tous les temps.

Par cette expression MAGNÉTISME-ANIMAL, je désigne donc une de ces opérations universelles de la NATURE, dont l'action, déterminée sur nos nerfs, offre à l'art UN MOYEN UNIVERSEL de guérir & de préserver les hommes.

Unique possesseur de la vérité la plus précieuse au genre-humain, j'en devois le premier hommage & la premiere jouissance à ma Patrie.

La Faculté de Médecine de Vienne en Autriche, dont je suis membre, étoit essentiellement placée pour apprécier, faire valoir, & mettre dans leur vrai jour les avantages que j'annonçois. Je devois me flatter qu'elle s'empresseroit à constater leur réalité & à promulguer leur utilité; mais lorsque je m'adressai à elle dans cette confiance, l'événement trompa mes vœux & ma persévérance.

Fatigué par l'envie, l'intrigue & la calomnie, peut-être même par l'exaltation d'esprit nécessaire à l'homme qui poursuit la vérité dans des routes

non-frayées, je ſentis le beſoin de repos. Quelques voyages me parurent propres à me délaſſer de travaux auſſi longs que pénibles.

J'arrivai à Paris, ſans objet déterminé, au mois de Février 1778. L'eſpoir qu'on m'y donna d'être plus heureux que dans ma Patrie, me fit conſentir à préſenter à l'Académie des Sciences de cette Capitale les aſſertions relatives à mon ſyſtême. Elles y furent défavorablement accueillies. J'échouai également auprès de la Société Royale de Médecine établie en cette ville.

Enfin, M. d'Eſlon, premier Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois, frere du Roi, & Membre de la Faculté de Médecine de Paris, m'engagea à des démarches envers ſa Compagnie.

Ce qui venoit de ſe paſſer avec l'Académie des Sciences & la Société Royale de Médecine, dictoit la néceſſité de ſe prémunir contre les effets de la prévention. Deux ans entiers ont été conſacrés à ce travail. Dans les premiers mois, nous cherchâmes à nous concilier l'eſprit de différents Médecins ou autres Savants, en ne négligeant aucune occaſion décente de me rapprocher d'eux. En 1779, je fis imprimer un mémoire analytique de ma méthode. * Subſéquemment, trois Médecins connus ſe joigni-

* Mémoire ſur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL par M. Meſmer, Docteur en Médecine de la Faculté de Vienne chez P. Fr. Didot, le jeune, à Paris.

rent à M. d'Eslon, pour suivre les expériences du MAGNÉTISME-ANIMAL. En résultat de ces expériences, M. d'Eslon donna au Public ses observations relatives. * Enfin les esprits nous paroissant suffisamment préparés, je priai M. d'Eslon de proposer à la Faculté de Médecine de Paris, des moyens propres à lever tous les doutes sur l'importante question que je desirois soumettre à ses lumieres.

En conséquence, je lui remis un écrit signé de moi, dans lequel je proposois un résultat à la Faculté de Médecine de Paris, de traiter concurremment un certain nombre de malades donné, de maniere à constater les effets de la méthode nouvelle par comparaison avec les effets des méthodes anciennes.

La franchise de ce procédé est sensible. Je me flatte que, dans le style & la forme, on ne trouvera rien qui ait pu raisonnablement offenser le Corps auquel je m'adressois. †

Le 18 7bre. 1780, à la réquisition de M. d'Eslon, il fût tenu une assemblée générale de la Faculté. Ce Médecin y fit lecture de mes propositions, les appuya d'un discours préparé à cet effet, & les déposa en original sur le bureau.

---

* Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL par M. d'Eslon, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & premier Médecin ordinaire de Monseigneur le Comte d'Artois, chez P. Fr. Didot, le jeune, C. M. Saugrain, le jeune, & Clousier, à Paris.

† Ces propositions se trouvent tout au long dans la suite de cet écrit ; on peut les consulter.

Le même jour, & dans la même assemblée, M. d'Eslon fût rayé du tableau des Médecins de la Faculté, pour avoir donné ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL.

Ainsi furent rejettées mes propositions avec dédain & animosité.

Dans le premier moment, les procédés de la Faculté, soit envers M. d'Eslon, soit envers moi, exciterent dans Paris une rumeur générale & un blâme universel; mais après le premier éclat, on en est bientôt revenu à considérer le MAGNÉTISME-ANIMAL comme objet de conversation. Chacun croyant y trouver dequoi faire valoir son esprit, on traite aujourd'hui cette matiere à Paris, non suivant sa raison, mais suivant le lieu où l'on se trouve, les gens devant qui l'on parle, la tournure d'esprit de chacune des Sociétés où l'on vit.

Il ne feroit pas indigne d'un observateur éclairé d'examiner par quelle gradation la domination souterreine des Médecins est parvenue, en assez peu de temps, à lier les langues qui dans le principe s'étoient expliquées le plus ouvertement.

C'est parmi les personnes de haut rang que ce phénomene d'asservissement est le plus remarquable. Le point essentiel chez elles paroît être de ne point choquer le Médecin dont elles ont l'habitude. Elles en ont peur. On diroit volontiers qu'il y a peine de mort à n'être pas réservé sur ce qui me concerne.

Le gros de la Nation, moins timoré, se livre à

ſon caractere. Protecteurs, Partiſans, Antagoniſtes, Médecins, Savants de tous les ordres, M. d'Eſlon, le MAGNÉTISME-ANIMAL, mes maladès & moi ſommes tour-à-tour, ou tout à la fois, les objets des plaiſanteries dont l'oiſiveté Pariſienne s'alimente pour le moins autant que la gaieté Françoiſe.

Les étrangers qui ne connoiſſent Paris & ſes indéfiniſſables habitants que par livres ou récits tronqués, concluerent peut-être de ce que je viens de dire, que l'on a ici la plus médiocre opinion de ma découverte. Ils ſe tromperont. C'eſt parce qu'elle frappe en grand, qu'elle exige un raiſonnement ſuivi, & préſente une vaſte exécution, qu'on s'en tient à en parler ſans rien conclure. Si on la voyoit moins importante, il y a long-temps qu'on auroit pris un parti déciſif, n'eût-ce été que pour l'oublier & parler d'autre choſe.

Les François qui prétendent le mieux connoître leur Nation, aſſurent qu'il lui eſt impoſſible d'accueillir une bonne raiſon, que préalablement elle ne ſe ſoit épuiſée en mauvais raiſonnements. S'il en eſt ainſi, je dois être très-inceſſamment écouté avec la derniere attention; car la quantité de propos inſenſés auxquels j'ai donné lieu, eſt inconcevable.

Mais la grande queſtion que je traite, n'eſt ni individuelle ni nationale : elle eſt univerſelle. C'eſt à l'humanité entiere, & non à Paris ſeul, à la France, ou à l'Allemagne, que je dois compte de mes efforts pour faire proſpérer la conſolante vérité que

je promets. C'eſt à tous les peuples du monde que je dois adreſſer la parole.

Dans l'état actuel des Sciences, l'homme fortuné qui découvre une vérité utile, devroit trouver autant de médiateurs entre lui & le reſte des hommes, que de ſavants en titre. La vanité, mere de toutes les jalouſies, fait que trop ſouvent les médiateurs deviennent rivaux, & les rivaux, ennemis ou détracteurs.

Malgré ces écueils, qui me ſont très-connus, je me ſuis maintenu dans l'opinion conſtante, que les Compagnies ſavantes étoient placées pour me ſervir d'interprêtes auprès des Nations. Il y a long-temps que je leur ai fait hommage des premieres ouvertures de mon ſyſtême. Aujourd'hui je leur rends compte de ma conduite ſubſéquente. On trouvera à la tête de cet écrit la liſte des Compagnies auxquelles je l'adreſſe.

Les Savants de toutes les Nations & moi avons pour juge commun le Public de toutes les Nations: Juge non récuſable, depuis que les connoiſſances ſont de tous les rangs & de tous les lieux.

Les nombreux Journaux répandus en Europe, auroient dû me procurer les moyens de faire connoître avec briéveté, facilité & promptitude les détails néceſſaires à l'inſtruction du Public; mais cette porte n'eſt pas d'un accès également facile pour tout le monde. Autant les inconſéquences répandues ſur mon compte ont été recueillies avec ſoin, autant mes productions ou mes défenſes ont été négligées

avec affectation : * ce qui m'a forcé de recourir à d'autres mesures & de faire des livres.

L'histoire du MAGNÉTISME-ANIMAL présente cinq époques principales, qui serviront de di-

---

* L'humeur n'a pas dicté ces lignes ; je pourrois le prouver par plusieurs exemples. Un seul me suffira. Il est pris en France, parce que cet écrit est principalement destiné à rendre compte de mon séjour en France.

Un Médecin de Province, nommé, je crois, Ehouvenel, avoit remporté un prix de Chymie dans une des Academies méridionales de France. Cet effort de génie lui parut mériter tout au moins les regards du Gouvernement. Il se rendit à Paris pour en solliciter & recueillir les graces, y apprit bientôt mon nom, le genre de ma découverte & les circonstances de ma discussion antérieure avec la Société Royale de Médecine. Le succès de ses projets dépendoit des Chefs ou des Protecteurs de cet établissement. Me tympaniser lui parut un titre valable auprès d'eux. Il s'introduisit chez moi, y fut reçu poliment, & devint, à son grand desir, témoin de quelques-unes de mes opérations. Il s'agissoit de les parodier. Un livre écrit, dit-on, en Portugais, lui fournit la composition d'un sachet avec lequel on opéroit, prétendoit-il, les effets que j'attribuois au MAGNÉTISME-ANIMAL. Les prôneurs mis en jeu répandirent bientôt dans Paris les merveilles du sachet, & des personnes de considération ne dédaignerent pas de paroître à la tête de ces momeries.

La moindre réflexion auroit fait sentir à la Société Royale de Médecine combien il lui étoit absurde d'accueillir la contrefaction de ma méthode, elle qui faisoit profession d'en nier l'existence. Que ne peut l'esprit de parti ? Cette Compagnie agréa les ouvertures de M. Ehouvenel avec transport, délibéra que la recette imitative seroit imprimée aux frais & au nom du Corps, & que néanmoins tout honneur en seroit rendu au véritable Auteur.

M. Ehouvenel sentit alors l'imprudence de sa démarche. S'il ne lui en coûtoit rien pour faire, à son profit, une action peu honnête, il lui en coûtoit fort de me donner les moyens de faire rejaillir sur lui partie du ridicule, dont il desiroit me gratifier en entier. Il s'opposa donc à la délibération, déclara les obligations qu'il

vision à cet écrit. 1°. Relations avec la Faculté de Médecine de Vienne. 2°. Relations avec l'Académie des Sciences de Paris. 3°. Relations avec la Société Royale de Médecine de Paris. 4°. Ré-

---

avoit au livre Portugais, offrit de le remettre pour que la traduction en pût être faite & rendue publique, demandant pour toute faveur que son nom ne parût pas dans cette affaire. On élevoit déja au Ciel le désintéressement & la modestie de M. Ehouvenel, lorsque M. Carrere, l'un des Membres de la Société, entreprit de prouver combien il étoit important de ne pas m'épargner. La dispute qui s'éleva à cette occasion ouvrit enfin les yeux de quelques Membres plus réfléchis. Ils virent qu'on alloit trop loin, craignirent de se compromettre désagréablement dans le Public, & jugerent prudent d'assoupir cette affaire. Pour y parvenir, on eut l'air d'entreprendre ou d'ordonner la traduction Portugaise; on laissa à M. Carrere la liberté de faire imprimer à ses frais & dépens la recette du sachet, & l'on fit obtenir à M. Ehouvenel les récompenses dues à son mérite. L'affaire ainsi rangée à la satisfaction de toutes les parties, on espéra que le Public, trop accoutumé aux misérables intrigues pour en être long-temps la dupe, ne tarderoit pas à oublier ce qu'il avoit méprisé.

L'événement avoit déja prouvé la sagesse de ces vues : il n'étoit plus question dans Paris de M. Ehouvenel, & même il s'étoit retiré dans sa Province, lorsque les Auteurs du Mercure s'aviserent d'insérer dans leur Journal la prétendue contrefaction de ce Médecin, précédée d'un préambule désobligeant pour moi, & dans lequel, en faisant profession d'impartialité, ils ne décidoient pas à mon désavantage, & de leur propre autorité, moins de trois ou quatre questions assez compliquées (*Voy. Mercure du Samedi 9 7bre. 1780 partie politique, art. Paris.*)

Je dois dire en faveur des personnes étrangeres à la littérature Françoise, que le Mercure est le plus ancien des Journaux connus. Après avoir changé plusieurs fois de forme, il est devenu un objet d'attention pour le Gouvernement; il en est protégé & en quelque sorte avoué : les Auteurs qui le rédigent aujourd'hui, ont des prétentions à l'estime publique, & seroient bien fâchés qu'on ne les crût pas capables de mieux que de la rédaction d'un Journal.

lations diverſes pendant les deux années ſuivantes.
5°. Relations avec la Faculté de Médecine de Paris.

Au moyen de quelques réflexions aſſez courtes que je joindrai à cette hiſtorique, il reſtera peu de choſe à deſirer pour ceux qui veulent connoître les détails de cette affaire.

J'ai été accueilli avec indécence par les Compagnies ſavantes que j'ai à citer. Je dirai ſans ménagement comment les choſes ſe ſont paſſées entre elles & moi.

Je traiterai tous les Savants d'égal à égal; car je déclare que je n'en ſais pas un, quel qu'il ſoit, qui doive balancer à traiter d'égal à égal avec moi. Il peut avoir plus de génie; mais je ſerai plus utile.

Qu'ils me permettent de leur demander par quelle eſpece de combinaiſon ils ont mis de l'importance aux niaiſeries de M. Ehouvenel, tandis qu'ils n'ont pas daigné rendre compte de mon mémoire *ſur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL*, tandis qu'ils n'ont donné qu'un extrait informe & inſuffiſant *des obſervations de M. d'Eſlon*, tandis enfin qu'ils n'ont rien dit de mes *propoſitions à la Faculté de Médecine de Paris* : propoſitions qui, ſous quelque aſpect qu'on les enviſage, ſont très-certainement dans les ſciences un événement autrement remarquable que le ſachet d'Ehouvenel.

J'eſpere que les Auteurs du Mercure me pardonneront cette note. Mon deſſein n'eſt pas de les offenſer plus que je ne le ſuis de ce qu'ils ont dit. S'ils vouloient donner aux Journaliſtes de toute eſpece l'exemple d'abandonner les factions, & de préférer dans la littérature le rôle de rapporteurs à celui de juges, peut-être un jour reprocheroit-on moins à ces ſortes de productions leur futilité & leur mal-honnêteté. Quoi qu'il en ſoit, j'avois à prouver que les Journaliſtes les plus accrédités étoient ſuſceptibles de partialité à mon égard : je crois l'avoir fait ſans que l'on puiſſe me taxer de m'être adreſſé à des inconnus.

Je laisserai paroître le mépris des personnes qui ont cru se faire un nom en affichant le mépris de moi.

Je nommerai chacun par son nom. Chacun m'a bien nommé par le mien. Quelque dure que paroisse ma véracité, j'aurai encore des égards qu'on n'a pas eu pour moi. Du moins je ne calomnierai pas.



RELATIONS

Avec la Faculté de Médecine de Vienne.

LA narration des nombreuses & insurmontables difficultés qui m'ont été opposées à Vienne, occupe une grande partie du mémoire que j'ai donné en 1779 *sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.* Comme il seroit fatigant pour les personnes qui en ont déja connoissance de la retrouver ici, je me détermine à renvoyer mes nouveaux Lecteurs à ce mémoire, & à ne leur présenter aujourd'hui qu'un extrait de ma narration.

J'avois, confié en 1773, au Pere Hell, Jésuite, & Professeur d'Astronomie à Vienne, quelques Essais nécessairement informes de mon systême pour lesquels je m'aidois de pieces aimantées. Ce Religieux, voulant usurper ma découverte, répandit dans toute l'Europe qu'avec des pieces aimantées, auxquelles il supposoit une vertu spécifique dépendante de leur

forme, il s'étoit aſſuré des moyens de guérir les maladies de nerfs les plus graves. Il ſe ſervoit de moi, diſoit-il, pour ſes épreuves.

Je n'étois pas encore fait à ces ſortes de hardieſſe. Celle du Pere Hell étoit ſi mal-adroite, que je me flattai de détruire aiſément ſes prétentions, & les erreurs de conſéquence qui en pouvoient naître. Je publiai l'exiſtence du Magnétiſme-*animal* comme eſſentiellement diſtinct du *minéral*, en énonçant avec préciſion que ſi l'uſage de l'aimant étoit utile comme conducteur, il étoit toujours inſuffiſant ſans le ſecours de la théorie du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Il réſulta de ce débat que les imaginations du Pere Hell furent, à l'expérience, reconnues pour telles, & que néanmoins on ne voulut point admettre la diſtinction que j'établiſſois. Aujourd'hui même que, depuis 1776, je me ſuis interdit tout uſage de l'aimant & de l'électricité, l'on affecte encore de prétendre, (& l'on trouve des gens prêts à le croire ſans autre examen) que je n'agis qu'à l'aide de ces deux moyens ſéparés ou combinés. *

Au Pere Hell ſe joignit M. Ingenhouze, Membre de la Société Royale de Londres, & inoculateur

---

* Si, lorſqu'on ſera familiariſé avec le MAGNÉTISME-ANIMAL, il ſe fait quelque découverte ſurprenante par des effets inconnus, on ne manquera pas à coup ſûr de dire à l'Auteur, *c'eſt du MAGNÉTISME-ANIMAL*, comme on me dit aujourd'hui, *c'eſt de l'aimant* : déciſions très-pertinentes, très-utiles, & qui demandent, comme on voit, un grand génie.

à Vienne, qui devoit à des moyens puérils la réputation de Physicien. * Je regrette tous les jours la peine que je me suis donnée pour la conviction de cet homme léger. Il devint de mauvaise foi, mit tout son talent à me dénigrer, & parvint cependant, par des clameurs insensées, à dérober au Public l'inconséquence de sa conduite.

Je connoissois particuliérement M. le Baron de Stoërck, Président de la Faculté de Médecine à Vienne, & premier Médecin de Sa Majesté l'Impératrice-Reine. Je lui étois attaché, & lui offris la communication de tous mes moyens sans aucune réserve, le pressant de s'assurer de la vérité par ses propres yeux. Ce Médecin, trop timide pour la place qu'il occupe, † n'a jamais su prendre un parti décidé. Il a toujours vacillé suivant les circonstances du moment : tantôt il craignoit de se compromettre, ou que je ne compromisse la Faculté : tantôt, il acquiesçoit à ce que je démontrasse l'utilité de mes principes dans un hôpital; puis il n'osoit se

---

* La notice de ses expériences de Physique insérée il y a quelques mois avec éloge dans le Mercure de France, ne m'a pas fait changer d'avis.

Le titre de Membre de la Société Royale de Londres devroit être peu imposant. Il en est de l'Angleterre comme de la France. La fausse application & la prodigalité des distinctions littéraires les avilira incessamment à tel point, que tout homme d'un vrai mérite n'en voudra plus.

† Un premier Médecin à Vienne est une espece de Ministre ayant le département de la Médecine.

faire rendre compte des effets que je produiſois. Il m'a conſtamment refuſé une commiſſion de la Faculté que je demandois, & a paru lui-même à la tête d'une députation que je ne demandois pas. A cette occaſion, il joignit hautement ſes ſuffrages à ceux du Public, me témoignant ſans détour, & en préſence de témoins, ſes regrets d'avoir autant différé à favoriſer par ſon aveu l'importance de ma découverte ; & cependant il n'a jamais oſé ni l'avouer ni la défendre dans les moments décicifs. Enfin, j'ai des lettres de lui par leſquelles il convient de ſa perſuaſion : j'ai un *ordre* de lui, par lequel il me taxe de ſupercherie.

J'avois fait paſſer à la plupart des Académies des Sciences de l'Europe, le précis de mon ſyſtême, notamment à la Société Royale de Londres, à l'Académie des Sciences de Paris, & à l'Académie de Berlin. La derniere ſeule me répondit. Elle décida que j'étois dans l'illuſion. Elle décidoit mal, mais elle écoutoit.

J'interrompis deux fois le cours de ces débats par des abſences. Je fis des voyages en Baviere, en Suabe & en Suiſſe, recherchant par-tout les Savants, les étonnant, mais réuſſiſſant peu à les intéreſſer.

Lorſque je retournai définitivement à Vienne, j'étois bien convaincu, par ma propre expérience, que les hommes étoient les mêmes par-tout; aiſément enflammés par la vanité, difficilement échauffés par la vérité.

Je perſiſtai quelque temps dans la réſolution de ne plus rien entreprendre. Les inſtances de mes amis, & ſans doute le feu mal éteint de l'eſpérance, me firent concevoir le projet de quelques guériſons éclatantes. J'en cite trois dans mon Mémoire *ſur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.* Ici je ne parlerai que d'une; celle de la D^lle. Paradis.

Cette Demoiſelle étoit âgée de 18 ans. Elle appartenoit à des parents connus : elle étoit elle-même particuliérement connue de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine : elle recevoit de ſa bienfaiſance une penſion, dont elle jouiſſoit comme abſolument aveugle depuis l'âge de quatre ans : le fond de ſa maladie étoit une goutte-ſereine parfaite. Elle avoit les yeux ſaillants, tombants hors de l'orbite, & convulſifs. Elle étoit de plus attaquée d'une melancolie accompagnée d'obſtructions à la rate & au foie, qui la jettoient ſouvent dans des accès de délire & de fureur, propres à perſuader qu'elle étoit d'une folie conſommée. Elle avoit fait des remedes de toute eſpece : elle avoit ſouffert imprudemment plus de trois mille ſecouſſes de l'électricité : elle avoit été traitée pendant dix ans par M. Stoërck ſans ſuccès; enfin elle avoit été déclarée incurable par M. le Baron de Wenzel, Médecin oculiſte fixé à Paris, qui dans un de ſes voyages à Vienne, l'avoit examinée par ordre de Sa Majeſté l'Impératrice-Reine.

Si jamais aveuglement a été conſtaté, c'étoit

ſans difficulté celui de la D^lle. Paradis. Je lui rendis la vue. Mille témoins, au nombre deſquels étoient pluſieurs Médecins, M. Stoërck lui-même, accompagné du ſecond Préſident de la Faculté, & à la tête d'une Députation de cette Compagnie, vinrent jouir de ce ſpectacle nouveau, & rendre hommage à la vérité.

Le pere de la D^lle. Paradis ſe fit un devoir de tranſmettre ſa reconnoiſſance à toute l'Europe, en conſignant dans les feuilles publiques les détails intéreſſants de cette cure. On peut lire ſa relation, traduite de l'Allemand, dans mon Mémoire ſur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Il paroiſſoit impoſſible de conteſter un fait auſſi avéré. Cependant M. Barth, Profeſſeur d'Anatomie pour les yeux, & opérateur de la cataracte, entreprit avec ſuccès de le faire paſſer pour ſuppoſé. Après avoir reconnu par deux fois chez moi, que la D^lle. Paradis jouiſſoit de la faculté de voir, il ne craignit pas d'atteſter dans le Public qu'elle ne voyoit pas. Il diſoit hardiment s'en être aſſuré par lui-même, & donnoit pour preuve de ce qu'il avançoit, que la D^lle. ignoroit ou confondoit le nom des objets qui lui étoient préſentés : choſe bien ſimple aſſurément, & même inévitable dans une perſonne aveugle de naiſſance ou de bas-âge. *

Ce

* Il ne ſuffit pas de rétablir l'organe des aveugles de naiſſance, & d'en ménager la ſenſibilité ; il faut encore les familiariſer avec l'idée que la cauſe de leur ſenſation eſt externe ; avec l'abſence ;

Ce Membre de plus dans l'aſſociation de M. Ingenhouze, & du Pere Hell, m'alarmoit peu. La vérité prouvoit l'extravagance avec éclat. Que je connoiſſois peu les reſſources de l'envie !

On trama le complot d'enlever à mes ſoins la Dlle. Paradis, dans l'état d'imperfection où étoient ſes yeux, d'empêcher qu'elle ne fût préſentée à Sa Majeſté, & d'accréditer ainſi ſans retour l'impoſture avancée.

Pour arriver à cette odieuſe fin, il falloit échauffer la tête de M. Paradis. On lui fit craindre de voir ſupprimer la penſion attachée à la cécité de ſa fille : on lui perſuada de la retirer de mes mains : il la réclama, d'abord ſeul, puis de concert avec la mere : la réſiſtance de la Dlle. lui attira de mauvais traitements : le pere voulut l'enlever de force : il entra chez moi l'épée à la main comme un forcené : on déſarma ce furieux ; mais la mere & la fille tomberent évanouies à mes pieds. La premiere de rage, la ſeconde pour avoir été jettée la tête contre la muraille par ſa barbare mere. Je fus délivré de celle-ci quelques heures après ; mais je reſtai dans la plus grande inquiétude ſur le ſort de la Dlle. Paradis. Les

---

la préſence & la gradation de la lumiere, avec la différence des couleurs & des formes, l'éloignement & le rapprochement des objets, l'étroite alliance de la vue & du tact, &c... Toutes ces études, nous les avons faites machinalement, tous tant que nous ſommes, dans l'enfance : ce qui nous empêche de réfléchir par la ſuite ſur leurs exceſſives difficultés.

convulſions, les vomiſſements & les fureurs, ſe renouvelloient à chaque inſtant : elle étoit même retombée dans ſon premier aveuglement. Je craignois pour la vie, tout au moins pour l'état du cerveau. Je ne ſongeai point à la vengeance, reſſource que m'offroient les loix : je ne ſongeai qu'au ſalut de l'infortunée qui étoit reſtée entre mes mains.

M. Paradis, ſoutenu des perſonnes qui le faiſoient agir, remplit Vienne de ſes clameurs. Je devins l'objet des calomnies les plus inſenſées. On engagea aiſément le trop facile M. Stoërck, à m'enjoindre de remettre la Dlle. Paradis à ſes parents.

Elle n'étoit pas en état d'être tranſportée : je la gardai encore un mois. Dans la premiere quinzaine j'eus le bonheur de rétablir l'organe dans l'état où il étoit avant l'accident. J'employai les quinze derniers jours à lui donner les inſtructions néceſſaires pour raffermir ſa ſanté, & perfectionner l'uſage de ſes yeux.

Les excuſes que me fit M. Paradis ſúr le paſſé, les remerciments de ſa femme à la mienne, la promeſſe volontaire de renvoyer leur fille chez moi toutes les fois que je le jugerois néceſſaire pour ſa ſanté : tout cela n'étoit que menſonge; mais ſéduit par les apparences de la bonne foi, je conſentis à ce que la Dlle. Paradis allât reſpirer l'air de la campagne. Je ne l'ai plus revue chez moi : il étoit eſſentiel dans le ſyſtême de ſes avides parents, que cette infortunée redevînt aveugle ou parût telle. C'eſt à quoi les cruels donnerent tous leurs ſoins.

Ainſi triompherent M. Ingenhouze & ſes aſſociés. *

Je ne me rétrace jamais ces affligeantes ſcenes, qu'il ne s'éleve en moi des mouvements involontaires d'indignation contre la nature humaine. Chaque fois j'ai beſoin de quelques inſtants de calme pour revenir à des ſentiments plus raiſonnables.

Cet événement acheva de me déterminer. Je fis mes préparatifs pour quitter Vienne, & j'exécutai cette réſolution ſix mois après, laiſſant dans ma maiſon, & aux ſoins de mon épouſe, deux Demoiſelles dont la guériſon pouvoit être conſtatée à chaque inſtant, & ſervir de preuve à la vérité. Ces arrangements, dont j'eus ſoin d'indiquer les motifs au Public, n'ont ceſſé que huit mois après mon départ, & par ordre ſupérieur.

Mes adverſaires s'empreſſerent de répandre, à mon arrivée en France, des préventions ſur mon compte. Entre autres inculpations mal-honnêtes, l'autorité, diſoient-ils, m'avoit enjoint de quitter Vienne : cette inutile calomnie étoit mal-adroite, puiſque j'étois recommandé à M. de Merci, Ambaſſadeur de l'Empire en France, par le Miniſtre des affaires étran-

* S'il étoit poſſible de faire entendre raiſon à la mauvaiſe foi, l'état de la Dlle. Paradis auroit préſenté un fait bien convaincant. Il étoit de notoriété publique, qu'avant d'entrer chez moi, ſes yeux étoient ſaillants & tombants hors de leurs orbites. Je les avois remis à leur place, en leur procurant la faculté de s'y mouvoir à volonté. Je n'aurois pas fait mieux que ma découverte néceſſitoit la plus ſérieuſe attention.

geres de Vienne, & que Son Excellence ne m'a désavoué en aucun temps. Je n'ai fait aucune démarche pour combattre cette méchanceté. Je me suis contenté de la démentir dans l'occasion, sans m'en occuper davantage. Mais à quoi bon les calomnies contre ma personne? Ce n'est pas de moi : c'est de ma découverte qu'il s'agit.

RELATIONS

Avec l'Académie des Sciences de Paris.

Le systême qui m'a conduit à la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL, n'avoit pas été l'ouvrage d'un jour. Les réflexions s'étoient successivement accumulées dans mon esprit ainsi que les heures sur ma tête. Je ne devois qu'à la constance le courage nécessaire pour attaquer les préjugés de la raison & de la Philosophie, sans être à mes propres yeux coupable de témérité.

Le froid accueil que l'on fit aux premieres notions dont je hasardai la publicité, m'étonna comme si je ne l'avois pas prévu. La dérision sur-tout me parut excessivement déplacée de la part des Savants, & plus particuliérement de la part des Médecins, puisque mon systême, dénué de toutes preuves, auroit encore été aussi raisonnable que la plupart de ceux qu'ils honorent tous les jours du nom de principes.

Ce mauvais succès me porta à discuter de nou-

veau mes opinions. Loin de perdre à cet examen, elles en ſortirent revêtues des couleurs de l'évidence. En effet, tout me diſoit qu'il exiſtoit néceſſairement, dans les ſciences, des principes négligés ou non apperçus, autres que ceux que nous admettions.

Tant que les principes des ſciences, me répétois-je à chaque inſtant, ſeront faux ou incertains, les efforts des plus beaux génies ſeront infructueux pour le bonheur ou l'inſtruction de leurs ſemblables.

Les Savants, ajoutois-je, ſoignent avec zele le grand arbre des ſciences; mais toujours occupés à l'extrêmité des branches, ils négligent d'en cultiver la tige.

Je comparois les Médecins à des voyageurs hors de leur route, qui s'égarent de plus en plus en courant toujours devant eux, au-lieu de revenir ſur leurs pas pour ſe reconnoître.

Une ardeur brûlante s'empara de mes ſens. Je ne cherchai plus la vérité avec amour. Je la cherchai avec inquiétude. La campagne, les forêts, les ſolitudes les plus retirées eurent ſeules des attraits pour moi. Je m'y ſentois plus près de la nature. Violemment agité, il me ſembloit quelquefois que, le cœur fatigué de ſes inutiles invitations, je la repouſſois avec fureur. O nature, m'écriois-je dans ces accès, que me veux-tu? D'autre fois, au contraire, je m'imaginois l'étreindre dans mes bras avec tendreſſe, ou la preſſer, avec impatience & trepi-

gnement, de ſe rendre à mes vœux. Heureuſement, mes accents perdus dans le ſilence des bois, n'avoient que les arbres pour témoins de leur véhémence; j'avois certainement l'air d'un frénétique.

Toutes autres occupations me devinrent importunes. Les moments que je leur donnois, me paroiſſoient autant de vols faits à la vérité. J'en vins à regretter le temps que j'employois à la recherche des expreſſions ſous leſquelles je rédigeois mes penſées. M'appercevant que toutes les fois que nous avons une idée, nous la traduiſons immédiatement & ſans réflexions dans la langue qui nous eſt la plus familiere, je formai le deſſein bizarre de m'affranchir de cet aſſerviſſement. Tel étoit l'eſſor de mon imagination, que je réaliſai cette idée abſtraite. Je penſai trois mois ſans langue. *

Au ſortir de cet accès profond de rêverie, je regardois avec étonnement autour de moi : mes ſens ne me trompoient plus de la même maniere que par le paſſé : les objets avoient pris de nouvelles

---

* Lecteurs ſuſceptibles d'enthouſiaſme, vous ſeuls m'entendrez ſans doute. Vous ſeuls apprécierez les épreuves par leſquelles a dû paſſer pour être utile, celui que vous avez peut-être condamné pluſieurs fois avec légéreté. Eſſayez, je vous y convie, de penſer ſans traduire votre penſée; mais que ce ne ſoit qu'un amuſement. Si je dois, en homme qui s'intéreſſe au génie, vous rappeller qu'il n'y a qu'une nuance imperceptible entre le dernier degré d'enthouſiaſme & la folie, je crois devoir vous prévenir en Médecin, que ſe livrer à de pareils excès, c'eſt expoſer les organes du cerveau à des dangers imminents.

formes : les combinaiſons les plus communes me paroiſſoient ſujettes à réviſion : les hommes me ſembloient tellement livrés à l'erreur, que je ſentois un raviſſement inconnu quand je retrouvois parmi les opinions accréditées une vérité inconteſtable, parce que c'étoit pour moi une preuve aſſez rare qu'il n'y a pas d'incompatibilité décidée entre la vérité & la nature humaine.

Inſenſiblement, le calme revint dans mon eſprit. La vérité, que j'avois pourſuivie ſi ardemment, ne me laiſſa plus de doutes ſur ſon exiſtence. Elle ſe tenoit encore dans le lointain : elle étoit encore obſcurcie de quelques légers brouillards ; mais je voyois diſtinctement la trace qui menoit à elle, & je ne m'en écartai plus. C'eſt ainſi que j'acquis la faculté de ſoumettre à l'expérience la THÉORIE IMITATIVE, que j'avois preſſentie, & qui eſt aujourd'hui la vérité phyſique la plus authentiquement démontrée par les faits.

Il me reſtoit une longue & pénible carriere à parcourir dans l'opinion des hommes. Elle ſe préſentoit à mes yeux dans toute ſon étendue. Loin de me décourager, je ſentis la néceſſité d'accroître mes embarras, en contractant l'étroite obligation de tranſmettre à l'humanité dans toute la pureté que je l'avois reçu de la Nature, le bienfait inappréciable que j'avois en main. J'examinai ſoigneuſement quelles étoient les précautions à prendre pour le préſerver de toute altération dans le trajet qu'il

avoit encore à faire pour arriver à sa véritable destination.

Ces précautions trouvent des désapprobateurs en grand nombre. On me taxe de tenir une conduite équivoque, parce que je ne publie pas la théorie de ma doctrine. Je répons à cela que je ne le puis.

Comme c'est par conviction, & non par amour-propre, que je suis entraîné à reconnoître l'inutilité & même le danger d'une pareille tentative, je desirerois fort pouvoir en établir les preuves avec ordre, clarté & précision; mais l'objet que je traite, échappe à l'expression positive. Il ne me reste, pour me faire entendre, que des images, des comparaisons, des approximations. Quelque justesse que l'on mette dans ce langage, il présente toujours des côtés imparfaits. Je n'adresse donc les réflexions suivantes qu'à cette portion de lecteurs qui lisent pour comprendre, & non pour tordre les expressions de maniere à n'y trouver que ce qui n'y est pas. Dans la confiance qu'ils peseront mes raisons avec impartialité, je ne leur demande que de l'attention. Le reste de mes lecteurs a le choix de ne pas lire ce qui suit, ou de me juger sans égard après m'avoir lu.

Le MAGNÉTISME-ANIMAL doit être considéré dans mes mains comme un sixieme sens *artificiel.* Les sens ne se définissent ni ne se décrivent : ils se sentent. On essayeroit en vain d'expliquer à un aveugle de naissance la théorie des couleurs. Il faut les lui faire voir; c'est-à-dire sentir.

Il en eſt de même du MAGNÉTISME-ANIMAL. Il doit en premier lieu ſe tranſmettre par le ſentiment. Le ſentiment peut ſeul en rendre la théorie intelligible.

Par exemple, un de mes malades, accoutumé à éprouver les effets que je produis, a, pour me comprendre, une diſpoſition de plus que le reſte des hommes.

La ſuppoſition d'un ſixieme ſens *artificiel* ne doit pas choquer : toute perſonne qui ſe ſert d'un microſcope, fait, à la rigueur de l'expreſſion, uſage d'un ſixieme ſens *artificiel.* *

Si le microſcope n'étoit pas connu, & qu'un eſprit actif s'avisât d'en preſſentir & prédire l'invention & les merveilleux effets, on ne l'écouteroit pas : au plus favorable, il paſſeroit pour un rêveur ingénieux.

Inutilement établiroit-il la poſſibilité de ſon ſyſtême par des calculs profonds, pris dans le méchaniſme de l'œil & les phénomenes de la lumiere. Son langage, néceſſairement abſtrait, ſeroit taxé d'obſcurité.

S'il annonçoit ſubſéquemment l'eſpoir prochain

---

* L'ouie, la vue, l'odorat & le goût : ne ſont que des extenſions du tact, en ſorte qu'il n'y a qu'un ſens. Cependant, on en compte cinq en s'attachant aux différences ſenſibles. On doit convenir que le microſcope eſt à l'œil ce que l'œil eſt au toucher, une extenſion de l'organe. Cette idée ne peut être trop abſtraite que pour des perſonnes peu familiariſées avec le langage des Sciences.

de réaliſer ce qu'il n'auroit fait que preſſentir juſqu'alors, ſa confiance ſeroit réputée préſomption.

Si par la conſtance de ſes travaux, il parvenoit enfin à être poſſeſſeur d'un microſcope, & qu'il invitât les Savants à ſe convaincre par leurs propres yeux de la vérité & des avantages de la découverte, ceux-ci n'auroient-ils pas mauvaiſe grace de s'y refuſer par le motif qu'on ne leur auroit pas donné préalablement la deſcription de l'inſtrument & la théorie de ſes effets?

Devroit-on accuſer l'Auteur de mauvaiſe foi, s'il prétendoit que la deſcription d'un microſcope ne peut ſuppléer en rien à la poſſeſſion d'un microſcope?

Seroit-il non recevable, s'il avançoit que la définition de cet inſtrument ne peut être intelligible que pour ceux qui ont déja l'idée nette d'un verre lenticulaire.

Lorſqu'à l'aide d'ouvriers intelligents, le microſcope ſeroit devenu auſſi commun qu'il l'eſt aujourd'hui, on ſe feroit un jeu de la ſimplicité du moyen. Cependant pour un obſervateur digne de la grandeur de la nature, que d'obſervateurs bornés, ineptes, & même impertinents!

L'inventeur de cette admirable machine en auroit agi fort ſimplement en la prodiguant ſans précaution. Que le monde néglige des objets de curioſité, & même en abuſe juſqu'à un certain point, l'inconvénient eſt mince.

Mais il auroit commis la plus haute imprudence,

ſi la découverte avoit intéreſſé la ſûreté, la ſanté, la vie ou la mort de ſes ſemblables : objets ſacrés ſur leſquels on ſe permet tant d'horribles légéretés.

On peut appliquer au MAGNÉTISME-ANIMAL les conſidérations que je viens de préſenter, & en tirer deux conſéquences principales. La premiere eſt que je tenterois en vain de donner la théorie de ma doctrine, ſans autre préalable : je ne ſerois ni écouté ni entendu. La ſeconde eſt que lorſqu'elle ſera univerſellement établie, elle ne préſentera dans la pratique qu'uniformité aux yeux ſuperficiels, tandis qu'elle abſorbera toutes les facultés intellectuelles des perſonnes dignes de l'adminiſtrer.

Ces deux conſéquences admiſes, on doit concevoir par quelle prudence je deſire créer des éleves de qui je puiſſe être entendu, à qui je puiſſe tranſmettre ſans danger les fruits de mon expérience, & qui puiſſent à leur tour faire de nouveaux éleves.

L'ambition de ne travailler à leur inſtruction que ſous les yeux du Gouvernement, devroit fermer la bouche de tous ceux qui oſent me prêter des vues étrangeres au bonheur des Peuples. *

Les malheureux retardements que j'éprouve †

---

* On me taxe de n'en agir ainſi que par des vues de fortune. Je peſerai peut-être ailleurs cette objection. J'obſerve ici 1°. qu'elle eſt très-déplacée dans la bouche de la plupart des Gens de lettres ou de ſciences ; ils ne rêvent que fortune : 2°. que je n'ai beſoin d'aucun Gouvernement pour gagner de l'argent à ſatiété.

† Qui n'a gémi des mortalités qui, ces dernieres années, ont

ont porté des perſonnes de ſens, & bien intentionnées, à me conſeiller de ſuffire ſeul à la vérité en faiſant des éleves à mon choix, & en telle nombre qu'il me plairoit, ſans m'embarraſſer de l'attache du Gouvernement.

Cet avis a ſes côtés ſpécieux, & l'exécution m'en ſeroit facile; mais après mûre réflexion, j'ai ſenti que mes efforts n'aboutiroient qu'à fonder une ſecte qui auroit à vaincre autant & plus d'obſtacles que moi. Iſolé, je cauſe peu d'ombrage : on ſe contente de plaiſanter & de médire ; mais s'il y avoit ſeulement cinq ou ſix Médecins comme moi répandu dans Paris, l'avarice, tremblante pour ſes gains habituels, ne verroit en eux que des ennemis dangereux & prêts à tout envahir ſans partage. On mettroit tout en œuvre pour faire ſuſpecter & pour détruire leur doctrine : le merveilleux de leurs effets aideroit à ſonner & faire prendre l'alarme. Peut-être même l'imprudence des perſonnes dépoſitaires de mes principes donneroit-elle lieu à des interprétations fâcheuſes. Car je puis & dois répondre de moi : mais je ne puis ni ne dois répondre des autres. Alors il ne ſeroit pas ſurprenant que la vérité fût contrainte à ſe cacher dans l'aviliſſement. Je penſe qu'il vaut mieux, quoi qu'il en coûte, différer

---

emporté tant de matelots dans les ports de France ? Peut-être n'en auroit-il péri aucun, ſi j'avois été écouté deux ans auparavant, comme cela ſe pouvoit.

ſon triomphe avec prudence que de le compromettre par trop de précipitation.

Tels ſont en ſubſtance les principes qui ont dû ſervir de regle à ma conduite, ſoit à Vienne, ſoit en France.

Lorſque j'arrivai à Paris, quelques feuilles publiques avoient annoncé que je quittois l'Allemagne dans le deſſein de ſoumettre ma cauſe au jugement des ſavants François. On avoit répandu dans le Public des écrits où ma réputation étoit déchirée, & ma découverte tournée en ridicule : je n'étois pas mieux traité dans les correſpondances particulieres. Ces circonſtances, jointes à la ſingularité & au mérite réel de ma découverte, me perſuadoient qu'il pouvoit être queſtion de moi en Pays étranger; mais je n'avois nulle prétention à une célébrité acquiſe. Je fus donc étonné de me voir recherché à Paris avec quelque empreſſement. A peine eus-je fait choix d'un pied-à-terre, que je me vis aſſailli de perſonnes qui venoient me conſulter. * Ce début

* Un jour que j'avois du monde chez moi, l'on m'annonça un Préſident d'une Cour Souveraine. Je vis entrer une perſonne dans le coſtume des gens de robe, qui, ſans égard pour le reſte de la compagnie, s'empara de moi, me conſulta ſur ſes maladies, & m'accabla de queſtions, en parlant à outrance & avec une familiarité que je trouvois déplacée dans un homme bien né. C'étoit M. Portal, Médecin à Paris, qui, très-ſatisfait de ſa gentilleſſe, ſe hâta d'en tirer vanité dans le monde. Il étoit prouvé ſans replique, ſelon lui, que je n'avois aucun des talents dont je me vantois, puiſque, ſur ſa parole, je l'avois cru malade quoiqu'il n'en fût rien, puiſque j'avois ajouté foi à l'aſſurance qu'il me donnoit d'éprouver

me flatta; mais m'appercevant bientôt que la curiosité superficielle étoit un goût dominant dans cette Capitale, je jugeai convenable de rompre sans affectation toute liaison propre à me conduire par une route aussi contraire à mes vues.

Cependant j'avois au nombre de mes Connoissances M. Le Roi, Directeur de l'Académie des Sciences de Paris. Il avoit assisté à plusieurs de mes expériences, avoit reconnu la réalité de ma découverte, paroissoit en apprécier les conséquences, & prendre intérêt à ses succès. Je ne lui dissimulai pas combien j'avois été étonné du peu d'accueil fait par sa Compagnie à mes ouvertures, & combien je trouvois étrange son indifférence pour une question où il s'agissoit du salut du Peuple.

M. Le Roi m'offrit sa médiation auprès de sa Compagnie, si je consentois à faire une seconde tentative. Je lui remis les assertions relatives à mon systême, & nous convinmes du jour où je me rendrois à l'Académie pour être témoin du rapport.

Je fus exact : j'arrivai d'assez bonne heure pour voir se former une assemblée de l'Académie des Sciences de Paris.

A mesure que les Académiciens arrivoient, il s'établissoit des Comités particuliers, où se traitoient sans doute autant de questions savantes. Je supposois

---

des sensations que, dans le fait, il n'éprouvoit pas, & puisqu'enfin dupe de l'habit, je n'avois pas su distinguer le pantalon du Président.

avec vraisemblance, que lorsque l'assemblée seroit assez nombreuse pour être réputée entiere, l'attention divisée jusqu'alors, se fixeroit sur un seul objet. Je me trompois : chacun continua sa conversation ; & lorsque M. Le Roi voulut parler, il réclama inutilement une attention & un silence qu'on ne lui accorda pas. La persévérance dans cette demande fut même vertement relevée par un de ses confreres impatienté, qui l'assura positivement qu'on ne feroit ni l'un ni l'autre, en lui ajoutant qu'il étoit bien le maître de laisser le Mémoire qu'il lisoit sur le bureau, où pourroit en prendre communication qui voudroit. M. Le Roi ne fut pas plus heureux dans l'annonce d'une seconde nouveauté. Un second confrere le pria cavaliérement de passer à un sujet moins rebattu, par la raison péremptoire qu'on l'ennuyoit. Enfin une troisieme annonce fut brusquement taxée de charlatanerie par un troisieme confrere, qui voulut bien suspendre sa conversation particuliere tout exprès, pour donner cette décision réfléchie.

Heureusement il n'avoit pas été question de moi en tout cela. Je perdis le fil de la séance, & réfléchissant sur l'espece de vénération que j'avois toujours eue pour l'Académie des Sciences de Paris, je conclus qu'il étoit essentiel pour certains objets de n'être vus qu'en perspective. Révérés de loin, qu'ils sont peu de chose vus de près !

M. Le Roi me tira de ma rêverie en m'annonçant qu'il alloit parler de moi. Je m'y opposai vi-

vement, le priant de remettre la chofe à un autre jour. Les efprits, Monfieur, me paroiffent très-mal difpofés aujourd'hui, lui dis-je. On a manqué d'égards pour vous, n'eft-il pas à préfumer qu'on en auroit encore moins pour un étranger tel que moi. A tout événement, je defire n'être pas préfent à cette lecture. Je ferois forti fi M. Le Roi avoit infifté.

L'affemblée finit comme elle avoit commencé : fes Membres défilerent fucceffivement. Il ne refta bientôt plus qu'une douzaine de perfonnes, dont M. Le Roi éveilla fuffifamment la curiofité, pour qu'on me preffât de faire des expériences.

L'enfantillage de me demander des expériences, avant de fe mettre au fait de la queftion, m'en auroit fait paffer l'envie fi je l'avois eue. Je m'excufai mal-adroitement fur ce que le lieu n'étoit pas convenable. Plus mal-adroitement encore je me laiffai entraîner, fans favoir m'en défendre, chez M. Le Roi, où M. A***, fujet à des attaques d'afthme, voulut bien fe prêter à mes effais. *

M. A***, étoit dans un fauteuil : j'étois debout devant lui, & je le tenois par les mains : à quelque diftance, & derriere moi, ricanoit défobligeamment le refte de la Compagnie.

J'interrogeai

* J'ai annoncé que je nommerois chacun par fon nom ; mais la fcene que je décris eft trop bizarre : je n'ai pas la force d'en nommer les Acteurs. Il fuffira de favoir que nous étions dix ou douze perfonnes raffemblées chez M. Le Roi : tous Académiciens, ou afpirants à l'être.

J'interrogeai M. A***, ſur la nature des ſenſations que je lui occaſionnois. Il ne fit aucune difficulté de me répondre qu'il ſentoit des tiraillements dans les poignets, & des courants de matiere ſubtile dans les bras; mais lorſque ſes Confreres lui firent ironiquement la même queſtion, il n'oſa leur répondre qu'en balbutiant, & d'une maniere équivoque. Je ne jugeai pas à propos de m'en tenir là : je procurai à M. A ***, une attaque d'aſthme : la toux fut violente. Qu'avez-vous donc, lui demanderent ſes Confreres d'une air moqueur? Ce n'eſt rien, repliqua M. A *** : c'eſt que je touſſe : c'eſt mon aſthme : j'en ai tous les jours des attaques pareilles. Eſt-ce à la même heure, lui demandai-je à mon tour & à haute voix? Non, répondit-il, mon accès a avancé; mais ce n'eſt rien. Je n'en doute pas, repris-je froidement, & je m'éloignai pour mettre fin à cette ſcene ridicule.

Je crus m'appercevoir que M. A*** étoit moins gêné après le départ de pluſieurs témoins. Nous n'étions plus que cinq, y compris MM. A***, le Roi & moi. J'offris à ces Meſſieurs une preuve que notre organiſation eſt ſujette à des pôles, ainſi que je l'avois avancé. Ils y conſentirent, & en conſéquence je priai M. A*** de mettre un bandeau ſur ſes yeux. Cela fait, je lui paſſai les doigts ſous les narines à pluſieurs repriſes; & changeant alternativement la direction du pôle, je lui faiſois reſpirer une odeur de ſoufre, ou je l'en privois à vo-

lonté. Ce que je faiſois pour l'odorat, je le faiſois également pour le goût, à l'aide d'une taſſe d'eau.

Ces expériences ayant été bien conſtatées par l'aveu formel & répété de M. A***, je me retirai très-peu ſatisfait, on peut le croire, de la compagnie avec laquelle j'avois ſi déſagréablement perdu mon temps.

Peu de jours après, j'allai rendre mes devoirs à ſon Excellence M. de Merci, Ambaſſadeur de l'Empire. Je le trouvai prévenu contre la ſolidité des expériences que je viens de citer. Il avoit été inſtruit par l'Abbé Fontana, qui, n'ayant pas été témoin, ne parloit que d'après M. Le Roi : ce que je trouvai tout au moins ſingulier.

J'eus occaſion de remettre mes aſſertions à M. le Comte de Maillebois, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Membre de l'Académie des Sciences. Elles faiſoient partie d'un Mémoire, où j'expoſois ſuccinctement le deſir que j'avois eu de faire coopérer ſa Compagnie au ſuccès d'une découverte auſſi eſſentielle que la mienne, & la peine que je reſſentois de n'avoir pas réuſſi.

M'étant rencontré chez ce Seigneur avec M. Le Roi, je me plaignis amérement du ſens-froid avec lequel ce dernier m'avoit expoſé, moi étranger & ſans ſupport, à l'incivilité de ſes Confreres. Dans ma juſte indignation, j'allai juſqu'à prononcer que je croyois devoir faire peu de fond ſur un homme qui, après avoir embraſſé de ſon propre mouve-

ment la cause de la vérité, la soutenoit aussi mal dans l'occasion.

L'urbanité Françoise adoucit l'aigreur de cette conversation. Du procédé M. de Maillebois nous conduisit insensiblement à ne parler que de la chose. A des questions réfléchies sur le genre, les effets & les conséquences de ma découverte, il joignit le regret de ne s'être pas trouvé à portée de m'épargner les désagrements dont je me plaignois, & le desir de voir les expériences que ses Confreres avoient dédaignés. Je consentis à lui donner cette satisfaction.

Au jour indiqué MM. de Maillebois & Le Roi se rendirent chez moi. Le dernier s'étoit fait accompagner de sa femme & d'un de ses amis. Moi, j'avois eu soin de rassembler quelques malades. L'un d'eux enfloit & désenfloit sous mes mains. Ce peu de mots doit suffire pour faire penser que mes expériences furent satisfaisantes.

M. de Maillebois ne chercha point de subterfuges. Il convint avec candeur de son étonnement; mais en même temps il avoua qu'il n'oseroit rendre compte à l'Académie de ce qu'il avoit vu, dans la crainte qu'on ne se moquât de lui. M. Le Roi, très-fort du même avis, me proposa de mettre la vérité en évidence par le traitement & la guérison de plusieurs maladies.

Je rejettai ce moyen comme peu fait pour convaincre gens à qui la science ne donne pas la fa-

culté d'apprécier par le raisonnement le mérite d'expériences telles que les miennes. J'ajoutai au surplus, que lorsque je m'étois déterminé à fuir les lieux de ma naissance à raison des dégoûts que m'avoit fait éprouver le traitement heureux de maladies très-graves, ce n'avoit pas été pour m'exposer ailleurs à des désagréments de la même espece; que si jamais les circonstances exigeoient de nouveau le sacrifice de mon repos, je le devois à ma Patrie de préférence à tout autre Pays; qu'il entroit dans mes projets de connoître la France, l'Angleterre, la Hollande, &c. d'établir des relations avec les Savants de ces divers lieux, de leur prouver l'existence d'une vérité physique inconnue, & même d'en constater à leurs yeux l'utilité par des expériences sans appareil; mais qu'il ne pouvoit me convenir de me fixer, sans objet déterminé, en pays étranger, d'y élever des disputes inutiles, d'y soulever les Médecins contre ma découverte, peut-être même contre ma personne, que desirant en un mot me faire connoître en Physicien & non en Médecin, je devois uniquement agir en Physicien, jusqu'à ce que les circonstances me permissent de faire mieux.

J'avois entendu plusieurs fois attribuer vaguement à l'imagination ceux de mes effets que l'on vouloit nier; mais il étoit nouveau pour moi d'entendre lui attribuer des effets avoués tels que je venois de les produire. Cette pitoyable objection sortit de la bouche de M.r Le Roi.

J'étois armé contre les raiſonnements ſpécieux de la prudence ordinaire. Les déclamations tant rebattues en faveur de l'humanité, avoient perdu le droit de me ſéduire : j'aurois même réſiſté aux ſollicitations de l'amitié, bien convaincu que je ne devois être mû que par des conſidérations indépendantes de tout intérêt particulier; cependant, je ne ſus pas tenir contre un raiſonnement puéril. Pris au dépourvu, je fus piqué : je perdis mes principes de vue; & je m'engageai comme par défi, & contre toute eſpece de raiſon, à entreprendre le traitement d'un certain nombre de malades.

Cette eſpece de preuves paroît ſans replique : c'eſt une erreur. Rien ne prouve démonſtrativement que le Médecin ou la Médecine guériſſent les maladies. On verra dans la ſuite de cet écrit avec quelle ſérénité l'on a fait uſage de ce raiſonnement contre moi. Qu'on ne ſe hâte donc pas de m'accuſer de paradoxe. *

Mais lorſque, par exemple, je promene ſous mon doigt une douleur fixe occaſionnée par une incommodité quelconque; lorſque je la porte à volonté du cerveau à l'eſtomac, de l'eſtomac au bas-ventre, & réciproquement du ventre à l'eſtomac & de l'eſtomac au cerveau, il n'y a que la folie con-

---

* Guériſſez, me crie-t-on de tous côtés, & l'on vous croira. Rien n'eſt plus faux. J'ai très-aſſurément fait des cures dans Paris. Quoi de plus commun néanmoins que d'entendre décider qu'il n'en exiſte aucune.

ſommée ou la mauvaiſe foi, la plus inſigne qui puiſſent méconnoître l'Auteur de ſenſations pareilles.

J'avance donc en axiome inconteſtable, que tout Savant doit en une heure de temps être auſſi convaincu de l'exiſtence de ma découverte, qu'un Payſan des Montagnes Suiſſes pourroit l'être après des traitements de pluſieurs mois.

Cependant, on vient de voir que je m'engageai à des traitements ſuivis pour convaincre des Savants. Il fut convenu que je n'entreprendrai pas des malades que préalablement leur état ne fût conſtaté par les Médecins de la Faculté de Paris, afin de pouvoir juger les ſuccès par l'inſpection des perſonnes, lorſque leurs traitements ſeroient conſommés.

J'ai fidélement tenu ces engagements. Je me retirai au mois de Mai 1778, avec quelques malades, au village de Creteil, à deux lieues de Paris; le 22 Août ſuivant, j'écrivis à M. Le Roi la lettre que voici.

M. MESMER à M. LE ROI, Directeur de l'Académie des Sciences de Paris.

Creteil, le 22 Août 1778.

J'AI eu l'honneur, Monſieur, de vous entretenir pluſieurs fois à Paris, en votre qualité de Directeur de l'Académie, du MAGNÉTISME-ANIMAL. Quelques-uns de MM. vos Confreres ont eu auſſi des conférences avec moi ſur ce principe. Son exiſtence vous a paru ſenſible par les épreuves que j'ai faites ſous vos yeux & ſous les leurs. Je vous ai remis mes propoſitions ſommaires pour être communiquées à l'Académie.

J'ai aussi laissé à M. le Comte de Maillebois un Mémoire relatif. Vous m'avez paru l'un & l'autre desirer qu'aux preuves de l'existence, je joignisse celles de l'utilité. J'ai entrepris en conséquence le traitement de plusieurs malades, qui ont bien voulu, pour cet effet, se rendre au village de Creteil, que j'habite depuis quatre mois.

Quoique j'ignore encore, Monsieur, la façon de penser de l'Académie sur mes propositions, je m'empresse de l'inviter, par votre médiation, & vous-même aussi particuliérement, Monsieur, à constater l'utilité du MAGNÉTISME-ANIMAL, appliqué aux maladies les plus invétérées. Leurs traitements devant finir avec ce mois, j'ose espérer que vous voudrez bien me transmettre les intentions de l'Académie, en m'indiquant le jour & l'heure où ses députés voudront bien m'honorer de leur visite, afin que je me mette en état de les recevoir. C'est avec des sentiments de la plus parfaite considération, que j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

L'Académie ne jugea pas à propos de répondre à cette lettre. Le récit qui va suivre de mes relations avec la Société Royale de Médecine dira pourquoi je n'en fus pas surpris.

Je cherchai à savoir comment les choses s'étoient passées. On m'assura que M. Le Roi ayant eu l'honnêteté de présenter ma lettre à l'Académie, la lecture en avoit été interrompue par MM. d'Aubenton & Vicq d'Azir, qui s'étoient formellement opposés à ce que l'on s'occupât de ma découverte. Ces deux Messieurs sont Membres de la Société Royale de Médecine.

Vrai ou faux, ce procédé ne m'étonna pas de la

part de M. Vicq d'Azir. Il n'en fut pas de même de M. d'Aubenton. Associé en émule aux écrits & à la gloire d'un homme immortel, fidele compagnon du chantre éloquent, dont s'honorent à l'envi la France & la Nature, il n'auroit pas dû perdre de vue, que s'il marche vers la postérité d'un pas ferme à côté de M. de Buffon, c'est pour y être assis sur un trône de merveilles inconcevables. Je l'attends là, pour lui demander de quel droit il a dit à la Nature que les limites de sa puissance sont placées en deça de la carriere que j'affirme lui voir parcourir.

Je viens de rendre un compte exact & vrai de mes relations avec l'Académie des Sciences de Paris : je m'attends que l'on criera à l'imposture : toutes les voix sont intéressées à déposer contre moi : Il ne se levera pas un seul témoin en ma faveur; cependant, seul contre tous, je parois en assurance devant mes juges. C'est au Public que j'en appelle. Je me flatte qu'il pesera sur-tout ma lettre à M. Le Roi. Elle n'a certainement été écrite que parce qu'il y avoit des conventions antérieures. Ce point accordé, il est évident 1°. que j'ai recherché l'Académie des Sciences de Paris; 2°. que j'ai fait des expériences & traité des malades pour opérer sa conviction; 3°. qu'elle ne s'est pas mise fort en peine d'être convaincue.

Je n'en demande pas davantage.

RELATIONS

Avec la Société Royale de Médecine de Paris.

Il eſt aſſez généralement reçu dans Paris, que j'ai eu mauvaiſe grace de refuſer une *Commiſſion* nommée par la Société Royale de Médecine, pour l'examen de ma découverte.

Ai-je refuſé cette *Commiſſion?* La queſtion ainſi établie le ſeroit ſi mal, que je pourrois y répondre indifféremment oui & non. Dans le fait, j'ai refuſé une *Commiſſion;* mais j'ai acccepté des *Commiſſaires :* eſpece d'énigme qui demande explication ſi l'on veut l'entendre.

Qu'eſt-ce qu'une *Commiſſion* de la Société Royale de Médecine de Paris? Le voici.

Lorſque le poſſeſſeur d'une poudre, d'une liqueur ou d'une compoſition quelconque, auxquelles on ſuppoſe des vertus médecinales, veut en faire commerce ſans courir le riſque d'être inquiété, il doit s'adreſſer à la Société Royale de Médecine, pour obtenir, dans les formes requiſes, une permiſſion que l'on appelle, tantôt *Brevet*, tantôt *Privilege.* En conſéquence, il ſe préſente au Secretaire-Perpétuel de la Compagnie : la Compagnie autoriſe le Suppliant à dépoſer une fiole de ſa liqueur ou un paquet de ſa poudre, le tout cacheté pour éviter les indiſcrétions. Des Commiſſaires nommés exprès,

& tenus à garder le ſecret, ont ſeuls le droit d'ouvrir ces dépôts lorſqu'il en eſt temps. Il en font l'analyſe chymique, s'il y a lieu; aſſiſtent aux traitements entrepris par les auteurs ou poſſeſſeurs des remedes, & conſtatent leurs bons ou leurs mauvais ſuccès. Sur leur rapport ſe forme l'opinion de la Compagnie. Toutes ces formalités, & de plus rigoureuſes encore, s'obſervent avec la plus ſcrupuleuſe exactitude; & néanmoins, c'eſt ainſi que ſont *brevetés* ou *privilégiés*, tous les marchands de poiſons qui, ſous le nom générique de charlatans, dévaſtent à l'envi les Villes & les Campagnes de ce beau Royaume.

Il y a ſans doute tel de mes Lecteurs qui s'apperçoit déja que je n'ai pu accepter une pareille *Commiſſion :* je n'ai ni poudre ni liqueur à dépoſer; je n'ai ni *Brevêt* ou *Privilege* à ſolliciter; mon deſir n'eſt pas de m'établir en France; & très-certainement je ne veux y faire aucun commerce de drogue. Enfin, ſi ma doctrine pouvoit ſe mettre dans une fiole ou dans un paquet, je ne confierois la fiole ou le paquet qu'à des individus dont la ſageſſe me feroit connue de longue-main, & non à des *Commiſſaires* choiſis au haſard ou nommés, par ordre du tableau.

Voilà comment & pourquoi j'ai refuſé une *Commiſſion.* A préſent voici comment & pourquoi j'ai demandé des *Commiſſaires.*

J'ai en main une vérité eſſentielle au bonheur de

l'humanité. Il ne ſuffit pas que je veuille être le bienfaiteur des hommes : il eſt encore néceſſaire qu'ils agréent le bienfait. Avant tout, il faut qu'ils y croient. A cet effet, j'ai recherché les perſonnes dont l'opinion a quelque prépondérance dans le Public. Je leur ai propoſé d'être témoins des effets ſalutaires de ma découverte, de faire valoir la vérité en lui rendant hommage, & de mériter, par ce facile moyen, la reconnoiſſance des Nations. La Société Royale de Médecine de Paris n'a pas jugé ce rôle digne d'elle. Elle m'a refuſé des *Commiſſaires*, ſous le ſavant prétexte que je ne préſentois ni poudre, ni liqueur, ni fiole, ni paquet.

Il ne faut ni ſe le diſſimuler ou l'oublier ; les difficultés entre les Savants & moi ne proviennent que de ce que je me contente d'invoquer leur témoignage, en les preſſant uniquement de conſtater & confeſſer hautement l'exiſtence & la réalité de ma découverte. Ils voudroient en être les arbitres, les juges, les diſpenſateurs. Leur Tribunal eſt tout, & la vérité ne leur eſt rien, s'ils n'en peuvent tirer avantage pour leur gloire ou leur fortune. Périſſe l'humanité plutôt que leurs prétentions !

Ils devroient reconnoître qu'au fond je n'ai d'autre but que celui qu'ils ſe propoſent eux-mêmes. Le Gouvernement quelconque à qui je remettrai ma découverte, ne la gardera certainement pas pour lui ſeul : il la leur livrera ; mais cette marche ne leur convient point. Ils me traitent avec mépris, parce

que je desire qu'on exige d'eux quelque sagesse dans l'administration de la vérité : on diroit qu'à leur avis, l'ordre & la science ne peuvent habiter ensemble ; & véritablement dans l'état actuel des choses on seroit tenté de croire qu'ils ont raison.

Le prétendu refus dont on m'accuse, n'est pas mon seul crime aux yeux de la Société. J'ai eu le tort des circonstances. Non-seulement j'ai refusé, mais j'ai refusé dans un moment fâcheux, dans un moment où l'on avoit des vues sur moi. Si je n'entrois pas dans quelques détails à ce sujet, on ne concevroit rien à la marche singuliere de cette Compagnie en toute cette affaire.

La Société Royale de Médecine de Paris étoit un établissement si nouveau lorsque j'ai traité avec elle, qu'elle n'étoit pas encore née : * elle n'étoit que conçue ou portée. J'ai, pour ainsi dire, assisté à l'enfantement. Le travail en fut laborieux, & le berceau qui la reçut, n'a résisté qu'avec peine aux orages dont il fut assailli. La Faculté de Médecine de Paris en possession depuis des siecles de réunir la théorie, la pratique & l'enseignement de la Médecine, s'est vivement opposée à ce qu'on désunît des fonctions faites pour se soutenir & s'ennoblir mutuellement. Elle prétendoit qu'il étoit inutile, ou

* Il y avoit déja quatre mois que je traitois avec la Société, lorsqu'elle obtint les lettres-patentes du mois d'Août 1778, titre de sa création. Il seroit long & inutile de dire quelle espece d'existence elle avoit auparavant.

pour mieux dire, dangereux de créer en Médecine une Académie de paroles & d'écrits sans action nécessaire, dont l'effet infaillible seroit d'avilir par les suites la pratique & encore plus l'enseignement, en portant hors de la pratique & de l'enseignement les encouragements, les distinctions, les récompenses & les prérogatives. Tel étoit le fonds de la discussion, qui d'ailleurs ne me regarde pas. Le procès a été vuidé en faveur de la Société : elle a eu l'autorité pour elle, & il est aujourd'hui vraisemblable que la Faculté ne se relevera jamais du coup qui doit par ses suites la plonger dans un avilissement absolu, elle, ses Membres, ses Ecoles & ses Eleves.

Cependant il s'agissoit de mettre le Public de son parti : il falloit se faire un nom dans le monde; car, tout en méprisant le Public, on veut l'avoir pour soi. Il paie si bien le bruit que l'on fait pour lui plaire!

Pressée de se faire valoir par toutes sortes de nouveautés, la Société voulut bien jetter les yeux sur moi : elle me présenta à baiser le sceptre qu'elle étend sur le charlatanisme : je ne m'inclinai pas : ce fut mon malheur. Peut-être cependant les choses se seroient-elles rangées à l'amiable, si le tranchant Secretaire-Perpétuel de cette Compagnie n'avoit pas rompu sans égards les mesures protectrices de ses liants Confreres.

Le récit des faits va dire si ma présomption est ou n'est pas vraisemblable.

Les journaux & les feuilles publiques m'avoient transmis à Vienne de merveilleux effets de l'électricité administrée par M. Mauduit, sur les maladies reconnues les plus graves. Dès mon arrivée à Paris, je m'empressai de rendre visite à ce Médecin. L'inspection de ses malades, assemblés dans ce moment, & son propre rapport, me détromperent. J'appris même de lui qu'il ne pouvoit citer aucune guérison. Il me témoigna le desir de voir l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL sur quelques-uns de ses malades. Je m'approchai d'une femme paralytique des bras, & d'un homme ayant perdu la faculté du tact des deux mains. Ils éprouverent de leur aveu des sensations extraordinaires qui leur étoient inconnues par l'électricité. M. Mauduit m'en témoigna son étonnement, & je me retirai après avoir reçu de lui des honnêtetés particulieres.

Je reçus successivement la visite de MM. Mauduit, Andry, Desperrieres & l'Abbé Tessier, tous Membres de la Société Royale de Médecine.

J'ignorois l'existence & la constitution de cette Compagnie. Ces Messieurs voulurent bien me l'apprendre. Instruits que je m'étois engagé envers l'Académie des Sciences à traiter des malades, ils m'objecterent que l'inspection des remedes nouveaux étant désormais attribuée à la Société Royale, je devois m'adresser à elle.

Je n'argumentai pas contre la prétention ; mais j'observai, en premier lieu, que le témoignage de

l'Académie étoit suffisant dans la question proposée, en ce qu'il s'agissoit moins de connoître d'un remede que de constater l'existence d'une vérité physique ; en second lieu, qu'étant lié de parole avec elle, je n'aurois pas le mauvais procédé de manquer à mes engagements. Néanmoins, n'appercevant dans la concurrence de la Société rien de désobligeant pour l'Académie, je proposai à ces Messieurs de suivre & constater les mêmes expériences qu'elle.

L'offre acceptée, ces Messieurs me proposerent à leur tour une de leurs *Commissions*. Je demandai ce que c'étoit ; & lorsqu'on me l'eut expliqué, je n'en voulus plus entendre parler. Je m'exprimai plusieurs fois à cet égard si clairement, & avec tant de précision, que pour aviser aux moyens de lever cet obstacle, il fut tenu deux assemblées particulieres où j'assistai.

Nous convînmes enfin qu'on suivroit les mêmes errements que l'Académie des Sciences, c'est-à-dire, que je m'engageai envers la Société, ainsi que je m'étois engagé envers l'Académie, à n'entreprendre que des malades dont l'état auroit été préalablement constaté par des Médecins de la Faculté de Paris, de maniere à juger les succès par l'inspection des personnes après la consommation de leurs traitements.

On auroit bien voulu ne mêler directement ni indirectement aucun Médecin de la Faculté dans

cette affaire ; mais cette clause, après un débat très-suffisant, ayant paru inadmissible, je promis de faire successivement présenter à la Société chaque malade que je devois traiter, afin qu'elle pût s'assurer par elle-même de la solidité & de la vérité des consultations.

Je consentis encore à remettre d'avance les rapports, consultations & attestations des Médecins de la Faculté entre les mains de la Société.

Conformément à ces conventions, je fis présenter la D^lle. L***. par sa mere à MM. Mauduit & Andry. Cette jeune personne étoit épileptique, & ses accès se répétoient si fréquemment qu'elle en éprouva plusieurs en présence de ces deux Médecins. Néanmoins ils ne jugerent pas leurs lumieres suffisantes pour constater cette maladie. Seulement, M. Mauduit prétendit qu'avec son électricité il pourroit bien voir si la jeune personne ne jouoit pas un rôle factice. Il auroit peut-être mieux valu faire la chose & ne pas la dire. Le propos parut dur & affligeant à la mere. Elle offrit les consultations de plusieurs Médecins & Chirurgiens, même le témoignage du Bourreau, à qui, dans son désespoir, elle avoit confié la santé de sa fille. Tout fut également refusé. Telle consultation ne signifioit rien, parce qu'elle étoit donnée par un Médecin de la Faculté. M. Bordeu ne pouvoit plus avoir d'autorité : il étoit mort. M. Varnier, Médecin à Vitri-le-François, n'étoit qu'un inconnu. MM. Didier, pere,

&

& Moreau n'étoient que des Chirurgiens, &c. La malheureuse mere vint me trouver en larmes. Je la consolai en me chargeant de sa fille, sans m'occuper autrement des tracasseries que je prévoyois.

Je n'envoyai plus des malades à examiner à Messieurs Mauduit & Andry. *

---

* La mere de la Dlle. L *** est en état de domesticité. On m'objectera sans doute qu'un témoin de cet ordre n'est pas recevable. Je réponds à cela que c'est précisément parce qu'elle n'est pas savante, que ses paroles sont preuve en fait de Sciences. Elle raconte simplement ce qu'elle ne sauroit inventer. D'ailleurs ce que je dis d'après elle, se rapproche tant de ce que j'ai entendu de mes propres oreilles, qu'il y auroit de la puérilité à moi de révoquer cette narration en doute.

M. d'Eslon a fait mention de la cure de la Dlle. L *** page 70. de ses *Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL.* Depuis la publication de son livre, on nous avoit assuré que la jeune personne étoit retombée dans un état pire que le passé. Cela se pouvoit, & nous en étions d'autant moins étonnés que, suivant les mêmes rapports, on violentoit son inclination dans une maison religieuse, &c. Quelle n'a pas été ma surprise, lorsque rentrant chez moi, il n'y a pas bien long-temps, j'y ai trouvé la Dlle. L *** en compagnie de sa mere? L'air de santé & l'embonpoint de la fille me confondirent : je crus rêver, & restai muet quelques instants. Enfin j'expliquai les causes de mon étonnement, & j'appris que la mere, appellée par son état à la campagne, avoit placé sa fille dans un Convent. Des restes assez vifs de crises avoient alarmé les Religieuses & autres témoins. Cependant la santé avoit toujours été de mieux en mieux. Successivement il n'avoit resté que le souvenir de la maladie & le sentiment d'une reconnoissance que la mere & la fille me témoignerent avec effusion. De mon côté je n'étois pas sans émotion tant que dura cette scene.

Voilà de quelle maniere on voit, on interprête & l'on raconte dans le monde. Je profiterai de cet exemple pour faire observer que si la cure de la Dlle. L *** & d'autres avoient eu lieu sous les auspices & sous les yeux du Gouvernement, il ne resteroit rien

J'étois à peine établi depuis douze jours avec quelques malades au village de Creteil, lorſque j'appris, par une voie très-détournée, l'arrivée prochaine d'une *Commiſſion* de la Société Royale. Le bruit en fut répandu dans ma maiſon par un laquais, qui l'avoit entendu raconter à l'un des Commiſſaires nommés. Il vint juſqu'à moi ; & quoique la choſe me parût inconcevable en elle-même, les détails étoient ſi poſitifs, que je chargeai la perſonne avec qui je correſpondois à Paris, de rappeller à ces Meſſieurs nos conventions mutuelles, ainſi que mon refus très-formel & très-répété d'une *Commiſſion.*

Mes intentions remplies, je me rendis à Paris, & témoignai à MM. Andry & Deſperrieres ma ſurpriſe de leur procédé irrégulier. Ce dernier me répondit que la *Commiſſion* n'avoit été déterminée que ſur une demande faite en mon nom. Je lui repréſentai à mon tour que ſi j'avois changé d'avis, je n'aurois confié à perſonne le ſoin d'en inſtruire la Société, que perſonnellement il auroit dû ſe méfier d'un changement auſſi ſubit, lui qui connoiſſoit parfaitement mes intentions oppoſées ; enfin, pour trancher la queſtion, je déſavouai formellement toutes démarches relatives faites en mon nom. *

à objecter contre les preuves de ce genre. Quelle différence aujourd'hui ! Je raconte : à peine fait-on attention.

* Il étoit vrai que la demande avoit été faite ; mais avec qui la perſonne qui abuſoit de mon nom étoit-elle d'accord ? Ce n'étoit pas avec moi. J'ai toujours penſé que quelques Membres de la Société Royale étoient mieux inſtruits que moi à ce ſujet.

Ce langage déplut à M. Desperrieres, & le fit sortir de sa modération ordinaire. Il mit fin à l'entretien, en m'assurant qu'on ne prenoit intérêt, ni à mes traitements, ni à ma découverte, ni à moi, & qu'au surplus je trouverois chez moi la réponse de la Société. Effectivement, de retour à ma campagne, je reçus la lettre suivante, à laquelle je joins ma réponse.

M. VICQ D'AZIR, Secretaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris, à M. MESMER.

Paris, le 6 Mai 1778.

LA Société Royale de Médecine m'a chargé, Monsieur, dans la séance qu'elle a tenue hier, de vous renvoyer les certificats qui lui ont été remis de votre part, *sous la même enveloppe, que l'on a eu soin de ne pas décacheter.* Les Commissaires qu'elle a nommés, *d'après votre demande*, pour suivre vos expériences, ne peuvent & ne doivent donner aucun avis sans avoir auparavant constaté l'état des malades par un examen fait avec soin. *Votre lettre* annonçant que *cet examen* & les visites nécessaires n'entrent pas dans votre projet, & que pour y suppléer, il nous suffit, suivant vous, d'avoir la parole d'honneur de vos malades & des attestations, la Compagnie, en vous les remettant, vous déclare qu'elle a retiré la commission dont elle avoit chargé quelques-uns de ses Membres à votre sujet. Il est de son devoir de ne porter aucun jugement sur des objets dont on ne la met pas à portée de prendre une pleine & entiere connoissance, sur-tout lorsqu'il s'agit de justifier des assertions nouvelles. Elle se doit à elle-même cette circonspection dont elle s'est toujours fait & se fera toujours une loi.

Je suis très-parfaitement,

MONSIEUR, &c.

M. MESMER à M. VICQ D'AZIR, Secretaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris.

Creteil, le 12 Mai 1778.

MON intention, Monſieur, ayant toujours été de démontrer l'exiſtence & l'utilité du principe dont j'ai eu l'honneur d'entretenir Meſſieurs de la Société Royale de Médecine, je me ſerois empreſſé de ſolliciter moi-même près d'elle la commiſſion dont il eſt queſtion dans la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 de ce mois, ſi j'avois pu penſer que des maladies auſſi graves que celles dont j'ai entrepris le traitement, fuſſent ſuſceptibles d'être caractériſées à la ſimple inſpection & au ſeul rapport des malades. MM. Mauduit & Andry, Membres de la Société Royale, ont penſé comme moi ſur cet article, lorſqu'ils ont répondu à la Dame L***, qui leur préſentoit ſa fille pour conſtater ſa maladie, qu'ils voyoient bien que la jeune perſonne faiſoit des mouvements convulſifs ; mais que ces ſignes apparents étoient inſuffiſants pour motiver leur attention. J'ai donc pris, Monſieur, de tous les partis celui qui paroiſſoit le plus ſûr, & en même-temps le plus conforme aux intentions de la Société Royale, en réclamant des malades qui vouloient bien m'accorder leur confiance des atteſtations ou conſultations faites & ſignées par les Médecins de la Faculté, & je dépoſois ces pieces ſous les yeux de la Société Royale, afin de la mettre en état de juger du mérite des guériſons, lorſque le temps & les circonſtances me permettroient de les lui offrir.

D'après ces réflexions, Monſieur, que vous voudrez bien communiquer à la Société Royale en réponſe à la lettre qu'elle vous a chargé de m'écrire, elle jugera facilement que la demande d'une commiſſion, & toutes les démarches analogues, ont été faites ſans mon aveu. J'ai la confiance qu'elle voudra bien n'en pas douter d'après l'aſſurance que j'en donne, m'accorder pour l'avenir les mêmes bontés qu'elle m'a té-

moignées pendant mon séjour à Paris, & croire que je m'empresserai toujours de déférer à la supériorité de ses lumieres. J'ose vous prier de lui offrir ces foibles expressions de mes respectueux sentiments. Ne doutez pas de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR, &c.

La Lettre ci-dessus de M. Vicq d'Azir doit paroître peu réfléchie ou insidieuse. Il étoit mal à lui de parler d'une de mes lettres qui n'existoit pas, de ma demande d'une commission qu'il savoit très-positivement que je désavouois, du refus de faire constater l'état de mes malades pour lequel il n'ignoroit pas que j'avois fait des démarches inutiles, &c.

Il auroit été dur de relever ces inattentions ou ces petites ruses. Ne songeant qu'à la conciliation, j'évitai soigneusement dans ma réponse toute récrimination, & m'appliquai, ainsi qu'on a pu s'en appercevoir, à ne compromettre personne. Inutiles soins! La lecture des lettres suivantes en convaincra.

M. MESMER à M. VICQ D'AZIR, Secretaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris.

Creteil, le 20 Août 1778.

NE doutant pas, Monsieur, que Messieurs de la Société Royale n'aient pris connoissance de la réponse que j'ai eu l'honneur de leur faire, par votre médiation, le 12 Mai dernier, & les traitements que j'ai entrepris à Creteil devant finir avec ce mois, je m'empresse d'inviter ces Messieurs à venir s'assurer par eux-mêmes du degré d'utilité du principe dont j'ai annoncé l'existence. Si vous avez la bonté, Monsieur, de

m'annoncer le jour & l'heure où ils voudront bien m'honorer de leur visite, je serai diposé à les recevoir, & à leur répéter l'assurance de mes respectueux sentiments.

J'ai l'honneur d'être, &c.

M. VICQ D'AZIR, Secretaire-Perpétuel de la Société Royale de Médecine de Paris, à M. MESMER.

Paris, le 27 Août 1778.

J'AI communiqué, Monsieur, la lettre que vous m'avez écrite, à la Société Royale de Médecine. Cette Compagnie, qui n'a eu aucune connoissance de l'état antérieur des malades soumis à votre traitement, ne peut porter aucun jugement à cet égard.

J'ai l'honnenr d'être, &c.

Ce congé positif ne me laissant plus rien à espérer de la Société Royale, je dus cesser toutes démarches auprès d'elle.

Je ne doute pas que la version de cette Compagnie ne differe de la mienne. Rien de plus aisé que de contester des faits avancés sur parole. Il n'est pas aussi facile de démentir ce qui est écrit.

On vient de voir dans les lettres du Secretaire-Perpétuel de la Société Royale, que les certificats remis de ma part pour constater l'état des maladies avant le traitement des malades, m'ont été renvoyés *sous la même enveloppe, qu'on a eu soin de ne pas décacheter*, & qu'on s'est très-positivement refusé à mes invitations, lorsque j'ai proposé de reconnoître le meilleur état des mêmes malades

après leurs traitements. Ces aveux formels ſont décicifs.

La Société Royale a eu ſes raiſons pour en agir ainſi : elle s'eſt preſcrite des uſages ; rien ne peut l'en faire ſortir ; mais ces uſages ne pouvoient l'autoriſer à répandre dans le Public, ſans autre explication, que j'avois refuſé une de ſes *Commiſſions* pour l'examen de ma découverte.

Par quels motifs cette Compagnie ſe preſcrit-elle des uſages contraires au but de toute inſtitution reſpectable ? Par quels motifs ſe permet-elle de ne pas conſtater, pour le bien du Peuple, ce qu'on lui donne à conſtater pour le bien du Peuple, ſous le prétexte qu'elle doit examiner ce qu'on ne lui donne pas à examiner ?

Les uſages de la Société Royale ſont calqués ſur les uſages de l'Académie des Sciences. Chaque jour celle-ci déroge aux ſiens, ſauf à modifier ſes atteſtations ſuivant les circonſtances. On a vu que cela n'a pas fait difficulté de l'Académie à moi. L'Académie ne m'a oppoſé ſes uſages en rien.

Au moment où la Société Royale de Médecine de Paris en agiſſoit ainſi ſur un fait des plus intéreſſants pour l'humanité, elle ſollicitoit & obtenoit des lettres-patentes (du mois d'Août 1778) où elle faiſoit inſérer qu'elle rempliſſoit *dignement* les eſpérances qu'on avoit conçues d'elle. Ils ont fait mettre dans les mêmes lettres, que tous les Membres de la Société Royale ſont autant de gens ſa-

vants, recommandables, remplis de zele, d'expérience & de capacité..... La plume tombe des mains. *

Je vais traiter une question plus intéressante. Qu'auroient vu les députés de l'Académie des Sciences & de la Société, si, comme ils le devoient, ils s'étoient rendus sur mes invitations au village de Creteil? Ils auroient vu des guérisons & des soulagements remarquables. La voix du Public est ici contre moi : cela doit être; ils l'ont dictée.

J'ai déja cité la Dlle. L*** à l'époque dont je parle, elle n'étoit pas guérie; cependant elle étoit soulagée de maniere à étonner tout examinateur digne d'un examen de cette importance. †

A cet exemple j'en ajouterai trois autres de personnes plus connues ¶ que j'ai traitées toutes trois

---

* Je ne suis pas venu en France pour m'y ériger en Aristarque de sa législation ; cependant n'écrivant pas uniquement pour des François, je puis dire combien je vois avec peine qu'on ait déja établi, dans quelques Etats voisins, des Sociétés de Médecine à l'instar de celle de Paris. Je ne puis qu'exhorter les personnes qui pourroient avoir le même projet pour d'autres lieux, à bien réfléchir sur ses conséquences avant de le mettre à exécution.

† Le genre de la maladie m'a fait supprimer le nom de la Demoiselle L***.

¶ En France la guérison d'une personne pauvre n'est rien : quatre cures bourgeoises ne valent pas celle d'un Marquis ou d'un Comte : quatre cures de Marquis équivalent à peine à celle d'un Duc; & quatre cures de Ducs ne feroient plus rien devant celle d'un Prince. Quel contraste avec mes idées, moi qui croiroit mériter l'attention du monde entier, quand bien même je n'aurois guéri que des chiens.

à Creteil depuis le mois de Mai 1778, jusqu'à la fin du mois d'Août suivant.

Mad. de la Malmaison s'étoit rendue chez moi impotente de toutes les parties inférieures du corps. Elle se retira, marchant librement.

Mad. de Berny y voyoit à peine pour se conduire. Elle me quitta lisant & écrivant.

M. Le Ch. du Haussay étoit attaqué dans toutes les parties du corps d'une paralysie imparfaite. A l'âge de quarante ans, il avoit les apparences de la vieillesse & de l'ivresse. Je le mis en état de marcher droit, sans appui, & avec vivacité.

Pour se faire une juste idée de la complication de ces maladies & de leurs cures, il faut en lire les détails dans les exposés qui m'en ont été laissés par les trois malades, & comparer les symptômes de maladies avec les symptômes de guérisons. Ces pieces tiendroient trop de place. On les trouvera à la suite de cet écrit en forme de pieces justificatives N°. 1. 2. 3.

On a fait imprimer que ces certificats ou autres étoient mendiés. Quoi ! toujours de l'odieux sans preuves & sans examen! Cette malhonnêteté gratuite attaque ceux qui les ont donnés au moins autant que moi. Que penser de Mesdames de la Malmaison, de Berny & de M. Le Ch. du Haussay, si tous trois s'étoient fait, sans aucun intérêt, un jeu de m'aider à tromper le Public en matiere aussi délicate. Voici le début de l'exposé que m'a laissé

M. le Ch. du Hauſſay. *La juſtice que je dois à la vérité, m'a fait donner au Public un détail circonſtancié*, &c. Celui qui s'exprimeroit ainſi contre ſa conſcience, ne ſeroit certainement pas un homme délicat.

On croit invalider les conſéquences preſſantes de ces cures en argumentant contre leur ſolidité. Les trois malades que je viens de citer, ſont tombés, dit-on, dans le même état, & même dans un état pire que le paſſé.

En admettant les faits pour vrais *, il y a dans cette maniere de raiſonner ſubterfuge & contradiction : ſubterfuge, en ce que l'on ne met en queſtion la ſolidité des cures que pour éviter de traiter ſérieuſement la queſtion de leur exiſtence : contradiction, en ce que la diſpute ſur la ſolidité ſuppoſe néceſſairement l'exiſtence que l'on nie.

Tant que les Savants feront vœu d'une pareille incohérence d'idées, il ſera impoſſible de les atteindre ou de les ſuivre.

---

* Je paſſe comme on voit, bien légérement ſur cette allégation; cependant je ne ſuis pas convaincu de ſa vérité.

L'an dernier, j'entendois aſſurer très-poſitivement que Mad. de la Malmaiſon ne marchoit plus. La veille, M. d'Eſlon lui avoit donné le bras dans Paris.

Je n'ai point appris que Mad. de Berny ſoit redevenue aveugle; mais j'ai compris qu'on attribuoit aux effets de mes traitements des incommodités ſurvenues depuis, non ſans l'aſſiſtance des plus grands Médecins de la Capitale. — Quant à M. le Ch. du Hauſſay, l'on m'a aſſuré qu'il avoit pratiqué un grand nombre de Médecins depuis que je ne l'ai vu.

Ramenons-les à des raiſonnements plus ſolides, en prêtant pour quelques inſtants aux têtes académiciennes & ſociétaires un peu moins de légéreté & un peu plus d'amour du bien qu'elles n'en ont montré. Suppoſons qu'en conſéquence de nos conventions, ces deux Compagnies ſe fuſſent rendues au village de Creteil pour s'y comporter avec la dignité & la vérité dont elles devroient être jalouſes.

Les Députés, gens bien élevés, n'auroient certainement pas affiché la prétention de dire ou de faire des gentilleſſes.

Ils auroient interrogé les malades avec décence & diſcrétion : ce qui n'empêche pas que le Médecin ne s'inſtruiſe à fond des détails eſſentiels.

Ils auroient encouragé & non inſulté le très-petit nombre de mes malades, qui par infériorité d'état auroient été timides devant eux.

En examinant avec attention & impartialité l'état des malades ſous leurs yeux, ils auroient eu pour objet de lui comparer, avec une égale attention & une égale impartialité, l'état des mêmes maladies antérieurement conſtatées par des Médecins.

Des converſations réfléchies avec les malades auroient ſervi à fixer la derniere opinion ſur l'efficacité de mes procédés.

Les raiſonnements approfondis, les ſimples apperçus, la naïveté, l'enthouſiaſme même des perſonnes queſtionnées auroient fourni autant de points

de comparaison propres à asseoir un jugement définitif sur la question proposée.

L'uniformité & la simplicité des témoignages auroient donné la certitude, que les soulagements obtenus n'étoient dus à aucuns médicaments connus jusqu'à présent.

Alors les Députés, bien convaincus de l'existence d'une vérité très-importante, n'auroient fait aucune difficulté de lui rendre un hommage non équivoque.

De retour auprès de leurs Compagnies, ils auroient fait sans exagération, mais avec exactitude, le rapport de ce qu'ils auroient vu & entendu.

Ils auroient conclu à ce qu'on ne négligeât aucune des mesures propres à faire jouir sûrement & promptement l'humanité d'avantages évidents.

Les deux Compagnies auroient adopté ces vues, non-seulement de paroles, mais encore de faits.

La confiance, ainsi établie entre les deux Compagnies & l'Auteur, celui-ci n'auroit pas été étonné qu'on l'eût pressé de raisonnements ultérieurs sur la nature de sa découverte.

„ Nous reconnoissons, auroit-on pu lui dire, que „ votre agent a sur le corps animal une action sensible, & que cette action est un moyen de guérisons ou de soulagements équivalents. Ses effets „ sont de la plus haute importance. Nous nous faisons un devoir de le reconnoître, & sentirons une „ vraie satisfaction à le publier. Cependant il reste „ quelques doutes. „

„ A quel degré êtes-vous assuré de l'efficacité
„ de votre agent? où commence-t-il? où s'arrête-
„ t-il?

„ Ne peut-on pas craindre que vos guérisons ne
„ soient qu'apparentes ou momentanées?

„ En pressant la nature d'user de toutes ses res-
„ sources, ainsi que vous paroissez le faire, n'est-il
„ pas à redouter que vous ne détruisiez l'élasticité
„ de ses ressorts, au point de ne laisser que l'en-
„ tiere destruction en perspective de la moindre
„ rechûte ou de la moindre incommodité nou-
„ velle? „

Voici ce que j'aurois cru devoir répondre.

„ Si je n'avois obtenu de ma découverte qu'une
„ action sensible sur les corps animés, elle n'en of-
„ friroit pas moins en Physique un de ces pheno-
„ mênes curieux & extraordinaires, qui nécessitent
„ l'attention la plus sérieuse, tout au moins jusqu'à
„ ce qu'il soit reconnu par des expériences exactes,
„ multipliées, & retournées en tout sens, qu'il n'y
„ a aucun avantage réel à en espérer.

„ Aujourd'hui, cette derniere supposition seroit
„ inadmissible, puisqu'il est prouvé que l'action du
„ MAGNÉTISME-ANIMAL est un moyen de sou-
„ lagement & de guérison dans les maladies. Seu-
„ lement l'indifférence sur un fait de cette nature
„ seroit un phénomene plus inconcevable que la
„ découverte elle-même.

„ Les données que j'ai acquises sur l'efficacité du

„ MAGNÉTISME-ANIMAL, ſont très-ſatisfaiſan-
„ tes. En général il doit venir à bout de toutes les
„ maladies, pourvu que les reſſources de la nature
„ ne ſoient pas entiérement épuiſées, & que la pa-
„ tience ſoit à côté du remede; car il eſt dans la
„ marche de la nature de rétablir lentement ce
„ qu'elle a miné. Quoi que l'homme deſire & faſſe
„ dans ſon impatience, il eſt peu de maladies d'une
„ année dont on guériſſe en un jour.

„ Les effets que je produis m'indiquent aſſez
„ promptement & aſſez ſûrement les ſuccès que je
„ dois craindre ou eſpérer. Néanmoins, je ne pré-
„ tends pas à l'infaillibilité. Il peut m'arriver de
„ mal calculer les forces de la nature. Je puis en eſ-
„ pérer trop & n'en pas eſpérer aſſez. Le mieux eſt
„ d'eſſayer toujours, parce que lorſque je ne réuſſis
„ pas, j'éprouve au moins la conſolation de rendre
„ l'appareil de la mort moins affreux & moins in-
„ tolérable.

„ Le MAGNÉTISME-ANIMAL ne guérira cer-
„ tainement pas celui qui ne ſentira le retour de
„ ſes forces que pour ſe livrer à de nouveaux ex-
„ cès. Avant toutes choſes, il eſt indiſpenſable que
„ le malade veuille bien être guéri.

„ Une guériſon ſolide dépoſe plus en faveur de
„ la ſolidité des cures par le MAGNÉTISME-
„ ANIMAL, que dix rechûtes ne prouveroient con-
„ tre ; car une rechûte méritée ne prouvant pas
„ que la maladie n'a pas été guérie, il doit tou-

„ jours rester la suspicion que le malade a mérité
„ ou provoqué sa rechûte.

„ Pour guérir véritablement une maladie, il ne „ suffit pas de faire disparoître les accidents visibles: „ il faut en détruire la cause. Par exemple, la cé- „ cité qui provient d'embarras dans les visceres, ne „ sera véritablement guérie que par l'enlévement „ de l'obstruction qui l'a occasionnée.

„ Une pareille cure seroit parfaite assurément; „ néanmoins elle pourroit ne plus le paroître par „ les suites, si le malade se dissimuloit le penchant „ que la nature conserveroit quelque temps, peut- „ être même le reste de la vie, vers le cours fâ- „ cheux dont elle auroit été détournée. Dans cette „ hypothese, il est sensible que l'obstruction pour- „ roit se former de nouveau, les accidents détruits „ reparoître successivement, & cependant la cure „ n'avoir pas été moins réelle.

„ La connoissance de ce dernier danger me por- „ tera toujours à encourager les personnes que j'au- „ rai guéries à recourir de temps à autre aux trai- „ tements, par le MAGNÉTISME-ANIMAL, soit „ pour éprouver leur santé, soit pour la mainte- „ nir, soit pour la raffermir, s'il y a lieu.

„ Aux causes physiques, on doit ajouter l'in- „ fluence des causes morales. L'orgueil, l'envie, „ l'avarice, l'ambition, toutes les passions avilis- „ santes de l'esprit humain, sont autant de sources „ invisibles de maladies visibles. Comment guérir

„ radicalement les effets de caufes toujours fubfif-
„ tantes?

„ J'en dis autant des renverfements de fortune,
„ & des chagrins intérieurs fi communs dans le
„ monde. Le MAGNÉTISME-ANIMAL ne guérit
„ pas de la perte de cent mille livres de rente,
„ ni d'un mari brutal ou jaloux, ou d'une femme
„ acariâtre ou infidelle, ni d'un pere & d'une mere
„ dénaturés, ni d'enfants ingrats, ni d'inclinations
„ malheureufes, de vocations forcées, &c. &c. &c.

„ La funefte habitude des médicaments oppofera
„ long-temps des obftacles aux progrès du MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL. Les maux auxquels nous
„ livre la févere nature, ne font, ni fi communs,
„ ni fi longs, ni fi ravageurs, ni fi réfiftants, que
„ les maux accumulés fur nos têtes par cette foi-
„ bleffe. Un jour cette vérité fera démontrée, &
„ l'humanité m'en aura l'obligation. En attendant,
„ il eft jufte d'obferver que fi le MAGNÉTISME-
„ ANIMAL guérit quelquefois de médicaments déja
„ pris, il ne guérit jamais de ceux que l'on pren-
„ dra par la fuite. Les perfonnes qui, fortant de
„ chez moi, fe jettent par impatience ou fuperf-
„ tition dans les remedes ufités, ne doivent s'en
„ prendre qu'à eux-mêmes des accidents qu'ils
„ éprouvent.

„ Les diverfes confidérations doivent indiquer
„ fuffifamment que la queftion de la folidité ou de
„ la non-folidité des cures par le MAGNÉTISME-

ANIMAL

„ ANIMAL eſt le plus compliqué qu'elle ne le
„ paroît au premier coup-d'œil.

„ Sur quoi fonderoit-on la crainte que le MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL n'épuiſe les reſſources de
„ la Nature? Ce n'eſt là qu'une préſomption. Pré-
„ ſomption pour préſomption, il ſeroit plus rai-
„ ſonnable & plus conſolant de penſer que l'imi-
„ tation de la Nature, travaillant à notre conſer-
„ vation, doit ſe reſſentir de ſa bénignité.

„ Quoique mon expérience m'ait appris que le
„ MAGNÉTISME-ANIMAL, entre les mains d'un
„ homme ſage, n'expoſera jamais le malade à des
„ ſuites fâcheuſes, je conviens que cette queſtion
„ eſt de fait, & ne peut être décidée avec con-
„ noiſſance de cauſe qu'au moyen d'expériences auſſi
„ conſtantes que réfléchies; mais c'eſt préciſément
„ par cette raiſon que ma voix ſeule peut être de
„ quelque poids à cet égard, juſqu'à ce que la com-
„ munication & l'étude approfondie de ma doctrine
„ donnent le droit de ſe croire autant ou plus
„ éclairé que moi.

La ſimplicité & la vérité de mes réponſes au-
roient ſatisfait l'Académie & la Société; car il ne
faut pas oublier que j'ai ſuppoſé dans leurs Mem-
bres raiſon, réflexion & bonne-foi.

Si quelques Lecteurs, après avoir lu ce que je
viens de dire, venoient d'un air capable m'objec-
ter pour motif déterminant & ſans replique de leur
incrédulité que je n'ai pas guéri telle de leurs con-

noiſſances, ou bien que telle autre eſt tombée en état de maladie ou de mort après avoir uſé de mes traitements, je me croirois en droit de leur faire ſentir que ni le MAGNÉTISME-ANIMAL ni moi ne guériſſons la rage de parler ſans réflexion ſur les objets qui en exigent le plus.

RELATIONS DIVERSES

Depuis le mois d'Août 1778 *juſqu'en 7bre.* 1780.

A L'époque de ma rupture avec l'Académie des Sciences & la Société Royale, je quittai Creteil & me rendis à Paris. Je continuai à y traiter quatre de mes malades, tant par attachement pour leurs perſonnes, que par humanité & le deſir de ne pas rompre entiérement le fil de mes opérations; mais j'évitai ſoigneuſement la trop grande publicité de ces traitements.

En réſumant ma ſituation, je voyois que pour ſalaire de mes travaux, de mes complaiſances & de mes peines, il me reſtoit le témoignage de ma conſcience. Il étoit à-peu-près ſeul.

J'avois multiplié les expériences pour prouver l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, & cependant je n'avois pu faire reconnoître l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL.

J'avois entrepris un nombre aſſez conſidérable de

traitements pour prouver que le MAGNÉTISME-ANIMAL étoit un moyen de guériſon dans les maladies les plus invétérées, & cependant je n'avois pu faire reconnoître que le MAGNÉTISME-ANIMAL étoit un moyen de guériſon.

Ma profeſſion de Médecin m'avoit mis autrefois à Vienne en quelque conſidération : ma découverte m'y avoit mis dans le plus grand diſcrédit.

En France, j'étois un objet de riſée livré à la tourbe académique.

Si dans le reſte de l'Europe, mon nom parvenoit à frapper quelquefois la voute des temples élevés aux ſciences, ce n'étoit que pour être repouſſé avec mépris.

Heureuſement, je n'étois pas dans le beſoin. La fortune, ſecondant mon cœur altier, ne faiſoit pas dépendre le ſort de l'humanité de ma faim ou de ma ſoif. Elle étoit juſte la fortune; car ſi, par malheur, le précieux ſecret que m'a confié la Nature étoit tombé en des mains néceſſiteuſes, il auroit couru les plus grands dangers. Les échos infideles des ſciences parlent toujours ſur le tòn de l'enthouſiaſme des encouragements donnés aux ſciences; mais ils ne diſent pas de quelle vile dépendance ils ſont les moyens.

Je dois être protégé : je deſire l'être, mais c'eſt par le Monarque pere de ſes Peuples, par le Miniſtre dépoſitaire de ſa confiance, par les loix amies de l'homme juſte & utile. Tout protecteur digne

de ce nom ne me verra jamais rougir de la qualité de protégé ; mais je ne le ferai jamais, ni ne veux jamais l'être d'un tas de petits importants, qui ne connoissent la valeur de la protection, que par le prix infame qu'elle leur a coûté à acquérir.

Cependant, plus isolé dans Paris que si je n'avois été connu de personne, je jettai les yeux autour de moi pour découvrir si je ne pouvois pas m'appuyer de quelqu'homme né pour la vérité. Ciel ! quelle vaste solitude ! quel désert peuplé d'êtres inanimés pour le bien !

Je tombai dans une irrésolution excessive. Je voyois bien que je ne devois plus faire ce que j'avois fait jusqu'alors ; mais quel parti prendre : je ne le voyois pas.

La Médecine est libre en France. Elle s'est soutenue dans cet état malgré les assauts fréquents qui, depuis deux siecles, lui ont été livrés par les premiers Médecins du Roi. En France, où tout respire protection & crédit, la protection & le crédit des premiers Médecins du Roi n'ont pu franchir les barrieres opposées à des vues illégitimes de domination. Ils sont considérés en Médecine, mais voilà tout : ils n'y sont pas maîtres. C'étoit quelque chose pour moi, qui, desireux de leur bienveillance, n'aurois pas voulu de leur protection.

La place de premier Médecin du Roi étoit remplie alors par M. Lieutaud, mort depuis. M. de Lassonne, son survivancier, étoit en outre honoré du titre de premier Médecin de la Reine. Tous deux

étoient Membres de l'Académie des Sciences, & tous deux *Préſidents* de la Société Royale de Médecine.

Ce titre commun de *Préſident* de la Société Royale étoit dédaigné ouvertement par M. Lieutaud, & reſpecté politiquement par M. de Laſſonne. Il s'enſuivoit que ma diſcuſſion avec la Société Royale étoit un objet de plaiſanterie pour le premier & devoit être un péché grave aux yeux du ſecond.

M. Lieutaud me reçut avec l'affabilité qu'il tenoit d'un caractere heureux, & qu'il a toujours conſervée à mon égard. Car je l'ai vu pluſieurs fois depuis; mais je n'eus pas grande peine à reconnoître qu'il étoit plus porté à ne rien croire de ce dont il avoit été perſuadé autrefois, qu'à ſe laiſſer convaincre de ce qu'il n'avoit jamais cru.

Deux viſites à M. de Laſſonne me convainquirent pleinement qu'il ne prendroit en conſidération ma perſonne & ma découverte, que lorſque des circonſtances impoſſibles à calculer le dégageroient de préjugés environnants.

Je ne dirai pas combien j'ai vu, recherché, ou accueilli de Savants de tous les ordres pendant mon ſéjour en France : le nombre eſt très-conſidérable.

Les femmes ſont, dit-on, ſuperficielles. Je citerois aiſément des femmes qui m'ont étonné par des queſtions remplies de juſteſſe & de raiſonnement, & j'aurois peine à citer beaucoup de Savants dont la converſation ait répondu à ce que je devois attendre de leurs lumieres.

J'anticiperai sur l'ordre des temps pour faire voir que si je m'éleve en général contre la frivolité, l'insouciance, la morgue & la mauvaise foi des Savants, je n'en suis pas moins prêt à reconnoître le vrai mérite par-tout où je le rencontre.

Vers le mois d'Août ou de Septembre dernier (1780) des amis communs me firent rencontrer avec M. Bailli. Tout le monde sait combien dans son Histoire de l'Astronomie, & ses recherches sur les Attantes, ce Savant a fait parler aux Sciences le langage du génie avec dignité, profondeur & amabilité. On croit entendre M. de Buffon parlant des Cieux comme il a parlé de la terre.

Je trouvai dans M. Bailli un homme honnête & aimable avec simplicité, & plus d'empressement pour écouter ce qu'il ne savoit pas, que pour faire valoir ce qu'il savoit. On ne m'avoit pas accoutumé à cette maniere. Au-lieu de parler de sa conviction personnelle comme de la chose la plus importante, au-lieu de faire dépendre de son aveu la conviction du monde entier, il parle modestement de ses lumieres, de la crainte qu'il avoit de n'avoir pas bien saisi le sens ou le fil de mes idées, & de l'espérance de se mieux instruire, lorsque les circonstances permettroient de chercher sans indirection de plus amples lumieres. M. Bailli, qui le croiroit! M. Bailli n'exigea pas que je le convainquisse par des expériences que la Nature en pouvoit savoir plus que lui.

Ce n'est pas devant moi seul que M. Bailli s'est

expliqué avec ſageſſe ſur ce qui me concerne. On parloit un jour de moi à l'Académie des Sciences ſur un ton peu décent. M. Bailli crut pouvoir en prendre un plus convenable, en diſant qu'il n'avoit ſuivi par lui-même aucune de mes opérations, mais qu'il croyoit être certain qu'une Dame connue avoit retrouvé, par mes traitements, la chaleur dont une de ſes jambes étoit privée depuis long-temps au point d'uſer en plein été des plus grandes précautions pour les réchauffer. Ce fait ne prouvoit pas, ſuivant M. Bailli, que le MAGNÉTISME-ANIMAL fût un remede univerſel, mais il prouvoit l'exiſtence d'une découverte quelconque à laquelle il étoit important de regarder.

Ce Savant a dans l'Académie des Sciences un Confrere en Aſtronomie, qui fait ſans doute profeſſion de ne pas croire aiſément. M. Lalande s'éleva contre la prétention de M. Bailli aſſez vivement, pour que celui-ci crût devoir ſe reſtreindre au ſilence. Je ne prétends pas rabaiſſer les talents de M. Lalande, ni apprécier au juſte l'opinion que l'on a dans le Public de ſon mérite ; mais j'eſpere qu'il voudra bien croire bonnement avec nous que le ton des converſations académiques eſt néceſſairement mauvais, s'il diſpenſe d'égards envers un Confrere tel que M. Bailli. *

---

* M. Bailli parloit de Mad. C***. Je n'ai point eu le bonheur de guérir cette Dame, non que je croie ſa guériſon impoſſible ; mais

Ramenons le Lecteur aux temps qui ont ſuivi ma rupture avec l'Académie des Sciences, & la Société Royale de Médecine de Paris.

Au mois de Septembre 1778 j'étois abandonné, fui, dénigré, honni par tout ce qui tient aux ſciences. Les extrêmes ſe touchent : cette époque eſt

---

parce que l'incommodité du logement que j'occupe, ne me permet pas d'employer des moyens ſuffiſants pour des maladies de cette eſpece.

Pourquoi n'ai-je pas un logement plus commode ? Ce n'eſt pas ce dont il s'agit. J'ai déja dit ailleurs que ſi je pouvois me déterminer à faire ſans l'attache d'aucun Gouvernement un établiſſement propre à déployer toute ma doctrine, ce ne ſeroit pas en France. J'ai une patrie.

Mad. C*** eſt arrivée chez moi paralytique des parties inférieures du corps à la ſuite d'un ancien dépôt laiteux. Sur cet expoſé, je refuſai d'abord de me charger d'elle ; mais je ne ſus pas me défendre enſuite de ſollicitations preſſantes.

Je rendis aſſez promptement la chaleur naturelle aux parties qui en étoient privées ; mais les ſuites du traitement ne répondant pas aux commencements, je ſoupçonnai que l'on ne m'avoit pas tout dit. Je pris quelques informations, & m'aſſurai que Mad. C*** avoit reſſenti dès la plus tendre enfance une grande foibleſſe dans les parties devenues impotentes ; enſorte que je travaillois ſur un mal invétéré, enté lui-même ſur un mal de naiſſance, & quarante ans de vie.

Je reconnus alors que mes ſoins devoient opérer peu d'efficacité. Cependant je les continuai à Mad. C*** dans la certitude que je ne pouvois lui faire que du bien, & dans l'eſpérance que le Gouvernement, venant à mon ſecours, je pourrois lui être d'une grande utilité. La malade s'étant laſſée d'attendre, & m'ayant quitté, je n'ai conſervé aucune prétention à ſa cure ni à ſa reconnoiſſance.

J'ai cité cet exemple pour prouver à ceux qui ſe laiſſent prévenir contre ma découverte par des cures manquées, combien il eſt difficile d'être aſſez parfaitement inſtruit pour haſarder ſur de pareils faits un jugement déciſif.

préciſément celle de mes premieres relations avec M. d'Eſlon.

J'ai dit que M. d'Eſlon eſt Membre de la Faculté de Médecine de Paris, & premier Médecin ordinaire de Mgr. le Comte d'Artois, frere du Roi; mais je n'ai pas dit combien M. d'Eſlon eſt un homme vraiment rare. Né ſincere, c'eſt avec toute la franchiſe d'une ame pure & d'un cœur droit qu'il aime la vérité, qu'il la conſidere ſans rougir, l'accueille avec candeur, la dit ſans offenſe, la ſuit avec conſtance & fermeté, la publie ſans chaleur & ſans oſtentation..... Je m'arrête : j'ai ſacrifié ma vie au bonheur de l'humanité, & n'ai pas encore acquis le droit de lui faire l'éloge de mon ami.

M. d'Eſlon a rendu compte dans ſes obſervations ſur le Magnétisme-Animal, de l'occaſion, du commencement & des ſuites de notre liaiſon; mais fidele au penchant de ſon cœur, il a mis tout ſon art à polir dans ſes récits la vérité que je tranſmets brute dans les miens.

Il ſeroit inutile de s'appeſantir ſur les différences d'opinions qui ont pu exiſter entre M. d'Eſlon & moi. Je me ſuis refuſé à des propoſitions qu'il trouvoit raiſonnables; mais auſſi j'ai fait bien des pas que tout autre que lui m'auroit inutilement demandés.

C'eſt ainſi que je ſuis encore en France, moi qui n'y voulois ſéjourner que peu de mois : c'eſt ainſi que j'ai fait des expériences de Savants, moi

qui depuis mon aventure à l'Académie des Sciences, m'étois bien promis de ne plus me donner en spectacle de cette maniere; c'est ainsi que j'ai entrepris des traitements de maladies pour la conviction de gens qui ne veulent pas être convaincus, quoique mes relations avec l'Académie des Sciences & la Société Royale m'eussent fait connoître les désagréments attachés à ce genre de complaisance; enfin, c'est ainsi qu'après avoir renoncé à tout engagement trop formel avec des Compagnies savantes, j'ai fait néanmoins de grands efforts pour me lier par l'engagement le plus formel avec la Faculté de Médecine de Paris.

Il se passa quelques mois avant que M. d'Eslon & moi fussions parfaitement d'accord de nos faits. Dans cet intervalle, il parloit souvent de ma découverte aux assemblées de la Faculté, se flattant d'accoutumer ses Confreres à entendre traiter sérieusement une question que les clameurs de l'Académie des Sciences & de la Société Royale avoient ridiculisée. De mon côté, je préparois mon Mémoire sur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL. Lorsqu'il fut prêt, je crus devoir autoriser M. d'Eslon par un titre quelconque à faire les démarches qu'exigeoit le plan convenu entre nous. Voici la lettre ostensible que je lui écrivis.

M. MESMER à M. D'ESLON.

Paris, le 30 Mars 1779.

Vous m'avez paru, Monſieur, d'après la lecture du Mémoire que je vous ai communiqué, deſirer de ſavoir quelles étoient mes intentions ſubſéquentes. Je vous les ai rendues; mais comme elles peuvent vous être échappées dans la rapidité d'une converſation abrégée, permettez-moi de les tracer ici avec plus de préciſion.

Je rendrai ce Mémoire public à Paris & dans tous les lieux où l'erreur & les préjugés ont été répandus ſur ma doctrine & ma perſonne; mais avant d'y procéder, je deſire en faire un hommage particulier à la Faculté de Paris par la médiation de pluſieurs de ſes Membres. Ces Meſſieurs reconnoîtront facilement, à la ſimple lecture du Mémoire, que mes principes n'ont rien de commun avec les ſpécifiques ordinaires & les productions de l'Empiriſme; & ſi, comme je n'en doute pas, ils ſont auſſi pénétrés que vous m'avez paru l'être, Monſieur, du deſir de voir le développement de ma théorie, & d'en être les propagateurs, j'attendrai qu'ils veuillent bien m'indiquer les moyens qui leur paroîtront les plus propres à remplir cet objet important, pour leur témoigner mon empreſſement à ſeconder leurs vues. Aſſurez-les d'avance, je vous prie, de mes diſpoſitions à cet égard, & ne doutez pas des ſentiments d'attachement avec leſquels j'ai l'honneur d'être, &c.

Lorſque ce mémoire parut, les Savants le déclarerent inintelligible.

S'il ne s'agiſſoit que de ma réputation d'Auteur, je céderois ſans peine cette foible victoire à mes antagoniſtes : mais l'intérêt de ma découverte s'y oppoſe. Je dois ſoutenir mon livre parce que les principes vrais qu'il contient, quoique profonds &

même abſtraits, y ſont préſentés avec clarté & préciſion.

Mon livre eſt, j'en conviens, inintelligible pour celui qui prétend deviner ce qui n'y eſt pas ; mais je maintiens qu'il n'a rien d'obſcur pour celui qui ſe contente de ce qui y eſt.

Cet écrit conſiſte en quatre-vingt-huit pages d'impreſſion, *petit in-*12. La narration des difficultés que j'ai éprouvées en Allemagne, & dont j'ai donné ci-deſſus l'extrait, occupe les trois quarts du livre. Le quart reſtant eſt ſeul conſacré à l'expoſition de ma doctrine.

Je croirois difficile de dire plus de choſe en moins de mots & dans cette confiance, j'eſpere ne pas abuſer de la patience de mes Lecteurs, en plaçant une ſeconde fois mes principes ſous leurs yeux. Les perſonnes qui connoiſſent ce morceau, pourront, à leur choix, le paſſer ou en faire une ſeconde lecture. Celles qui ne le connoiſſent pas, ſeront diſpenſées de recourir à l'original.

EXTRAIT du Mémoire ſur la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.

L'HOMME eſt naturellement obſervateur. Dès ſa naiſſance, ſa ſeule occupation eſt d'obſerver, pour apprendre à faire uſage de ſes organes. L'œil, par exemple, lui ſeroit inutile, ſi la nature ne le portoit d'abord à faire attention aux moindres variations dont il eſt ſuſceptible. C'eſt par les effets alternatifs de la jouiſſance & de la privation, qu'il apprend à connoître l'exiſtence de la lumiere & ſes différentes gradations;

mais il resteroit dans l'ignorance, de la distance, de la grandeur & de la forme des objets, si, en comparant & combinant les impressions des autres organes, il n'apprenoit à les rectifier l'un par l'autre. La plupart de ses sensations sont donc le résultat de ces réflexions sur les impressions réunies dans ses organes.

C'est ainsi que l'homme passe ses premieres années à acquérir l'usage prompt & juste de ses sens : son penchant à observer, qu'il tient de la Nature, le met en état de se former lui-même ; & la perfection de ses facultés dépend de son application plus ou moins constante.

Dans le nombre infini d'objets qui s'offrent successivement à lui, son attention se porte essentiellement sur ceux qui l'intéressent par des rapports plus particuliers.

Les observations des effets que la nature opere universellement & constamment sur chaque individu, ne sont pas l'appanage exclusif des Philosophes ; l'intérêt universel fait presque de tous les individus autant d'observateurs. Ces observations multipliées, de tous les temps & de tous les lieux, ne nous laissent rien à desirer sur leur réalité.

L'activité de l'esprit humain, jointe à l'ambition de savoir qui n'est jamais satisfaite, cherchant à perfectionner des connoissances précedemment acquises, abandonne l'observation, & y supplée par des spéculations vagues & souvent frivoles ; elle forme & accumule des systêmes qui n'ont que le mérite de leur mystérieuse abstraction ; elle s'éloigne insensiblement de la vérité, au point de la faire perdre de vue, & de lui substituer l'ignorance & la superstition.

Les connoissances humaines, ainsi dénaturées, n'offrent plus rien de la réalité qui les caractérisoit dans le principe.

La Philosophie a quelquefois fait des efforts pour se dégager des erreurs & des préjugés ; mais en renversant ces édifices avec trop de chaleur, elle en a recouvert les ruines avec mépris, sans fixer son attention sur ce qu'ils renfermoient de précieux.

Nous voyons chez les différens Peuples les mêmes opinions, conservées sous une forme si peu avantageuse & si peu honorable pour l'esprit humain, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elles se soient établies sous cette forme.

L'imposture & l'égarement de la raison, auroient en vain tenté de concilier les nations, pour leur faire généralement adopter des systêmes aussi évidemment absurdes & ridicules que nous les voyons aujourd'hui; la vérité seule & l'intérêt général ont pu donner à ces opinions leur universalité.

On pourroit donc avancer que parmi les opinions vulgaires de tous les temps, qui n'ont pas leur principe dans le cœur humain, il en est peu qui, quelques ridicules & même quelques extravagantes qu'elles paroissent, ne puissent être considérées comme le reste d'une vérité primitivement reconnue.

Telles sont les réflexions que j'ai faites sur les connoissances en général, & plus particuliérement sur le sort de la doctrine de l'influence des corps célestes sur la planette que nous habitons. Les réflexions m'ont conduit à rechercher dans les débris de cette science avilie par l'ignorance ce qu'elle pouvoit avoir d'utile & de vrai.

D'après mes idées sur cette matiere, je donnai à Vienne en 1766 une dissertation *de l'influence des planetes sur le corps humain.* J'avançois d'après les principes connus de l'attraction universelle, constatée par les observations qui nous apprennent que les planetes s'affectent mutuellement dans leurs orbîtes, & que la Lune & le Soleil causent & dirigent sur notre globe le flux & le reflux dans la mer, ainsi que dans l'atmosphere; j'avançois, dis-je, que ces spheres exercent aussi une action directe sur toutes les parties constitutives des corps animés, particuliérement sur le *systême nerveux*, moyennant un fluide qui pénetre tout. Je déterminois cette action par L'INTENSION & la RÉMISSION des propriétés de la *matiere & des corps organisés*, telles que sont la *gravité*, la *cohésion*, l'*élasticité*, l'*irritabilité*, l'*électricité.*

Je soutenois que, de même que les effets alternatifs, à l'é-

gard de la gravité, produisent dans la mer le phénomene sensible que nous appellons flux & reflux, L'INTENSION & la RÉMISSION desdites propriétés, étant sujettes à l'action du même principe, occasionnent, dans les corps animés, des effets alternatifs, analogues à ceux qu'éprouve la mer. Par ces considérations, j'établissois que le corps animal, étant soumis à la même action, éprouvoit aussi une sorte de *flux* & *reflux*. J'appuyois cette théorie de différents exemples de retours périodiques. Je nommois la propriété du corps animal, qui le rend susceptible de l'action des corps célestes & de la terre, MAGNÉTISME-ANIMAL; j'expliquois par ce Magnétisme, les révolutions périodiques que nous remarquons dans le sexe, & généralement celles que les Médecins de tous les temps & de tous les pays ont observées dans les maladies.

Mon objet alors n'étoit que de fixer l'attention des Médecins; mais loin d'avoir reussi, je m'apperçus qu'on me taxoit de singularité, qu'on me traitoit d'homme à systême, & qu'on me faisoit un crime de ma propension à quitter la route ordinaire de la Médecine.

Je n'ai jamais dissimulé ma façon de penser à cet égard, ne pouvant en effet me persuader que nous ayons fait dans l'art de guérir les progrès dont nous nous sommes flattés; j'ai cru, au contraire, que, plus nous avancions dans les connoissances du méchanisme & de l'économie du corps animal, plus nous étions forcés de reconnoître notre insuffisance. La connoissance que nous avons acquise aujourd'hui de la Nature & de l'action des nerfs, toute imparfaite qu'elle est, ne nous laisse aucun doute à cet égard. Nous savons qu'ils sont les principaux agens des sensations & du mouvement sans savoir les rétablir dans l'ordre naturel, lorsqu'il est altéré; c'est un reproche que nous avons à nous faire. L'ignorance des siecles précédents sur ce point en a garanti les Médecins. La confiance superstitieuse qu'ils avoient & qu'ils inspiroientdans leurs spécifiques & leurs formules, les rendoient despotes & présomptueux.

Je respecte trop la NATURE pour pouvoir me persuader que la conservation individuelle de l'homme ait été réservée au hasard des découvertes, & aux observations vagues qui ont eu lieu dans la succession de plusieurs siecles, pour devenir le domaine de quelques particuliers.

La Nature a parfaitement pourvu à tout pour l'existence de l'individu ; la génération se fait sans système comme sans artifice. Comment la conservation seroit-elle privée du même avantage ? celle des bêtes est une preuve du contraire.

Une aiguille non aimantée, mise en mouvement, ne reprendra que par hasard une direction déterminée ; tandis qu'au contraire, celle qui est aimantée, ayant reçu la même impulsion, après différentes oscillations proportionnées à l'impulsion & au Magnétisme qu'elle a reçu, retrouvera sa premiere position & s'y fixera. C'est ainsi que l'harmonie des corps organisés, une fois troublée, doit éprouver les incertitudes de ma premiere supposition, si elle n'est rappellée & déterminée par L'AGENT GÉNÉRAL dont je reconnois l'existence. Lui seul peut rétablir cette harmonie dans l'état naturel.

Aussi a-t on vu de tous les temps les maladies s'aggraver & se guérir avec & sans le secours de la Médecine, d'après différents systêmes & les méthodes les plus opposées. Les considérations ne m'ont pas permis de douter qu'il n'existe dans la Nature un principe universellement agissant, & qui, indépendamment de nous, opere ce que nous attribuons vaguement à l'art & à la Nature.

Ces réflexions m'ont insensiblement écarté du chemin frayé. J'ai soumis mes idées à l'expérience pendant douze ans, que j'ai consacrés aux observations les plus exactes sur tous les genres de maladies ; & j'ai eu la satisfaction de voir les maximes que j'avois pressenties, se vérifier constamment.

Ce fut sur-tout pendant les années 1773 & 1774, que j'entrepris chez moi le traitement d'une Demoiselle âgée de 29 ans, nommée Œsterline, attaquée, depuis plusieurs années, d'une ma-

ladie convulſive, dont les ſymptômes les plus fâcheux étoient que le ſang ſe portoit avec impétuoſité vers la tête, & excitoit dans cette partie les plus cruelles douleurs de dents & d'oreilles, leſquelles étoient ſuivies de délire, fureur, vomiſſement & ſyncope. C'étoit pour moi l'occaſion la plus favorable d'obſerver avec exactitude ce genre de *flux & reflux* que le MAGNÉTISME-ANIMAL fait éprouver au corps humain. La malade avoit ſouvent des criſes ſalutaires, & un ſoulagement remarquable en étoit la ſuite; mais ce n'étoit qu'une jouiſſance momentanée & toujours imparfaite.

Le deſir de pénétrer la cauſe de cette imperfection, & mes obſervations interrompues, m'amenerent ſucceſſivement au point de reconnoître l'opération de la Nature, & de la pénétrer aſſez pour prévoir & annoncer, ſans incertitude, les différentes révolutions de la maladie. Encouragé par ce premier ſuccès, je ne doutai plus de la poſſibilité de la porter à ſa perfection, ſi je parvenois à découvrir qu'il exiſtât, entre les corps qui compoſent notre globle, une action également réciproque & ſemblable à celle des corps céleſtes, moyennant laquelle je pourrois imiter artificiellement les révolutions périodiques du flux & reflux dont j'ai parlé.

J'avois ſur l'aimant les connoiſſances ordinaires: ſon action ſur le fer, l'aptitude de nos humeurs à recevoir ce minéral & les différents eſſais faits tant en France qu'en Allemagne & en Angleterre, pour les maux d'eſtomac & douleurs de dents, m'étoient connus. Ces motifs, joints à l'analogie des propriétés de cette matiere avec le ſyſtême général, me la firent conſidérer comme la plus propre à ce genre d'épreuve. Pour m'aſſurer du ſuccès de cette expérience, je préparai la malade, dans l'intervalle des accès, par un uſage continué des martiaux.

La malade ayant éprouvé, le 28 Juillet 1774, un renouvellement de ſes accès ordinaires, je lui fis l'application ſur l'eſtomac & aux deux jambes de trois pieces aimantées d'une

forme commode à l'application. Il en résultoit, peu de temps après, des sensations extraordinaires; elle éprouvoit intérieurement des courants douloureux d'une matiere subtile, qui, après différents efforts pour prendre leur direction, se déterminerent vers la partie inférieure, & firent cesser, pendant six heures, tous les symptômes de l'accès. L'état de la malade m'ayant mis le lendemain dans le cas de renouveller la même épreuve, j'en obtins le même succès. Mon observation sur ces effets, combinés avec mes idées sur le systême général, m'éclaira d'un nouveau jour: en confirmant mes précédentes idées sur l'influence de l'AGENT GÉNÉRAL, elle m'apprit qu'un autre principe faisoit agir l'aimant incapable par lui-même de cette action sur les nerfs; & me fit voir que je n'avois que quelques pas à faire pour arriver à la THÉORIE IMITATIVE qui faisoit l'objet de mes recherches.

Les préventions données au Public, & ses incertitudes sur la nature de mes moyens, me déterminerent à publier une *lettre le 5 Janvier 1775, à un Médecin étranger*, dans laquelle je donnois une idée précise de ma Théorie, des succès que j'avois obtenus jusqu'alors & de ceux que j'avois lieu d'espérer. J'annonçois la nature & l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, & l'analogie de ses propriétés avec celles de l'*Aimant* & de l'*Electricité*. J'ajoutois „ que tous les corps étoient, ainsi que „ l'aimant, susceptibles de la communication de ce principe „ magnétique; que ce fluide pénétroit tout; qu'il pouvoit „ être accumulé & concentré comme le fluide électrique; „ qu'il agissoit dans l'éloignement; que les corps animés étoient „ divisés en deux classes, dont l'une étoit susceptible de ce „ magnétisme, & l'autre d'une vertu opposée qui en sup- „ prime l'action. „ Enfin, je rendois raison des différentes sensations, & j'appuyois ces assertions des expériences qui m'avoient mis en état de les avancer.

Mes essais successifs pour le triomphe de la vérité ayant été inutiles, je fais aujourd'hui un nouvel effort en donnant à mes

premieres assertions une publicité & une étendue qui leur ont manqué jusqu'ici.

PROPOSITIONS.

1°. Il existe une influence mutuelle entre les corps célestes, la terre & les corps animés.

2°. Un fluide universellement répandu & continué de maniere à ne souffrir aucun vuide, dont la subtilité ne permet aucune comparaison, & qui, de sa nature, est susceptible de recevoir, propager & communiquer toutes les impressions du mouvement, est le moyen de cette influence.

3°. Cette action réciproque est soumise à des loix méchaniques, inconnues jusqu'à présent.

4°. Il résulte de cette action, des effets alternatifs qui peuvent être considérés comme un flux & reflux.

5°. Ce flux & reflux est plus ou moins général, plus ou moins particulier, plus ou moins composé, selon la nature des causes qui le déterminent.

6°. C'est par cette opération (la plus universelle de celles que la nature nous offre) que les relations d'activité s'exercent entre les corps célestes, la terre & ses parties constitutives.

7°. Les propriétés de la matiere & du corps organisé, dépendent de cette opération.

8°. Le corps animal éprouve les effets alternatifs de cet agent; & c'est en s'insinuant dans la substance des nerfs, qu'il les affecte immédiatement.

9°. Il se manifeste particuliérement dans le corps humain, des propriétés analogues à celles de l'aimant; on y distingue des pôles également divers & opposés, qui peuvent être communiqués, changés, détruits & renforcés; le phénomene même de l'inclinaison y est observé.

10°. La propriété du corps animal qui le rend susceptible de l'influence des corps célestes & de l'action réciproque de ceux qui l'environnent, manifestée par son analogie avec l'aimant, m'a déterminé à la nommer MAGNÉTISME-ANIMAL.

11°. L'action & la vertu du MAGNÉTISME-ANIMAL, ainsi caractérisées, peuvent être communiquées à d'autres corps animés & inanimés. Les uns & les autres en sont cependant plus ou moins susceptibles.

12°. Cette action & cette vertu peuvent être renforcées & propagées par ces mêmes corps.

13°. On observe à l'expérience l'écoulement d'une matiere dont la subtilité pénetre tous les corps sans perdre notablement de son activité.

14°. Son action a lieu à une distance éloignée, sans le secours d'aucun corps intermédiaire.

15°. Elle est augmentée & réfléchie par les glaces comme la lumiere.

16°. Elle est communiquée, propagée, & augmentée par le son.

17°. Cette vertu magnétique peut être accumulée, concentrée & transportée.

18°. J'ai dit que les corps animés n'en étoient pas également susceptibles : il en est même, quoique très-rares, qui ont une propriété si opposée, que leur seule présence détruit tous les effets de ce Magnétisme dans les autres corps.

19°. Cette vertu opposée pénetre aussi tous les corps; elle peut être également communiquée, propagée, accumulée, concentrée & transportée, réfléchie par les glaces, & propagée par le son; ce qui constitue, non-seulement une privation, mais une vertu opposée positive.

20°. L'aimant, soit naturel, soit artificiel, est, ainsi que les autres corps, susceptible du MAGNÉTISME ANIMAL, & même de la vertu opposée, sans que, ni dans l'un ni dans l'autre cas, son action sur le fer & l'aiguille souffre aucune altération : ce qui prouve que le principe du Magnétisme differe essentiellement de celui du minéral.

21°. Ce systême fournira de nouveaux éclaircissements sur la nature du feu & de la lumiere, ainsi que dans la théorie

de l'attraction, du flux & reflux, de l'aimant & de l'électricité.

22°. Il fera connoître que l'aimant & l'électricité artificielle, n'ont à l'égard des maladies, que des propriétés communes avec plusieurs autres agents que la nature nous offre ; & que s'il est résulté quelques effets utiles de l'administration de ceux-là, ils sont dus au MAGNÉTISME-ANIMAL.

23°. On reconnoîtra par les faits, d'après les regles pratiques que j'établirai, que ce principe peut guérir immédiatement les maladies des nerfs, & médiatement les autres.

24°. Qu'avec son secours, le Médecin est éclairé sur l'usage des médicaments ; qu'il perfectionne leur action, & qu'il provoque & dirige les crises salutaires, de maniere à s'en rendre le maître.

25°. En communiquant ma méthode, je démontrerai par une théorie nouvelle des maladies, l'utilité universelle du principe que je leur oppose.

26°. Avec cette connoissance, le Médecin jugera sûrement l'origine, la nature & les progrès des maladies, même des plus compliquées ; il en empêchera l'accroissement, & parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou des suites fâcheuses, quels que soient l'âge, le tempérament & le sexe. Les femmes même dans l'état de grossesse & lors des accouchements, jouiront du même avantage.

27°. Cette doctrine, enfin, mettra le Médecin en état de bien juger du degré de santé de chaque individu, & de le préserver des maladies auxquelles il pourroit être exposé. L'art de guérir parviendra ainsi à sa derniere perfection.

Quoiqu'il ne soit aucune de ces assertions, sur laquelle mon observation constante, depuis douze ans, m'ait laissé de l'incertitude, je conçois facilement, d'après les principes reçus & les connoissances établies, que mon systême doit paroître, au premier aspect, tenir à l'illusion autant qu'à la vérité. Mais

je prie les perſonnes éclairées d'éloigner les préjugés, & de ſuſpendre au moins leur jugement, juſqu'à ce que les circonſtances me permettent de donner à mes principes, l'évidence dont ils ſont ſuſceptibles. La conſidération des hommes qui gémiſſent dans les ſouffrances & le malheur, par la ſeule inſuffiſance des moyens connus, eſt bien de nature à inſpirer le deſir, & même l'eſpoir d'en reconnoître de plus utiles.

Les Médecins, comme dépoſitaires de la confiance publique ſur ce qui touche de plus près la conſervation & le bonheur des hommes, ſont ſeuls capables, par les connoiſſances eſſentielles à leur état, de bien juger de l'importance de la découverte que je viens d'annoncer, & d'en préſenter les ſuites. Eux ſeuls, en un mot, ſont capables de la mettre en pratique. Si ce petit ouvrage offre bien des difficultés, il doit leur être ſenſible, qu'elles ſont de nature à n'être applanies par aucun raiſonnement ſans le concours de l'expérience. Elle ſeule diſſipera les nuages, & placera dans ſon jour cette importante vérité : que LA NATURE OFFRE UN MOYEN UNIVERSEL DE GUÉRIR ET DE PRÉSERVER LES HOMMES.

Fin de l'Extrait du Mémoire ſur la découverte du Magnétiſme-Animal.

Tel eſt le morceau que les Savants de Paris ont déclaré inintelligible. M. d'Eſlon en avoit jugé différemment, lorſqu'il invita douze de ſes Confreres à dîner pour entendre la lecture de mon manuſcrit. On ſe rendit au jour convenu : la lecture ſe fit avant le dîner : j'y joignis la propoſition de faire dans un hôpital les expériences propres à prouver la partie de ma doctrine ſuſceptible de ce genre de preuves : je quittai ces Meſſieurs, peu après le repas : moi parti, il fût délibéré que ma propoſition de ſe

tranſporter dans les hôpitaux feroit acceptée; mais il ne fut pas pris jour pour l'exécution.

Cette derniere circonſtance me donna quelques ſoupçons de ce qui devoit arriver. Inutilement M. d'Eſlon refuſa-t-il de les partager & multiplia-t-il les efforts pour me prouver leur injuſtice; l'événement démontra qu'il eſt plus aiſé de raſſembler des Médecins de la Faculté de Médecine de Paris pour un dîner que pour une viſite d'hôpital. *

* Les douze Médecins invités, par M. d'Eſlon étoient MM. Majault, Borie, Bertrand, Grandelas, Malloët, Sallin, d'Arcet, Philip, Lepreux, Sollier de la Rominais, Bacher & de Villiers. MM. Sallin & d'Arcet ne ſe rendirent pas, & M. Borie n'ayant pu dîner avec nous, n'aſſiſta qu'à la lecture & point à la délibération.

Ma propoſition ne fut pas accueillie ſans difficulté. M. d'Eſlon fut ſeul de l'avis qu'il importoit de voir, juſqu'à ce que M. Grandelas, en ſe joignant à lui, fît prévaloir ce ſentiment, quoique M. Bacher (prononcez Baker) criât, à poulmons déployés, contre ma perſonne, ma découverte, mon livre & ma propoſition. Quel genre de prévention pouvoit animer M. Bacher? Je le voyois pour la premiere fois.

A l'iſſue du dîner, ce Médecin m'avoit pris à l'écart pour me faire de grands compliments ſur la beauté de ma découverte, & me propoſer de la faire valoir enſemble. Il ne s'agiſſoit que de la lui confier, de prendre une maiſon, & d'y traiter des malades à fraix & profits communs. En remerciant M. Bacher de ſa bonne volonté pour moi, je tâchai de lui rendre ſenſible qu'il ſe trompoit s'il croyoit pouvoir mettre ma doctrine en uſage avec la même facilité qu'un ſpécifique quelconque. Il n'en eſt pas, lui diſois-je, du MAGNÉTISME-ANIMAL, comme d'une boîte de pillules. J'offenſois vivement ſans m'en douter; j'ignorois alors que M. Bacher avoit débuté à Paris en Fabriquant-Marchand de pillules, & qu'il avoit vendu ſans remords au Gouvernement le ſecret de ſa compoſition pour mille écus de rente, quoiqu'il ne pût pas ſe diſſimuler dans le for de ſa conſcience que cette rente ſeroit l'unique profit que la Médecine retireroit de la publication de ſa recette.

Mon Livre étant imprimé, je crus convenable d'en offrir un exemplaire à la Faculté; mais M. Désessarts, Doyen en charge, à qui j'adressai de droit, le Livre & la lettre relative, ne laissa pas échapper l'heureuse occasion de commettre deux fautes à la fois; l'une contre son devoir, en ne transmettant pas mon hommage à sa compagnie; l'autre contre l'honnêteté la plus ordinaire, en ne daignant pas me donner le moindre signe d'attention.

L'inutilité de mes premieres démarches fit penser à M. d'Eslon, qu'il étoit indispensable de se restreindre & de se contenter de convaincre trois ou quatre Médecins assez amis de la vérité pour la professer hautement, & faire pencher la balance de son côté. Il se chargeoit de trouver ces rares personnages, si je voulois entreprendre des traitements suivis pour leur conviction.

C'étoit me demander ce que je croyois impossible d'accorder. Le souvenir du passé me décourageoit entiérement. M. d'Eslon prétendoit au contraire, que travailler au grand jour étoit le seul moyen de détruire les sourdes interprétations de travaux trop peu connus.

Cette maniere d'envisager l'objet ne manquoit pas de solidité. J'étois mu d'ailleurs par la considération que si j'étois en méfiance des Médecins qui se joindroient à M. d'Eslon, je n'en pouvois avoir aucune de lui. Je cédai.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier de la Ro-

minais, furent les Médecins amis de la vérité dont M. d'Eslon fit choix.

On leur présenta un paralytique qui avoit perdu toute sensibilité & toute chaleur dans les parties inférieures du corps. En huit jours de traitement, la chaleur & la sensibilité revinrent, & n'ont pas été perdues depuis. — Chaleur & sensibilité ne sont pas guérison, & peuvent être dues à la Nature seule, disoit M. Malloët, répétoient ses deux échos.

Un second paralytique de tout le côté droit, arrivé chez moi le 20 Janvier sur une *civiere*, cessa de s'en servir le 20 Mars suivant, ayant suffisamment recouvert l'usage de ses Membres pour agir sans secours. — Cet exemple qui fit dans le temps assez d'impression dans le Public, n'en fit aucune sur MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Cependant les progrès de la main leur paroissoient, dans les regles de l'art, plus étonnants que ceux du pied ; mais voilà tout.

Une jeune Demoiselle étoit à-peu-près aveugle à la suite de glandes au sein. Six semaines après son entrée chez moi, elle y voyoit parfaitement. — On convenoit qu'elle y voyoit ; mais il n'étoit pas aussi évident qu'elle n'y avoit pas vu. Personne ne s'étoit trouvé dans ses yeux pour assurer que cela n'étoit pas un jeu. Cette impertinence m'a été dite à moi parlant.

Un Militaire obstrué au point de ne plus penser qu'à la mort, suivant son expression, ne pensa plus

un mois après qu'à la vie. — A la vérité, l'on avoit vu un changement réel, & les évacuations paroissoient étonnantes; mais il ne falloit, pour opérer de tels effets, qu'une révolution dont la Nature est capable à elle seule.

Une jeune-fille desséchée par les écrouëlles avoit déja perdu un œil; l'autre étoit attaqué d'une hernie, & couvert d'ulceres. Six semaines après, cette personne avoit repris chair, elle y voyoit parfaitement de son œil éclairci, & les tumeurs scrophuleuses étoient considérablement diminuées. — Où gît la preuve que la Nature ait été aidée en tout ceci par le MAGNÉTISME-ANIMAL. Elle a tant de ressources à l'âge de cette jeune personne.

Je pourrois citer une foule de pareils traits; mais chaque exemple m'obligeroit d'appliquer à mes trois Aristarques les célebres paroles du Psalmiste. *Oculos habent & non videbunt.* *

---

* MM. Bertrand Malloët & Sollier ont cependant vu & même fait quelque chose chez moi. Ils ont vu un flacon & bu de l'eau claire. Voici comment.

On nous mena une Dame qui avoit perdu le sentiment de l'odorat, & que j'ai guérie depuis, à la très-parfaite connoissance de ces Messieurs. Je demandai qu'on lui présentât des vinaigres, sels, eau de luce, alcali volatil fluor, &c. &c. Elle fut immobile, & ne sentit rien. A mon tour, je tirai de ma poche un flacon, & le lui mis sous le nez. Aussi-tôt elle porta la main à sa narine pour en faire sortir une boule qui, disoit-elle, la gênoit. Il n'y avoit pas de boule : c'étoit un sentiment imparfait que je lui occasionnois. Cette sensation fut suivie d'une légere paralysie qui s'étendit sur la joue & se dissipa d'elle-même.

Ces fatigantes scenes se sont répétées tous les quinze jours pendant sept mois consécutifs. Dans ce long intervalle, j'ai souvent été le témoin des inutiles peines que se donnoit M. d'Eslon, pour faire comprendre à ses Confreres qu'ils devoient à la vérité un hommage désintéressé.

Je n'étois pas content : je priai sérieusement M. d'Eslon de prendre des mesures pour que tout cela finît d'une ou d'autre maniere. De son côté, il me pressoit d'en agir avec ses Confreres non moins ouvertement qu'avec lui. Voici de quoi il s'agissoit.

L'entrée du sallon où sont mes malades, est interdite à toute personne inutile. Je dois à eux & à moi de n'y souffrir ni pédant incommode, ni curieux indiscret, ni rieur incivil.

M. d'Eslon ne pouvoit être déplacé par nous, puisqu'il ne passoit pas de jour sans me donner des témoignages non équivoques de son obligeance, qu'il étoit le Médecin ordinaire de quelques-uns de mes malades, l'ami de plusieurs, l'introducteur auprès de moi d'un grand nombre, & qu'il n'avoit pas cessé de se comporter envers tous avec la familiarité honnête & graduée de la véritable civilité.

Il falloit voir l'attitude de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Leurs yeux fixés d'étonnement sur le magique flacon, exprimoient avec énergie combien ils auroient desiré en partager la propriété. Je leur donnai cette satisfaction en les engageant à goûter la liqueur qu'il contenoit. C'étoit de l'eau de fontaine dénuée hors de mes mains, de toute vertu particuliere.

Il n'en étoit pas de même de MM. Bertrand, Malloët & Sollier : on auroit dit volontiers qu'ils n'étoient pas fâchés de déplaire. Leur importante gravité étoit ridicule, & leurs soupçons injurieux, conséquemment leurs questions choquantes & leurs regards gênants. En joignant à ces considérations sommaires l'inutilité prévue de leurs examens, on conviendra que plusieurs malades devoient trouver désagréable de s'y prêter. *

Dans le fond, il m'étoit assez indifférent que ces

---

* M. le Comte de La-Touche-Treville, Lieutenant-Général des Armées Navales du Roi, & Commandeur de l'Ordre Militaire de St. Louis, m'ayant autorisé plusieurs fois à le citer quand je le croirois convenable, je profite de sa permission pour donner un exemple des complaisances dont mes malades ont infructueusement usé pour la conviction de MM. Bertrand, Malloët & Sollier.

M. d'Eslon a rendu compte de la maladie de cet Officier-Général dans ses Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL, p. 83 & suivantes, sous le titre de *Contre-coup à la tête.* On peut recourir à son livre pour les détails. Il suffit de rappeller ici que le coup étoit déja ancien, que les remedes usités n'avoient produit aucun soulagement, que je procurai jusqu'à entiere guérison l'écoulement par le nez du dépôt fixé derriere la tête, & que le malade ne s'est plus ressenti de cet accident.

Lorsque MM. Bertrand, Malloët & Sollier arrivoient chez moi, M. de Treville avoit, ainsi que les autres malades, la complaisance de quitter chaque fois son traitement pour rendre compte des effets suivis qu'il éprouvoit, & son mouchoir, rempli de pus & de sang, venoit à l'appui de sa déclaration.

M. de La-Touche-Treville convient hautement qu'il a été guéri par moi au vu & su de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Ceux-ci nient, taisent, atténuent ou donnent le fait à suspecter. De quel côté croyez-vous la loyauté, Lecteurs ? C'est à vous que s'adresse la question.

Meſſieurs entraſſent ou n'entraſſent pas dans la ſalle de mes traitements ; mais il m'en coûtoit d'avoir cette déférence pour gens capables de marchander aſſez indignement la vérité, pour faire dépendre ſon aveu de mes ſacrifices. Cependant M. d'Eſlon mettant ſa délicateſſe à ce que ſes Confreres ne ſe plaigniſſent pas de prétendues prédilections, je le laiſſai maître d'en agir à ſon gré, après l'avoir bien aſſuré toutefois que je ne croyois aucunement aux bons effets qu'il ſe promettoit de ma facilité.

Il en arriva ce que j'avois prévu. La prochaine eſpérance de voir le MAGNÉTISME-ANIMAL comme l'on voit une potion cordiale à travers les parois d'un verre blanc, enflamma MM. Bertrand, Malloët & Sollier pour l'intérêt de ma découverte ; mais ils redevinrent de glace lorſqu'ils n'apperçurent qu'une eſpece de bacquet, monté ſur trois pieds, recouvert, & d'où ſortoient quelques verges de fer recourbées de maniere à pouvoir en appliquer les extrémités, ſoit à la tête, ſoit à la poitrine, ſoit à l'eſtomac, ſoit au ventre ; ce qu'effectuoient au même inſtant des perſonnes aſſiſes autour du bacquet.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier avoient reconnu trop récemment l'obligation d'un aveu clair & précis de la vérité pour ne pas ſentir quelque embarras à ne pas ſe retracter. Ils chercherent des biais ; & arguant de ce qu'il ſe trouve des difficultés à décider en quel cas les guériſons ſont dues à la Médecine, & en quel cas elles ſont dues à la Nature, ils de-

manderent les expériences faites assez immédiatement, & avec assez peu de préparation pour que l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL, ne pût être méconnue ou infirmée.

Des Savants, des Médecins faire naître une pareille difficulté après sept mois d'examen! La chose étoit trop ridicule pour être choquante; je ne me fis pas presser, mais nous convinmes en souriant, M. d'Eslon & moi, que si ces Messieurs ne se décidoient pas après cela, nous prendrions le parti de les congédier sans formalité.

En prenant jour pour les expériences, on détermina, d'un commun accord, que pour éviter toute idée de collusion, chaque Médecin meneroit des malades au nombre de trois; douze en tout.

MM. Bertrand, Malloët & Sollier furent exacts au rendez-vous; mais, fideles à leurs principes, ils se garderent bien d'amener des malades. Nous fûmes réduits à ceux que M. d'Eslon procura, ainsi qu'il s'y étoit engagé. *

---

* MM. Bertrand, Malloët & Sollier en ont constamment agi de même. Chaque fois que M. d'Eslon les pressoit de me donner des malades dont l'état leur fût antérieurement connu, ils avouoient que c'étoit un moyen non équivoque de s'assurer que les maladies n'étoient pas supposées; mais dans le fait, ils ne m'ont jamais donné directement aucun malade. De cette maniere, ils se sont crus dispensés de s'expliquer avec précision sur les effets curatifs de ma méthode, & ils se sont conservé une ressource pour révoquer en doute dans le besoin les maladies les plus graves.

Je ne sais quel honneur ils espérent retirer de ces précautions

Outre les trois malades qui servirent aux expériences, j'eus pour témoins de la scene que je vais décrire plusieurs de mes malades ordinaires, M. Didier, fils, Chirurgien connu dans cette Capitale, M. Demanne, son éleve, & M. le Chevalier de Crussol, Capitaine des Gardes de Mgr. le Comte d'ARTOIS, frere du ROI.

1re. EXPÉRIENCE — faite sur M. le Baron d'Andelau, Colonel-Commandant du Régiment de Nassau-Sarbruck. Il est assez fréquemment tourmenté d'attaques d'asthme. — J'annonçai que je ne le toucherois pas, afin de prouver que le tact immédiat n'est pas nécessaire à l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL. De quatre ou cinq pas au loin. Je dirigeai la verge de fer que je tenois en main vers sa poitrine, & lui ôtai la respiration. Il seroit tombé en défaillance, si je ne m'étois arrêté à sa priere. Au surplus, il assura sentir si distinctement les courants opposés que j'opérois en lui, qu'il s'engagea à désigner les yeux fermés, chaque mouvement de mon fer. Cette derniere expérience eut lieu; mais on y fit peu d'attention.

2de. EXPÉRIENCE — faite sur M. Verdun, homme-d'affaires de Mad. de Petineau, demeurant à Pa-

---

étudiées; mais ils voudront bien agréer, je l'espere, que j'accorde aux malades la capacité nécessaire pour décider s'ils souffrent ou ne souffrent pas, s'ils maigrissent, s'ils engraissent, s'ils sont guéris ou malades. Certes il ne faut pas être Docteur en la Faculté de Médecine de Paris pour en savoir jusques-là.

ris, rue de Richelieu, & sur le Palais Royal. Son sort est assez déplorable. Il est sujet à des maladies nerveuses, qui commencent par inflammation, & ne se terminent qu'à l'aide d'évacuations tardives. Il sortoit d'une de ces maladies. — La direction de mon fer lui occasionna tremblement, chaleur au visage, suffocation, sueur & défaillance. Il tomba sur un canapé.

3e. Expérience — faite sur Mlle. de Berlancourt de Beauvais, âgée de vingt à vingt-deux ans, paralytique de la moitié du corps. Un de ses yeux avoit perdu la faculté de voir; l'autre étoit très-douloureux. Elle devenoit entiérement aveugle par accès. Les articulations de la langue étoient si gênées que les personnes accoutumées à son service pouvoient seules deviner quelques-unes de ses intentions : elle étoit muette pour le reste du monde, personne ne l'entendoit. Cette situation étoit excessivement aggravée par une douleur au front si terrible, que cette malheureuse Demoiselle étoit quelquefois dix ou douze jours entiers dans un état de malheur inexprimable. Souvent les accents plaintifs de sa voix déchirante ont fait venir les larmes aux yeux de plusieurs de mes malades, témoins de ses souffrances. — Je dirigeai mon fer vers son front. La douleur qu'elle y ressentit fut prompte : je la laissai calmer. Dans l'intervalle, j'offris de prouver que le foyer du mal n'étoit pas dans la tête, mais bien dans les hypocondres. En conséquence, je dirigeai mon fer vers l'hypo-

l'hypocondre droit : la douleur fut plus ſubite & plus vive que la premiere fois. Je laiſſai calme encore la malade ; & augurant que le vrai principe du mal étoit dans la rate, j'annonçai qu'on alloit appercevoir la différence de mes effets. A peine eus-je dirigé mon fer vers ce viſcere, que la Dlle. de Berlancourt chancela, & tomba, les membres palpitants, dans des douleurs exceſſives. Je la fis emporter tout de ſuite, ne jugeant pas à propos de pouſſer plus loin des expériences que déja plus d'un Lecteur accuſent peut-être de barbarie. *

4e. EXPÉRIENCE — faite ſur M. le Chevalier de Cruſſol, venu comme témoin; mais ſujet à des incommodités habituelles & ſouvent manifeſtées par des accès de maux de tête de douze & quinze jours. — M. le Chevalier de Cruſſol ayant ſaiſi un des inter-

* Mlle. de Berlancourt m'avoit été amenée, ſous les auſpices de M. d'Eſlon, par M. Didier fils, que j'ai dit avoir été préſent à mes expériences. Depuis cette époque, Mlle. de Berlancourt a ſuivi mes traitements. Rien ne reſſemble moins aujourd'hui à la perſonne malheureuſe que j'ai dépeinte. Elle voit, parle & agit avec une vivacité qui va quelquefois juſqu'à nous alarmer, & qui même a penſé lui être funeſte. Chérie de nous tous, je ne l'enviſage plus que je ne ſente le plaiſir inexprimable d'avoir donné la vie (j'oſe me ſervir de cette expreſſion) à l'objet qui en eſt le plus digne. Si les circonſtances me permettent d'achever ſa cure, je me croirai des droits à la reconnoiſſance de la ſociété, pour lui avoir rendu une perſonne qui poſſede les qualités du cœur & de l'eſprit au degré le plus éminent. Puiſſe ce très-foible hommage me faire pardonner par les gens auſteres la liberté que je prends d'appeller en témoignage public une Demoiſelle que ſa délicateſſe devoit peut-être préſerver de cet éclat.

valles entre les expériences précédentes, m'avoit prié de le toucher, & je lui avois occasionné dans le côté une douleur accompagnée de chaleur si sensible qu'il avoit engagé la Compagnie à s'en assurer en y portant la main. Cette douleur ne lui étoit pas inconnue. Elle servoit assez fréquemment d'avant-coureur aux accès de mal de tête dont j'ai parlé. M. de Crussol, desirant servir de sujet à une derniere expérience, me laissa ignorer ces particularités, & me demanda si je ne pourrois pas essayer de lui faire ressentir ses douleurs habituelles sans être prévenu de leur genre. Je me prêtai à en faire l'essai : il fut heureux; c'est-à-dire que M. de Crussol y gagna un violent mal de tête. Alors il réfléchit que je lui avois fait un fort mauvais présent, & me pria de le reprendre, si la chose étoit possible : elle l'étoit; & je trouvai juste de lui ôter son mal avant de le laisser sortir de chez moi.

Telles furent les expériences qui ne convainquirent pas MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je m'en consolai en apprenant que M. d'Eslon m'avoit tenu parole, & que ces Messieurs n'auroient plus accès chez moi. *

---

* A la suite de ces expériences, j'eus la pénible condescendance de traiter M. de Crussol chez lui. Son rang & ses qualités personnelles l'ayant rendu très-agréable à la Cour, il y est assez connu pour que chacun puisse comparer à l'état ancien de sa santé, celle dont il a joui depuis que je lui ai donné mes soins. Je ne fais mention de cette circonstance que pour donner quelque satisfaction aux

Aussi-tôt après que nous eûmes été débarrassés de MM. Bertrand, Malloët & Sollier, M. d'Eslon mit la main à ses Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL. Je dirai peu de chose de ce livre : ce n'est pas à moi à le juger : c'est aux amis de l'humanité à le lire.

Cet Ouvrage servit de signal aux critiques. Si je n'écrivois que pour Paris, ou même pour la France seule, j'aurois honte d'entretenir le Public de gens à qui il refuse talents & considération ; mais écrivant indistinctement pour tous les Pays, je ne veux pas que les Personnes étrangeres, à ce qui se passe dans Paris, puissent imaginer que je leur cache des objections valables.

Il est à présumer que M. Dehorne étoit instruit de la prochaine publication du Livre de M. d'Eslon, lorsqu'il fit paroître, peu de jours auparavant, une Brochure contre moi sous le titre de *Réponse d'un Médecin de Paris* * *à un Médecin de Province, sur le prétendu MAGNÉTISME-ANIMAL de M. Mesmer* : cet opuscule est merveilleux, à mon avis, puisqu'en seize pages *in*-12, il contient pour un *in-folio* d'absurdités & de contradictions.

On m'y reproche finement d'avoir quitté Vienne

---

gens qui répetent sans cesse que ma méthode ne peut opérer des cures, sans se donner la moindre peine pour vérifier s'il en existe, ou non, autour d'eux.

* Il ne faut pas conclure de ce mot que M. Dehorne soit Médecin de Paris. Il est Médecin de je ne sais d'où.

en Autriche à raiſon de dégoûts que j'avoue. Sûr de ſon fait, M. Dehorne ne craint pas ſans doute qu'on lui demande ſi par haſard, il n'auroit pas quitté Metz dans les trois Evêchés, à raiſon de dégoûts qu'il n'avoue pas.

Suivant lui, mes malades ſont des gens crédules, des imaginations exaltées, des vaporeux, des eſprits foibles, timides, & dignes de pitié. Il ne diſpenſe pas de moindres faveurs aux Partiſans de ma méthode. Quant à moi, je ſuis peu délicat, pour ne rien dire de plus : j'ai le comble de l'aſſurance, pour ne rien dire de plus : j'ai de l'adreſſe : j'ai de l'artifice : j'ai monté un théâtre : j'y fais mes exercices : je m'exerce merveilleuſement en ce genre d'eſcrime : je ſuis un Thaumaturge : mon vol eſt audacieux : je ſuis un Prométhée : je ſuis enfin l'Opérateur Meſmer.

Aux perſonnes qui aſſurent avoir ſenti par mes procédés des impreſſions remarquables, M. Dehorne oppoſe habilement les perſonnes qui aſſurent n'avoir rien ſenti; d'où il conclut que perſonne n'a ſenti.

A ſon avis, j'ai grand tort d'inſinuer (je ne ſais où) que le principe par lequel j'opere des prodiges, réſide en moi; car s'il étoit poſſible, dit M. Dehorne, qu'il émanât continuellement de moi un principe auſſi dangereux, il eſt de toute évidence que je ſerois déja détruit, évaporé, mort.

On ne ſauroit trop le répéter; c'eſt toujours M. Dehorne qui parle : tout mon art, toute ma

charlatanerie ne consiste peut-être qu'à profiter habilement des moyens que me présente une imagination exaltée, affoiblie & trompée. D'où il résulte, par une conséquence sensible, que l'influence des astres n'a que faire à mon principe, & que j'en emprunte la vertu de corps étrangers.

Cependant comme il seroit fâcheux que ma découverte ne fût qu'une chimere, M. Dehorne se charge de consoler le monde, en prédisant à l'univers la venue très-prochaine d'un grand homme, M. Ehouvenel. Grand Médecin, grand Chymiste', ou plutôt grand Alchymiste, laborieux & instruit. M. Ehouvenel va découvrir non-seulement un MAGNÉTISME-ANIMAL, mais encore un Magnétisme végétal.

En voilà trop sur M. Dehorne : je serai plus court sur M. Paulet.

M. Paulet a plus de célébrité que M. Dehorne en Médecine. On y sait par tradition qu'il est Auteur d'un Livre sur la Petite-Vérole, & de plus, il est Gazetier. Il rend compte dans sa gazette de la Lettre de M. Dehorne, & du Livre de M. d'Eslon. Il blâme le premier de sa prétention à raisonner, évite soigneusement ce reproche, fait des historiettes, cite des vers, rapporte des chansons. C'est là ce que M. Paulet appelle être plaisant.

Cependant comme il ne se dissimule pas que sa gazette ne peut être lue que par des écoliers, il en a extrait ce qui me concerne, l'a fait imprimer

à part, en a distribué des exemplaires aux portes; & par ce moyen quelques honnêtes gens ont été forcés à le lire.

Si M. Paulet est Gazetier, M. Bacher est Journaliste. Il a rendu compte dans son triste Journal du Livre de M. d'Eslon & du mien. La marche qu'il a suivie ne differe de celle de M. Paulet, qu'en ce que M. Paulet grimace la plaisanterie, & M. Bacher la gravité. D'ailleurs ils se sont tous deux flattés de rendre nos expressions ridicules en rapprochant ce qui doit être séparé, divisant ce qui fait ensemble, tronquant ce qui ne doit être lu qu'en entier, &c.

Il y a cependant trois pages utiles dans le Journal de M. Bacher. Ce sont, je crois, les seules depuis sa fondation. Voici comment il y révele lourdement le secret de l'école.

Journal de Médecine, *Octobre* 1780, *p.* 294, 95, 96, 97. " M. d'Eslon avoue implicitement que „ les trois Médecins qui ont été admis à voir les „ malades de M. Mesmer chez lui, & qui nécessairement les ont vus dans différents temps, dans „ différentes circonstances, ne croient pas ce qu'il „ croit. Cependant, il est certain qu'ils ont vu „ quelque chose, & qu'après six mois ils étoient „ encore incrédules, non pas sur les mouvements „ singuliers, bizarres & violents qu'exécutoient les „ malades, ni sur les plaintes qu'ils faisoient d'é- „ prouver des douleurs aiguës, & même insup-

„ portables, mais sur la cause de ces mouve-
„ ments, de ces douleurs que M. Mesmer disoit
„ être l'effet de son principe. Car après avoir vu
„ subir une épreuve des plus fortes à *une jeune-*
„ *fille de Province*, l'un d'eux proposa à M. d'Es-
„ lon de faire servir *cette fille* à dissiper tous leurs
„ doutes.

„ Voici le moyen qu'il indiqua. Que M. Mes-
„ mer rassemble dans ce sallon, ou dans tel autre
„ qu'il voudra, vingt-quatre personnes, Médecins
„ & autres; que *cette fille*, *si susceptible des im-*
„ *pressions du* MAGNÉTISME-ANIMAL, soit
„ placée dans un angle, isolée de tout le monde,
„ qu'elle ait les yeux couverts d'un bandeau, en-
„ sorte qu'elle ne puisse voir qui que ce soit; que
„ l'on observe le plus rigoureux silence; que tous
„ les assistants soient distingués par un ruban ou
„ autre signalement de couleur différente pour cha-
„ cun : tous passeront l'un après l'autre, & s'arrê-
„ teront devant *cette fille*, faisant ou ne faisant pas
„ les mêmes gestes, ou des gestes à-peu-près sem-
„ blables à ceux que nous avons vu faire à M. Mes-
„ mer. Cette procession se répétera, toujours en
„ silence, dix-huit, vingt, ou vingt-quatre fois; &
„ M. Mesmer passera à son tour, mais une fois par
„ exemple, le cinquieme, la seconde fois, le dou-
„ zieme, &c..... Ni lui ni les autres ne touche-
„ ront *la fille*, *puisque M. Mesmer ne l'a point*
„ *touchée pour opérer ce qui s'est passé sous nos*

„ *yeux.* * Un des assistants, placé dans un endroit
„ d'où il puisse tout voir, tiendra un Régistre exact
„ de tout ce qui arrivera sans rien dire, & désignant
„ seulement les personnes par leur couleur. Si à
„ chaque procession, la présence de M. Mesmer
„ produit des sensations marquées, des douleurs,
„ des mouvements, & que la présence des autres
„ assistants ne produise aucun effet, comme ce Mé-
„ decin est le seul qui connoisse le MAGNÉTISME-
„ ANIMAL, le seul qui sache le faire jouer, nous
„ conviendrons en effet qu'il possede l'art d'agir
„ sur les corps animés sans les toucher, sans que
„ l'imagination des malades puisse être suspectée
„ comme la cause de tous ces phénomenes; qu'en
„ un mot il fait imprimer un fluide quelconque,
„ connu ou inconnu, qui existe dans tous les ani-
„ maux, une direction, un mouvement qu'il mo-
„ dere à son gré.

„ Cette proposition parut déplaire, du moins
„ elle ne fut point acceptée; en conséquence, les
„ trois Docteurs *se retirerent* & laisserent M. d'Es-
„ lon seul spectateur des opérations de M. Mes-
„ mer : ils n'y ont pas retourné depuis cet instant.
„ *Nous les connoissons tous trois*, & nous sommes
„ *garants*, que s'ils eussent été témoins de quel-

---

* J'espere que le Lecteur voudra bien observer l'aveu positif, que non-seulement il s'est passé quelque chose sous les yeux de MM. Bertrand, Malloët & Sollier; mais même que ce que j'ai opéré l'a été sans toucher *la fille*.

„ ques cures véritablement opérées par le MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL, ils n'hésiteroient pas à
„ l'attester ; mais ils gardent le silence.

Eh ! Monsieur Bacher ! que vous ont fait MM. Bertrand, Malloët & Sollier ? Ils sont à votre avis, cruellement tombés dans l'opinion publique, puisque vous les croyez capables d'accepter votre garantie sans rougir. Votre garantie ! y songez-vous donc? J'ai certainement à me plaindre de ces Messieurs ; mais me préserve à jamais le Ciel de les insulter, au point d'exiger pour eux la garantie de M. Bacher !

J'ajouterai quelque chose au récit de M. Bacher, mais je n'y retrancherai rien, je conviens sans peine que les faits rapportés sont vrais, & je ne suis embarrassé que d'accorder leur publicité avec le silence religieux que l'on prête à MM. Bertrand, Malloët, & Sollier, & qu'ils ont réellement affecté.

On doit être à présent bien convaincu que MM. Bertrand, Malloët & Sollier ont vu quelque chose chez moi ; qu'ils ont vu mes malades en différents temps & en différentes circonstances ; que leur incrédulité ne tomboit pas sur les effets, mais sur la cause ; qu'*une jeune-fille de Province* a subi devant eux une épreuve des plus fortes, & que l'un des Médecins (M. Malloët) a proposé de faire servir *cette jeune-fille* à une expérience très-compliquée. Je remercie M. Bacher ! Jamais je n'aurois pu arracher ces aveux directs de MM. Bertrand, Malloët & Sollier.

La fille, la jeune-fille de Province, cette jeune-fille si susceptible des impressions du MAGNÉTISME-ANIMAL, n'est autre que la Dlle. de Berlancourt dont j'ai parlé. Je ne lui fais pas d'excuses; il est sensible qu'en citant les expressions de la mauvaise compagnie, je suis très-loin de mes les approprier.

Les expériences faites sur Mlle. de Berlancourt & MM. d'Andelau, de Crussol & Verdun eurent lieu un Samedi. On remit à en délibérer au Mardi suivant. L'assemblée des quatre Médecins se tint chez M. Malloët, & celui-ci proposa la belle expérience dont le détail est ci-dessus. M. d'Eslon répondit:

1°. Qu'une telle demande ne pouvoit être fondée que sur les soupçons les plus injurieux pour lui, pour moi, pour M. Didier, fils, pour les malades qui avoient bien voulu se prêter aux expériences; soupçons déplacés à tous égards, & notamment en ce qu'il n'avoit tenu qu'à MM. Bertrand, Malloët & Sollier de mener chacun des malades dont ils se fussent assurés.

2°. Qu'en supposant dans Mlle. de Berlancourt la force nécessaire pour fournir au pitoyable rôle qu'on prétendroit lui faire jouer, il n'étoit nullement apparent, qu'elle ni toute autre personne délicate, voulussent s'y prêter.

3°. Qu'il seroit inutile & inconséquent de s'adresser à des malades moins délicats ou mercenaires, puisqu'ils seroient nécessairement suspects à

M. Malloët, lui qui ne voyoit que des ſaltinbanques dans MM. d'Andelau, de Cruſſol, &c.

4°. Enfin, M. d'Eſlon fit à M. Malloët une objection ſans replique " Non-ſeulement, lui diſoit-il,
„ votre expérience ne doit pas être propoſée, mais
„ vous ſavez qu'elle ne peut pas l'être. M. Meſmer
„ convient, vous ne l'ignorez pas, que l'exiſtence
„ du MAGNÉTISME-ANIMAL dans les corps
„ animés peut donner à pluſieurs individus la Fa-
„ culté momentanée d'opérer les mêmes effets que
„ lui, phénomene moins ſurprenant encore, dans
„ une circonſtance où il auroit établi la communi-
„ cabilité du principe. Il eſt donc de préſomption
„ non abſurde que parmi vingt-quatre Médecins,
„ faiſant à tour de rôle, de Compagnie avec M. Meſ-
„ mer, & à quatre cents quatre-vingt repriſes diffé-
„ rentes, des eſpiégleries ſous le nez d'une per-
„ ſonne à qui l'on auroit bandé les yeux; il s'en
„ trouveroit quelqu'un qui opéreroit des effets ſuf-
„ fiſants pour que M. Meſmer ne pût être reconnu
„ à coup ſûr; ce qui ſuffiroit pour faire manquer
„ l'expérience, ou, ce qui revient au même, pour
„ la rendre impropoſable & inadmiſſible. „

Il ſembloit que M. Malloët n'avoit rien à répondre à des arguments auſſi poſitifs. Cependant il réſiſte à ces aſſauts, en ſe ſauvant à ſa maniere par des *ſi*, des *mais*, & des *car*. M. d'Eſlon demanda qu'on allât aux voix : M. Bertrand ſe rengea de ſon côté, proteſtant qu'il étoit ſatisfait. M. Sollier

au contraire se tint du parti de M. Malloët, uniquement pour être de l'avis de M. Malloët; car il ne dissimuloit pas sa conviction.

Après avoir épuisé tous ses moyens, M. d'Eslon se détermina à *remercier* ces Messieurs de ma part. „ Ce sont sans doute des remerciments dans toute „ la vérité de l'expression, dit M. Malloët assez „ étonné. Je ne m'en serois pas chargé autrement, „ répondit, M. d'Eslon; & il sortit.„

Voilà la séparation que M. Bacher annonce dans son journal, en disant que les trois Docteurs *se retirerent.* Voilà la séparation que j'ai annoncée, en disant que les trois Docteurs seroient *congédiés* sans formalité.

Qui a pu dicter à MM. Bertrand, Malloët & Sollier leur incohérente, leur inconcevable conduite? Quel intérêt les conduisit chez moi uniquement pour y faire vœu du silence le plus offensant pour moi & le plus nuisible à la vérité? S'ils ont vu les faits que je raconte, pourquoi ne pas en convenir? Si j'en impose, par quelle crainte indigne n'ont-ils pas détrompé le public sur mon compte? Qu'on n'allegue pas que dans l'occasion ils me méprisent au chevet de leurs malades, auprès des Grands, dans leurs sociétés particulieres, aux assemblées de leur Faculté. Dans une affaire majeure telle que celle-ci, silence est crime, sourde détractation est infamie. D'ailleurs, dirai-je à ces Messieurs, nous ne sommes pas seuls la vérité &

moi. Un de vos Confreres, qui vous vaut très-certainement à tous égards, s'est joint à nous. Que repondez-vous aux interpellations de M. d'Eslon p. 29, 30, 31. de ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL? Les ménagements pour votre réputation vous auroient-ils fermé les yeux sur l'assurance avec laquelle il vous exempte de toute complaisance? Rappellez-vous que le 18 7bre. 1780, dans la déshonorante assemblée de votre Faculté, il vous a mis entre votre Compagnie & lui avec autant de dignité que de fermeté. L'avez-vous démenti formellement? L'avez-vous abandonné lâchement! Parlez : il n'y avoit pas de milieu. (*Voy. le discours ci-après de M. d'Eslon à la Faculté de Médecine de Paris.*)

M. Bertrand étant mort, MM. Malloët & Sollier restent pour me répondre & me démentir. Je les y convie, mais en les prévenant que je ne reconnoîtrai qu'eux pour adversaires. Des champions tels que MM. de Horne, Paulet & Bacher ne peuvent ni les représenter ni m'émouvoir. Eux seuls peuvent m'engager à dire tout ce que j'ai tû par respect pour les volontés du conciliant & pacifique M. d'Eslon. *

* J'ai parlé collectivement de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je devois en agir ainsi, pour éviter les personnalités marquées. Il a cependant existé des gradations dans la conduite de ces trois Messieurs. Par exemple, M Bertrand s'est déclaré plusieurs fois devant ses Confreres pour la vérité; mais il n'a pas eu la vigueur nécessaire pour blâmer de front leur conduite, en donnant une publicité constante à son opinion. Si M. Bertrand n'étoit pas mort, je se-



RELATIONS

Avec la Faculté de Médecine de Paris.

MA discussion avec la Faculté de Médecine de Paris à eu cela d'agréable, qu'elle n'a duré qu'un jour, & que d'ailleurs tout s'est passé par écrit entre nous.

Je vais causer à mes Lecteurs le plus mortel ennui. S'ils veulent être au fait de ce qui s'est passé, il leur faut lire

1°. Mes propositions à la Faculté de Médecine de Paris. Je crois leur lecture plus instructive que récréative.

2°. Un long mémoire de M. Roussel de Vauzesmes, qui, dans l'assemblée de la Faculté du 18 7bre. 1780, a porté la parole contre M. d'Eslon & moi. Je le couperai par des réflexions explicatives, pour que la discussion en soit finie en même-temps que la lecture : mais ce commentaire ne peut qu'ajouter à l'ennui du texte : texte infiniment indigeste ; & l'on ne doit pas en être étonné : M. de Vauzesmes est un jeune Médecin de la derniere licence : c'est, dans

---

rois entré dans cette discussion, & je n'aurois pas craint laisser voir mon attachement pour lui au même moment que j'aurois hautement blâmé sa foiblesse. Mais il n'est plus là pour me démentir ou pour m'avouer. Je dois me taire.

toute la force du terme, un Ecolier dont l'éducation n'est pas finie, si même elle a jamais été sérieusement commencée.

3°. Le discours de M. d'Eslon dans la même assemblée, discours bien fait : prononcé pour amener la lecture de mes propositions, les faire agréer, & présenter avec rapidité l'histoire du MAGNÉTISME-ANIMAL en France. Néanmoins je ne crois pas que M. d'Eslon ait eu la prétention de faire quelque chose d'amusant.

4°. Le décret de la Faculté portant décision sur M. d'Eslon & moi, en résultat des pieces précédentes. Le morceau est court : il ne peut être fatigant.

Je sentois l'utilité de mettre à profit la sensation que le livre de M. d'Eslon avoit fait sur les esprits, & de rendre le public juge de ma conduite envers la Faculté de Médecine de Paris, tandis que les faits passés lui étoient encore familiers.

Je remis à M. d'Eslon les propositions que je le priois de faire à sa Compagnie. Les voici :

Propositions de M. MESMER à la Faculté de Médecine de Paris.

LA découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL a donné lieu à l'impression d'un Mémoire, dans lequel il est avancé que la Nature offre un moyen universel de guérir & de préserver les hommes ; qu'avec cette connoissance, le Médecin jugera sûrement l'origine, la nature & les progrès des maladies, même des plus compliquées ; qu'il en empêchera l'accroissement, &

parviendra à leur guérison, sans jamais exposer le malade à des effets dangereux ou à des suites fâcheuses, quel que soit l'âge, le tempérament & le sexe.

Ce système, en opposition à toutes les idées reçues, a passé pour illusoire. L'Auteur de la découverte s'y attendoit; mais il n'a pas tardé à justifier le raisonnement par le fait.

Il a entrepris aux yeux de tout Paris un nombre considérable de traitements. Les soulagements procurés & les cures opérées par le MAGNÉTISME-ANIMAL, ont invinciblement prouvé la vérité des assertions avancées.

Néanmoins il faut observer que les expériences faites jusqu'à ce jour ont dépendu de tant de volontés diverses, que la plupart n'ont pu être portées au point de perfection dont elles étoient susceptibles; car si quelques malades ont suivi leurs traitements avec la constance & l'assiduité nécessaires, il en est un grand nombre qui les ont sacrifiés à des convenances étrangeres.

Si l'Auteur ne voyoit qu'à la célébrité, il suivroit constamment la même marche; mais l'espoir d'être plus généralement utile lui en prescrit une autre.

Il a pour but de convaincre le gouvernement; mais le Gouvernement ne peut raisonnablement statuer en pareille matiere qu'à l'aide des Savants.

S'il est en Europe un Corps, qui, sans présomption, puisse se flatter d'une prépondérance non récusable dans l'objet dont il est question, c'est sans doute LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

S'adresser par son entremise au Gouvernement est donc la preuve la plus formelle de la sincérité de l'Auteur, & de l'honnêteté de ses vues.

En conséquence il propose à la Faculté de prendre, d'un commun accord, & sous les auspices formels du Gouvernement, les moyens les plus décisifs de constater l'utilité de sa découverte.

Rien

Rien ne paroîtroit mener plus directement à ce but, que l'essai comparatif de la méthode nouvelle avec les méthodes anciennes.

L'administration des remedes usités ne pouvant être en meilleures mains qu'en celles de la Faculté, il est évident que si la méthode nouvelle obtenoit l'avantage sur l'ancienne, les preuves en sa faveur seroient des plus positives.

Voici quelques-uns des arrangements qui pourroient être pris à cet égard. Il est inutile de dire que, de part & d'autre, on doit conserver la plus grande liberté d'opinions, & une autorité égale sur les malades soumis à chaque traitement.

1°. Solliciter l'intervention du Gouvernement; mais comme il est aisé de sentir que la demande d'un Corps tel que la Faculté doit avoir plus de poids que celle d'un particulier, il seroit à propos qu'avant tout, la Faculté se chargeât de cette négociation.

2°. Faire choix de vingt-quatre malades, dont douze seroient réservés par la Faculté pour être traités par les méthodes ordinaires; les douze autres seroient remis à l'Auteur, qui les traiteroit suivant sa méthode particuliere.

3°. L'Auteur exclut de ce choix toutes maladies vénériennes.

4°. Il seroit préalablement dressé procès-verbal de l'état de chaque malade; chaque procès-verbal seroit signé, tant par les Commissaires de la Faculté, que par l'Auteur & par les personnes préposées par le Gouvernement.

5°. Le choix des malades seroit fait par la Faculté, ou par la Faculté & l'Auteur réunis.

6°. Pour éviter toutes discussions ultérieures & toutes les exceptions que l'on pourroit faire d'après la différence d'âge, de tempéraments, de maladies, de leurs symptômes, &c. la répartition des malades se feroit par la voie du sort.

7°. La forme de chaque examen comparatif des maladies & leurs époques seroient fixées d'avance, afin que par les

ſuites, il ne pût s'élever aucune diſcuſſion raiſonnable ſur les progrès obtenus par l'une ou l'autre des méthodes.

8°. La méthode de l'Auteur exigeant peu de frais, il ne demanderoit aucune récompenſe de ſes ſoins, mais il paroîtroit naturel que le Gouvernement prît ſur lui les dépenſes relatives à l'entretien des vingt-quatre malades.

9°. Les perſonnes prépoſées par le Gouvernement aſſiſteroient à chaque examen comparatif des malades, & en ſigneroient les procès-verbaux; mais il eſt eſſentiel d'éviter de la part du Public toutes inculpations d'intelligence ou de connivence, il ſeroit indiſpenſable que les Prépoſés du Gouvernement ne fuſſent pris dans aucun Corps de Médecine.

L'Auteur ſe flatte que la Faculté de Médecine de Paris ne verra dans les propoſitions ci-deſſus, qu'un juſte hommage rendu à ſes lumieres, & l'ambition de faire proſpérer, par les ſoins d'un Corps cher à la Nation, la vérité qui peut lui être la plus avantageuſe.

Suivant les ſtatuts & réglements de la Faculté de Médecine de Paris, M. d'Eſlon ne pouvoit préſenter ces propoſitions à ſa Compagnie que dans une aſſemblée générale convoquée à cet effet. Au Doyen en charge appartient le droit de convocation.

M. Le Vacher de La Feutrie étoit alors Doyen. Il a la réputation de poſſéder au plus haut degré toutes les qualités de l'honnête homme. Malheureuſement, elles ne ſuffiſent pas dans un Doyen de Faculté. M. Le Vacher n'a pas tardé à ſentir cette vérité. Convaincu qu'il lui manquoit la fermeté néceſſaire à la tête d'une Compagnie indiſciplinée, il a pris le ſage parti de ſe démettre volontairement

de sa charge à la suite des discussions dont je fais le récit, & de quelques tracasseries peu faites pour lui.

Il avoit de l'amitié pour M. d'Eslon. La demande d'une assemblée de la Faculté l'alarma vivement pour son ami. Il ne concevoit pas que l'on se compromît pour un inconnu tel que moi, & pour une découverte imaginaire telle que la mienne. Il est aisé de pressentir quels durent être à ces égards les conseils d'un cœur droit voyant à gauche.

M. d'Eslon répondoit à cela qu'il étoit déja tout compromis; qu'il croyoit l'être pour une bonne cause; qu'à tout événement, les conseils venoient trop tard pour être utiles; & qu'enfin il ne demandoit pas des avis, mais une assemblée de la Faculté.

Il fallut se fâcher. Après des délais multipliés, l'assemblée fut accordée, mais avec des conditions sujettes à des conséquences très-opposées sans doute aux vues conciliatrices de M. Le Vacher de La Feutrie. Il ne sentit pas que lorsqu'on lui conseilloit de ne donner à M. d'Eslon & à son Dénonciateur qu'une même assemblée, on lui faisoit rapprocher de trop près des objets de discorde & allumer un feu qu'il ne seroit pas maître d'éteindre ou de diriger à son gré. *

---

* M. Le Vacher de La Feutrie, se méfiant de ses propres forces dans des circonstances que les discussions avec la Société Royale rendoient épineuses pour un Doyen, avoit pris le parti de n'agir que

Dans cet intervalle, se passa un fait que je rapporte par deux raisons ; la premiere, parce que M. d'Eslon y fait allusion dans son discours à la Faculté, & que ce passage seroit inintelligible, s'il n'étoit expliqué d'avance : la seconde, parce qu'il établit sur des preuves le degré de considération dont jouissoit M. d'Eslon dans sa Compagnie avant qu'il eût formé des liaisons avec moi.

La Faculté ne s'est réveillée sur les conséquences de ces liaisons, qu'au bruit fait dans le monde par le Livre de M. d'Eslon. Jusqu'à ce moment, la conduite équivoque de MM. Bertrand, Malloët & Sollier l'avoit entretenue dans son engourdissement. A l'apparition du Livre de M. d'Eslon, on crut devoir songer au parti que l'on avoit à prendre : on tint des assemblées secretes : à la tête de ces conciliabules étoit ce qu'il y a de plus fameux dans la Faculté ; on prétendit être compromis. Cependant, ces Messieurs, trop prudents pour s'afficher en personne, crurent devoir mettre en avant quelque jeune homme, ardent, peu avisé, conséquemment moins délicat observateur des bienséances. M. Roussel de Vauzesmes parut propre à ce rôle : il fut recherché, caressé, flatté, consulté, admis aux assemblés : quelle gloire ! il y fut sensible : bientôt il jetta feu & flammes contre M. d'Eslon ; & dans une des assemblées

---

d'après les conseils de quelques Membres. Je suis fâché de pouvoir citer M. Malloët dans leur nombre.

ordinaires de la Faculté, il en sollicita une générale pour y dénoncer M. d'Eslon, sa conduite & son livre.

M. Le Vacher, à qui la parole s'adressoit de droit en sa qualité de Doyen, fut visiblement ému. Il n'étoit pas, disoit-il, de l'avis de M. d'Eslon, mais il l'avoua sans difficulté pour son ami, fit son éloge, représenta que nul Membre de la Faculté ne méritoit plus d'égards, qu'aucun n'avoit plus de droits à la bienveillance de sa Compagnie, puisqu'aucun ne lui avoit donné des témoignages plus fréquents d'attachement; enfin, blâmant sans détour la démarche peu honorable de M. de Vauzesmes, il le pria de s'en désister.

M. de Vauzesmes ayant insisté, le Doyen fut réduit à le sommer de rédiger sa demande par écrit aux termes des réglements. M. de Vauzesmes ne se fit pas prier, prit une plume, de l'encre, du papier; mais pendant qu'il écrivoit, la Faculté se sépara; les membres défilerent, & M. de Vauzesmes se trouva seul, ou à-peu-près seul, avec le Doyen, qui tâcha de lui faire comprendre que son déchaînement, contre un homme aimé & estimé, devoit déplaire & déplaisoit effectivement.

J'ai de la satisfaction à rapporter cette anecdote. Elle a un caractere de noblesse que j'aime, & qui me persuade que si la Faculté n'avoit pas été entraînée par quelques esprits fougueux, elle auroit mis dans sa conduite la dignité qu'on devoit atten-

dre d'elle. Je ne doute même pas que si MM. Bertrand, Malloët & Sollier avoient fait ce qu'ils devoient, cette Compagnie n'eût fini par se rendre aux vues conciliantes de M. d'Eslon, & par servir d'organe & de protecteur à la vérité que je desirois faire apprécier par elle.

M. de Vauzesmes fut sans doute déconcerté, mais on le rassura. Il se déchaîna de nouveau, se plaignit, cria à l'injustice, &c. D'un autre côté, M. d'Eslon, persistant avec la derniere fermeté dans la résolution de porter devant sa Compagnie la cause de l'humanité, le Doyen crut ne pouvoir mieux faire que de tout finir en un seul & même jour, & en une seule & même assemblée. Je suis persuadé, & on doit l'être avec moi, qu'en commettant cette mal-adresse incroyable, il avoit l'intention de plaire à tous les partis : moyen efficace de ne plaire à aucun. L'assemblée fut indiquée, & eut effectivement lieu au 18 Septembre 1780. M. Roussel de Vauzesmes y parla le premier en ces termes :

MÉMOIRE de M. ROUSSEL DE VAUZESMES, lu par lui dans une assemblée générale de la Faculté de Médecine de Paris, le 18 7bre. 1780.

„ DE tous les temps, il a existé des gens à secret, posses-
„ seurs de recettes miraculeuses pour la guérison des mala-
„ dies ; & le Public, ignorant en Médecine, a toujours été la
„ dupe des vaines promesses de ces aventuriers. Ils n'établis-
„ sent nulle part une demeure fixe ; car leurs manœuvres sont

„ bientôt mises au grand jour; & ce même Public, honteux „ d'avoir été grossiérement séduit, les traite ensuite avec l'in„ dignation qu'ils ont justement encourue; mais, par une foi„ blesse attachée à l'humanité, qui ne cesse de courir après „ l'erreur, s'il vient encore à paroître sur la scene un nouveau „ charlatan, il attire bien vîte tous les regards de la multi„ tude. Ainsi, M. Mesmer, après avoir fait pendant assez long„ temps beaucoup de bruit à Vienne en Autriche, après avoir „ été, comme c'est la coutume, démasqué & ridiculisé, est „ venu établir son théâtre dans cette Capitale, où, depuis près „ de trois ans, il donne des représentations le plus tranquille„ ment du monde. Tous les Médecins, qui exercent ici no„ blement leur profession, se contentoient de le mépriser; & „ certainement son regne auroit été de courte durée, si „ M. d'Eslon, un de nos Confreres, ne s'étoit point donné „ ouvertement comme son Procureur, prôneur & son satelli„ te; & le titre de Docteur-Régent de cette Faculté, dont „ M. d'Eslon est revêtu, n'a pas peu contribué à donner au „ Jongleur Allemand une espece de célébrité momentanée, à „ laquelle il ne devoit pas s'attendre. Comme la cause de „ M. d'Eslon est intimement liée à celle de M. Mesmer, vous „ voudrez bien me permettre de vous exposer succinctement „ ce qu'il est nécessaire que vous sachiez sur le compte de ce „ dernier.

Note de M. Mesmer. Dans l'intention de ne plus revenir sur les injures & insultes dont ce Mémoire est rempli, je prie le Lecteur d'observer 1°. qu'il a été lu, M. d'Eslon présent. 2°. Que la Faculté de Médecine de Paris étant composée de cent cinquante à cent soixante Membres, dont l'état exige la plus grande circulation dans les

Sociétés de tout genre, il est peu d'insultes plus publiques pour M. d'Eslon & moi. 3°. Que MM. Bertrand, Malloët & Sollier, présents, ne se sont pas élevés contre M. de Vauzesmes. 4°. Que la Faculté, loin de sévir contre ce dernier, l'a écouté d'un air d'approbation, tandis que M. d'Eslon a été *hué* en lisant le discours qui suivra celui de M. de Vauzesmes.

Lorsque l'on aura fait toutes ces observations, je prie de les comparer aux clameurs qui s'éleveront de toutes parts contre la prétendue hardiesse avec laquelle je parle contre quelques Savants, ou soi-disant tels. Les bonnes gens! Quand ils m'ont bafoué de toutes les manieres, ils se croyoient à l'abri des représailles!

„ En 1766, M. Mesmer a été reçu Docteur de la Faculté „ de Vienne. Voulant se tirer de l'obscurité à laquelle le con- „ damnoient de foibles talents en Médecine, (& c'est le té- „ moignage de ses Confreres,) il a d'abord commencé par „ étonner le vulgaire en se servant de l'électricité, que même „ il dirigeoit mal; ensuite il a employé des plaques d'aimant. „ Un Chirurgien de Vienne, nommé Leroux, sur ces extra- „ vagances, s'est déclaré son champion, & de même que „ M. d'Eslon, il a écrit pour annoncer les merveilles de „ M. Mesmer, qui d'abord ne détruisoit que quelques mala- „ dies, comme les affections vaporeuses & épileptiques. Bien- „ tôt, son empire s'est étendu. Selon le même Leroux, il étoit „ parvenu à guérir la moitié des maux qui affligent l'humani- „ té. Enfin, M. d'Eslon, pour renchérir, a publié hardiment

„ qu'il guériſſoit toutes les maladies, même celles qui ſont in-
„ curables.

Note de M. Mesmer. Il eſt vrai que M. Leroux, Docteur en Médecine, & Chirurgien d'Etat des Armées Impériales & Royales, a rendu compte au Public de plusieurs effets & de cures opérées par le Magnétisme-Animal. Nous nous ſommes déſunis depuis, mais par des motifs étrangers au fonds de ma découverte, & dont perſonne n'a droit de ſe mêler.

„ En 1772 un Hydroſcope du Dauphiné a fait un inſtant
„ la ſenſation la plus vive. Un Médecin du Canton atteſtoit
„ les miracles qu'il opéroit. M. De Lalande, que vous con-
„ noiſſez tous, a découvert le preſtige, & bientôt il n'en a
„ plus été queſtion. De même un très-habile Aſtronome de
„ Vienne, (M. Heuzer) a ſuivi de près M. Meſmer, qui a
„ fait tous ſes efforts pour le mettre dans ſes intérêts; mais cet
„ honnête Savant a démaſqué le charlatan, qui depuis a été
„ obligé d'abandonner ſa Patrie, où décemment il ne pouvoit
„ plus reſter. Son charlataniſme a d'abord été dévoilé par une
„ Lettre écrite à M. Hell, célebre Phyſicien Allemand, dont
„ je vais vous donner l'extrait.

Note de M. Mesmer. C'eſt la ſeconde fois que je trouve M. de Lalande ſur mon chemin. S'il a dévoilé l'Hydroſcope du Dauphiné auſſi ſubtilement que M. Heuzer a dévoilé le charlatan Meſmer, je crains fort qu'il n'ait fait de mauvaiſe proſe. Je crois

devoir dire aux vrais Savants que la véritable hydroscopie n'est pas entiérement hors de nature. Il y a tant de choses à acquérir en Physique, qu'ils ne seront pas blessés d'être réduits au doute jusqu'à la communication de principes inconnus.

EXTRAIT d'une Lettre sur les cures de M. MESMER, écrite de Vienne en Autriche le 21 Décembre 1777 à M. HELL, Bailli de Hersinger & de Landzer, Membre des Sociétés économiques & d'émulation de Berne, de Bâle, &c.

„ J'AI oublié de vous satisfaire dans ma derniere lettre touchant M. Mesmer. Je vous demande pardon; & pour réparer ma faute, je vais vous dire ce que j'en fais.

„ La réputation qu'il s'est faite dans ce pays-ci, ne vaut gueres mieux que celle du très-Révérend Curé Gassner, que vous avez vu. Tandis que l'un prétend opérer des miracles par une vertu surnaturelle, l'autre emploie un remede que la Nature lui a mis sous la main, & dont il ne connoît pas mieux les effets que la cause qui doit les produire. Parfaitement ignorant en Physique, (quoique cette science convienne à son état plus qu'à un autre) il n'a pas la moindre science de la théorie de l'aimant. Plein de confiance en ses paroles, qui en imposent sur-tout aux malades, il parvient souvent à cacher l'empirisme sous un langage éblouissant, peut-être inintelligible. Ensuite, il va en tâtonnant, il varie dans l'emploi de sa cure pour lui donner un air de vérité, & si le hasard le seconde, ou que l'imagination du malade lui attribue, comme M. Gassner, un succès qui n'existe pas, il fait s'en targuer & en remplir les gazettes & les journaux, & par-là acquérir une réputation qu'il ne mérite pas.

„ Voilà, mon cher ami, ce que les Membres de la Faculté
„ de Vienne penſent ſur le compte de M. Meſmer; & comme
„ ce ſont des gens d'honneur & de probité, je ne crois pas
„ que la paſſion les porte à diſcréditer un remede dont l'em-
„ ploi influeroit ſi fort ſur le bonheur de l'humanité. Au
„ reſte, ils avouent qu'un Médecin habile, & profond Phyſi-
„ cien, qui voudroit cultiver en homme ſage cette branche
„ de la Phyſique, conſidérer l'analogie que l'aimant peut
„ avoir avec le corps humain, tenter avec prudence quel-
„ ques expériences, enrichiroit ſon art des expériences que
„ M. Meſmer tentera inutilement. Car, pour y réuſſir, il
„ faudroit réunir toutes les qualités qui manquent à celui ci;
„ c'eſt-à-dire, des connoiſſances parfaites de la choſe, une
„ étude infatigable, longue & pénible, des maladies contre
„ leſquelles ce remede peut convenir, enfin les facultés & le
„ déſintéreſſement néceſſaires quand on veut travailler pour
„ le bonheur des hommes. Je ſuis d'autant plus porté à
„ croire ces Meſſieurs, qu'une cure de M. Meſmer, faite ſur
„ une Demoiſelle aveugle, que je connois de nom, a eu les
„ plus funeſtes effets. Dans les premiers jours, on a per-
„ ſuadé à la pauvre fille qu'elle voyoit : elle nommoit par-
„ faitement une couleur quand on lui en avoit dit tout-bas le
„ nom : tout le monde s'empreſſoit de la voir; & on la
„ quittoit perſuadé de ſa cécité comme auparavant. Perſonne
„ ne croyoit au faiſeur de miracles, que les parents & la
„ jeune Demoiſelle, qui n'oſoient être incrédules. Enfin,
„ après quelques jours, cette infortunée tomba dans des
„ convulſions horribles & des douleurs effroyables, que le
„ ſecours d'un autre Médecin appaiſa; mais on vient de
„ m'aſſurer qu'elle ſe trouve dans une ſituation pire que jamais.
„ Enfin, mon cher ami, les lectures que j'ai faites ſur l'analo-
„ gie du Magnétiſme & de l'électricité, me font conjecturer
„ qu'il en eſt des cures magnétiques comme de l'électricité
„ médicale. Pluſieurs Médecins, tant en France qu'en Suiſ-

„ ſe, en Italie & autres pays de l'Europe, ſe ſont occupés
„ de cette derniere avec divers ſuccès. Elle eſt tombée dès
„ que l'Empiriſme s'en eſt mêlé, & qu'aucun Savant n'a eu
„ la patience de s'y livrer comme il convenoit. On la reprend
„ actuellement à Paris & à Geneve; & ſi l'on réuſſit à en
„ fixer le ſuccès, nous pouvons à coup ſûr, d'après le rap-
„ port parfait exiſtant entre les deux fluides, eſpérer les mê-
„ mes ſuccès du Magnétiſme. Tirez de ceci, mon cher ami,
„ ce que vous croirez devoir marquer à la perſonne dont
„ la ſanté vous tient tant à cœur. A ſa place, je ne m'expo-
„ ſerois pas à la dépenſe inutile d'un long voyage, & au
„ danger du haſard. La réputation de M. Meſmer fait beau-
„ coup de bruit au-dehors, mais à Vienne elle parle ſi bas
„ qu'on ne l'entend pas.

„ Cette lettre, Meſſieurs, ſe trouve toute entiere dans le
„ Journal Encyclopédique de l'année 1778, premiere quin-
„ zaine de Juin. Il s'en trouve auſſi une autre concluante dans
„ un Journal intitulé : *la Nature conſidérée ſous ſes différents aſpects*, *année* 1780. *N*°. 4. Je vais la mettre ſous vos yeux.

EXTRAIT d'une Lettre de M. de VOLTER, Docteur en Médecine, Conſeiller-Aulique, Médecin de l'Electeur & Directeur de l'Académie Royale des Sciences de Baviere, à M. Higlemann, Docteur en Médecine.

„ Vous m'avez eſſentiellement obligé, Monſieur, en me
„ communiquant votre juſte ſentiment ſur le MAGNÉTISME-
„ ANIMAL de M. Meſmer. C'eſt un homme bien hardi, à
„ l'exemple de tous les charlatans, de citer ces perſonnes de
„ Vienne & de Munich qu'il prétend avoir guéries; notam-
„ ment M. Oſterwald, qui s'eſt cru à la vérité fortifié à la
„ ſuite de ſa cure, mais qui, dans peu de temps, eſt devenu
„ plus malade que jamais, & dont la proſtration de forces a

„ tellement augmenté tous les jours, qu'enfin il s'eſt éteint. „ Quant aux cures faites à Vienne, elles ont eu ſi peu de „ ſuccès, que cette pratique lui a été défendue, quoique „ M. Stoërck, né en Suabe, ſoit ſon Compatriote. Le bon „ homme Meſmer croit ennemis tous ceux qui ne ſont point „ partiſans de ſon ſyſtême chimérique. Je ſais & j'ai vu com- „ bien ſon opération eſt en état d'ébranler le ſyſtême ner- „ veux, ordinairement au détriment, & jamais à l'avantage „ des malades. C'eſt pour cela que je lui ai propoſé cent „ ducats contre dix, s'il guériſſoit ici une ſeule perſonne va- „ poreuſe & hypocondriaque; & de cette façon je me ſuis „ défait de lui.

Note de M. Mesmer. Que M. de Vauzeſmes trouve pâture pour lui dans les deux lettres ci-deſſus, à la bonne heure. Mais qu'une aſſemblée de Savants, une Faculté de Médecine, écoute de ſens-froid, & d'un air d'approbation, un pareil aſſemblage d'abſurdités contradictoires, il faut, malgré ſoi, lever les épaules.

J'ai dit dans un de mes écrits, en déſignant M. le Curé Gaſſner, qu'il opéroit des effets réels, mais qu'il en ignoroit la cauſe. Je le répete ici.

Quant à M. Oſterwald, je ne ſais comment il a uſé de la ſanté que je lui avois rendue. Il s'eſt marié depuis : on m'a aſſuré qu'il étoit mort au ſortir de table, ſoit d'indigeſtion, ſoit d'un coup de ſang. Je ſuis fâché de ne l'avoir pas rendu immortel.

Au reste, tout Lecteur impartial doit reconnoître au style de M. de Volter, que ce prétendu *parieur* n'est rien moins qu'impartial en ce qui me concerne.

„ Ce que ces Messieurs nous ont appris sur M. Mesmer „ nous a été *pleinement confirmé* par tous ceux qui ont suivi „ ses opérations en France; mais si on pouvoit en douter, „ il n'y auroit qu'à lire les observations que M. d'Eslon n'a „ pas craint de rendre publiques pour se convaincre de l'inutilité, pour ne rien dire de plus, du MAGNÉTISME-„ ANIMAL.

Note de M. MESMER. MM. d'Eslon, Bertrand, Malloët & Sollier sont les seules personnes avouées, qui aient suivi mes opérations en France. Sont-ce les trois derniers que M. de Vauzesmes prétend désigner dans les lignes que je viens de transcrire, comme lui ayant *pleinement confirmé* ce qui est avancé dans les lettres à M. Hell & de Volter? S'il en est ainsi, je prie MM. Malloët & Sollier de s'expliquer; & l'on doit trouver très-extraordinaire qu'ils ne l'aient pas fait dès le premier moment, sinon pour appuyer M. de Vauzesmes, du moins pour réfuter M. d'Eslon, qui les interpella d'une maniere non douteuse, comme on le verra tout-à-l'heure. Quant à moi je ne cesserai d'invoquer leur silence en ma faveur.

„ Mais avant de vous entretenir de ce qui eſt particulier „ à M. d'Eſlon, j'atteſte ici que ni l'intérêt, ni aucune autre „ paſſion ne m'a pouſſé à le citer à votre tribunal. Je peux „ même dire que je ne ſuis pas ſon ſeul accuſateur. Si je „ n'avois pas élevé la voix, beaucoup d'autres de mes Con- „ freres auroient rempli ce devoir, & même M. Pajon De- „ moncets avoit déja demandé là-deſſus une aſſemblée à M. le „ Doyen. J'atteſte encore, Meſſieurs, que ce n'eſt pas ſans „ une extrême répugnance, que vous me voyez aujourd'hui „ vous faire une eſpece de dénonciation. Il eſt toujours dé- „ ſagréable d'avoir une mauvaiſe opinion d'un de ſes Confre- „ res, & de la donner à ceux qui ne l'avoient point encore; „ mais l'amour du bien public, l'honneur de ma Compagnie, „ l'eſpérance de faire rentrer ce Confrere dans le ſentier dont „ il s'étoit écarté; tous ces motifs puiſſants m'ont enhardi, „ m'ont entraîné malgré moi, & je vais vous parler en ce „ moment avec le plus de modération que je pourrai, quoi- „ que la matiere ne ſoit gueres ſuſceptible d'être traitée ainſi.

„ En parcourant la premiere fois l'ouvrage intitulé, *Ob- „ ſervations ſur le Magnétiſme-Animal par M. d'Eſlon*, *Doc- „ teur-Régent de cette Faculté*, j'avoue que le ton affirmatif „ de l'Auteur, le témoignage qu'il affecte de ſe rendre à lui- „ même, de ſa bonne conſcience, de ſa probité, de ſon „ honnêteté, (car ces mots honneur, honnêteté, vérité, „ franchiſe ſe trouvent preſque à toutes les lignes) m'en „ ont impoſé d'abord. Une ſeconde lecture & un examen „ plus réfléchi m'ont deſſillé les yeux.

„ Je vais donc vous préſenter M. d'Eſlon, en premier „ lieu, comme ſe comportant d'une maniere peu conforme „ à la dignité de ſon état, comme favoriſant le charlata- „ niſme.

„ Enſuite, comme inſultant toutes les Compagnies ſavan- „ tes, & ſpécialement cette Faculté.

„ Enfin, comme abjurant la doctrine des écoles, comme

„ annonçant des principes contraires à la saine Médecine, & „ nous donnant, pour appuyer & confirmer ces faux princi-„ pes des observations de cures *impossibles & invraisembla-„ bles.* J'ajouterai à tous ces articles quelques remarques & „ quelques réflexions.

Conduite de M. D'ESLON, *Charlatanisme accueilli.*

„ Mettons d'abord sa conduite en opposition avec ce qu'il „ écrit : c'est ainsi qu'il s'exprime, p. 116. *Je conviens que „ tout homme qui se respecte, évite, autant qu'il est en lui, „ de se donner en spectacle au Public, que la circonspection „ est une des premieres vertus du Médecin, & qu'il est très-„ dangereux pour lui de donner des suspicions sur la solidité „ de son jugement.* Cependant M. d'Eslon, qui ne veut point „ faire parler de lui, a publié, par le Journal de Paris, qu'à „ certaines heures il donnoit au TEMPLE des consultations „ gratuites, maniere indirecte & indécente de donner son „ adresse, & indigne d'un vrai Médecin.

Note de M. MESMER. Le raisonnement de M. de Vauzesmes est d'autant plus admirable, que M. d'Eslon ne loge pas au TEMPLE. Ceux qui connoissent Paris, savent que ce TEMPLE n'est pas voisin de la rue Mont-Martre. Je n'ai pu refuser cette note aux Lecteurs, quoique cela ne me regarde en rien. Ces bagatelles disent quelquefois mieux que les raisonnements les plus graves.

„ J'ai dit qu'il favorisoit les Charlatans : j'en vais citer deux „ exemples.

„ Tout le monde sait que M. d'Eslon appelle auprès de ses

„ malades,

„ malades, & consulte publiquement avec le charlatan Gon-
„ dran, qui vend des gouttes pour la goutte, quoique M. d'Es-
„ lon ne connoisse pas la vertu de ces gouttes.

„ Il accueille de même le charlatan Mesmer, & il y a en-
„ tr'eux la liaison la plus intime : écoutons parler M. d'Es-
„ lon, p. 26. *Je pris le parti de passer par-dessus les considé-*
„ *rations ordinaires, de vaincre quelques répugnances per-*
„ *sonnelles, & d'entrer dans les vues de M. Mesmer. Nous*
„ *allâmes ensemble heurter aux portes.* Je soumets totalement
„ ces dernieres paroles, aussi indécentes qu'elles sont extraor-
„ dinaires, à vos réflexions.

Note de M. MESMER. A l'exclamation de M. de Vauzesmes, ne diroit-on pas que nous avons heurté aux portes pour demander l'aumône? c'est aux portes des Savants que nous avons heurté inutilement.

„ Leur Société s'étend jusqu'à la Province, où ils vont en-
„ semble, ou séparément, déterrer les malades. Ils ont été tout
„ récemment à Orléans pour amener ici une Dame vaporeuse
„ & très-riche. En Allemagne, le nommé Leroux parcouroit
„ aussi les Provinces avec M. Mesmer. On a distribué à Or-
„ léans des affiches; c'est-à-dire, des Observations & des Mé-
„ moires sur le MAGNÉTISME-ANIMAL; & on répand ici
„ ces deux ouvrages avec profusion, mais avec une adresse
„ capable d'en imposer aux foibles; car c'est M. d'Eslon qui
„ distribue le Mémoire de M. Mesmer, & c'est ce dernier
„ qui distribue le Livre de M. d'Eslon.

Note de M. MESMER. Le charlatan Gondran! le charlatan Mesmer! leur société! déterrer des malades! une Dame vaporeuse!

une Dame très-riche! le nommé Leroux! des affiches pour exprimer le Livre de M. d'Eslon & le mien! que ce ton est mauvais!

Je suis parti de Paris pour Orléans avec une Dame qui peut être *riche;* mais je n'ai pas été l'y chercher. M. d'Eslon n'est pas sorti de Paris. Je n'ai point distribué des Mémoires à Orléans, &c. On ne peut être plus éloigné que M. de Vauzesmes de l'honnêteté & de la vérité.

Au reste, M. d'Eslon assure avoir entendu M. de Vauzesmes, prononçant son discours, dire que je *vendois* les Livres de M. d'Eslon, & que M. d'Eslon *vendoit* les miens. En effet, le mot *vendre* paroît plus que le mot *distribuer* dans le goût de M. de Vauzesmes, & dans celui de la Compagnie à qui il adressoit la parole. Je ne dirai pas si nous sommes, M. d'Eslon & moi, d'une adresse capable d'en imposer aux foibles; mais je doute que nous fassions jamais fortune au commerce de Librairie.

„ Ce qu'il y a encore de plus singulier, & ce qui étonne
„ tout le monde, c'est que M. d'Eslon, en préconisant avec
„ enthousiasme le MAGNÉTISME-ANIMAL, en ignore abso-
„ lument la nature, & qu'il ose même l'avouer.

Compagnies savantes insultées.

„ On peut dire à l'honneur de tous les Savants François, sans
„ crainte d'être démenti, qu'ils ont reçu toujours les Savants

„ étrangers de la maniere la plus affable & la plus engageante.
„ Lorsque M. Mesmer est arrivé à Paris, non-seulement il a
„ été accueilli & fêté des Médecins, mais encore ils ont été
„ au-devant de lui ; mais M. Mesmer, caignant sans doute
„ leurs regards éclairés, a bientôt cherché à les éloigner, &
„ il y est parvenu. La maniere outrageante dont il a com-
„ mencé à parler de la Médecine & des Médecins, le voile
„ sous lequel il s'est enveloppé, le bruit de la réputation qu'il
„ s'est acquise en Allemagne, ont en effet bientôt fait changer
„ d'opinion à son égard. Il s'est adressé, dit-on, à deux Com-
„ pagnies savantes; mais il leur a fait des propositions qui n'é-
„ toient ni honnêtes ni admissibles. M. d'Eslon a pris delà oc-
„ casion d'insulter ces Compagnies, & de dire, p. 20. *Je ne*
„ *sais s'il ne seroit pas plus aisé de faire couler les quatre*
„ *grands fleuves de France dans le même lit*, *que de rassem-*
„ *bler les Savants de Paris pour juger de bonne foi une ques-*
„ *tion hors de leurs principes.*

Note de M. Mesmer. M. d'Eslon a eu tort. Je suis persuadé que s'il avoit à refaire son Livre, il se garderoit bien de parler des quatre grands fleuves de France. Il citeroit à leur place le Volga, le Niger, le Gange, & la riviere des Amazones.

A remarquer : que lorsque M. de Vauzesmes avance que je me suis adressé à deux Compagnies savantes, il ajoute : *dit-on.* Mais lorsqu'il dit que je leur ai fait des propositions qui n'étoient ni honnêtes ni admissibles, il n'y a plus de *dit-on.* Le fait devient positif. Je me permets peu de ces réflexions, parce que M. de Vauzesmes est

ſi abondant en contradictions ſaillantes, qu'il eſt impoſſible de croire qu'elles échappent à ſes Lecteurs.

„ Il affirme enſuite, *p.* 135, que les Corps littéraires ſont „ très-coupables, n'ayant point rempli le but de leur inſtitu- „ tion en ce qui concerne le MAGNÉTISME ANIMAL, & „ que quand même M. Meſmer ſe ſeroit refuſé à des moyens „ décents de conciliation, quand même il auroit manqué à „ ces Corps, ils auroient dû encore le rechercher.

Note de M. MESMER. En analyſant M. d'Eſlon ici & dans les pages ſuivantes, M. de Vauzeſmes le défigure entiérement. Il fait tour-à-tour le petit Paulet ou le petit Bacher. Ceux qui voudront connoître le ſens original, voudront bien lire M. d'Eſlon dans ſon Livre.

„ M. Cadet, Apothicaire de la rue St. Antoine, nouvel „ écho de MM. Meſmer & d'Eſlon dans le Journal de Pa- „ ris, *N°.* 266, fait ſavoir que *M. Meſmer s'eſt adreſſé tour-* „ *à-tour aux Compagnies, & qu'il les a invitées à ſuivre ſon* „ *agent, qu'enfin il en a reçu l'accueil que de tous les temps* „ *ont reçu les Auteurs de toute découverte.* M. d'Eſlon répete „ encore la même choſe, *p.* 141. Ces Meſſieurs ne nomment „ à deſſein aucune de ces Compagnies ſavantes; mais dans „ le monde, on ne manque pas d'y comprendre la Faculté, „ parce qu'il paroît ſpécialement qu'on l'a en vue dans cette „ circonſtance; & on inſinue adroitement que la jalouſie ſeule „ a fait rejetter les propoſitions de M. Meſmer. M. d'Eſlon „ nous avertit, *qu'il faut ſe hâter de rechercher M. Meſmer.* „ *Qu'il faut lui faire un pont d'or, & que chaque jour mul-*

„ *tiplie nos crimes de négligence envers l'humanité.* Aussi nous
„ a-t-il dit, *primâ mensis* que nous ne savions pas ce que nous
„ perdions, si M. Mesmer nous abandonnoit; que lui M. d'Eslon étoit chargé de faire de sa part des avances à la Faculté,
„ à qui il vouloit bien dévoiler tous ses secrets. Mais, dira-t-on à M. d'Eslon : Pourquoi votre homme n'a-t-il pas fait
„ part de sa belle découverte à la Faculté de Vienne dont il
„ étoit jadis Membre? Il me semble qu'il convient mieux d'enrichir sa patrie qu'une terre étrangere. Pourquoi dans les différentes Cours d'Allemagne, où il a été d'abord accueilli,
„ n'a-t-il pas fait ce même sacrifice? Il crie qu'il est ici persécuté, & pour prix des persécutions qu'il éprouve, il veut
„ nous accabler de bienfaits! On sait qu'en arrivant ici, il a
„ demandé des Commissaires à la Société Royale, qui lui en
„ a nommé. Ces Commissaires se sont présentés, *dit-on;* mais
„ ils ont été éconduits, parce qu'ils se sont trouvés précisément avoir une vertu anti-Magnétique, & que M. d'Eslon a
„ écrit, d'après M. Mesmer, qu'il se trouve en effet des corps
„ animés tellement opposés au Magnétisme, que leur seule
„ présence en détruit tous les effets. Ne pourroit-on pas delà
„ conclure que si la Faculté lui nommoit des Commissaires,
„ ils auroient aussi la propriété si singuliere de détruire le Magnétisme : ce qui est un moyen sûr & adroit d'éluder d'avance toute espece de vérification. *Malgré cet inconvénient,*
„ *on comprend néanmoins que M. Mesmer desireroit que la*
„ *Faculté lui nommât des Commissaires, mais ce ne seroit*
„ *qu'un nouvel expédient pour gagner du temps, & faire parler de lui d'une maniere plus marquée.*

Note de M. Mesmer. Ces dernieres lignes, & les suivantes ne sont pas en lettres italiques, pour faire remarquer que M. de Vauzesmes les a prononcées, mais pour faire

observer que la Faculté les a écoutées & approuvées.

„ *En effet, la Faculté est trop attentive au bien public,*
„ *pour craindre que jamais elle se prête à favoriser cette*
„ *demande.* A quoi ont abouti jusqu'à présent tout ce qu'on
„ a fait pour vérifier les prétendues panacées de tous les
„ charlatans & les imposteurs? Les expériences malheureuses
„ faites sur tous les remedes annoncés comme spécifiques,
„ ne prouvent-elles pas qu'au moins pendant le temps de
„ ces expériences, c'est accréditer les charlatans qui se disent
„ Auteurs de ces misérables compositions? Ils répandent
„ alors que de savants Médecins ont expérimenté leurs re-
„ medes; mais, loin de dire que ces Médecins en ont re-
„ connu l'insuffisance, ils avancent hardiment tout le contrai-
„ re, & il est impossible de détromper le public sur le
„ champ.

„ D'ailleurs, la démarche que vient de faire M. d'Eslon,
„ n'est point conséquente à ce qu'il écrit *p.* 145. où il fait
„ ainsi parler M. Mesmer : *Il seroit absurde de vouloir me*
„ *donner des juges qui ne comprendroient rien à ce qu'ils*
„ *prétendroient juger. Ce sont des éleves & non des juges*
„ *qu'il me faut.* Par cette phrase, Messieurs, vous voyez
„ qu'il exclut absolument vos Commissaires, ou qu'il a la
„ prétention audacieuse de vouloir en faire ses éleves.

Note de M. Mesmer. Je ne vois pas où est l'audace de montrer aux gens ce qu'ils ne savent pas. Si ma découverte présente une doctrine inconnue, rien de plus simple que de faire des éleves. Néanmoins, si le terme déplaît, qu'on en indique un autre : je m'en servirai avec plaisir.

„ Jamais non plus, M. Mesmer ne vous dévoilera son secret, ni la raison pour laquelle il le gardera *p.* 147. *C'est qu'autrement il arriveroit que le Magnétisme-Animal seroit traité comme une mode. Chacun voudroit briller & y trouver plus ou moins qu'il n'y a. On en abuseroit. Son utilité deviendroit un problême dont la solution n'auroit peut-être lieu qu'après des siecles.* Vous voyez donc clairement, Messieurs, que M. Mesmer s'est moqué de l'Académie des Sciences, de la Société Royale, & qu'il voudroit également vous en imposer, s'il étoit possible, & vous compromettre.

Note de M. Mesmer. Lisez M. d'Eslon dans l'original, vous verrez combien M. de Vauzesmes déraisonne, à la Paulet, à la Bacher, & à la de Horne.

„ Enfin, Messieurs, vous serez peut-être bien-aises de trouver ici une réflexion très-sensée, analogue à tout ce que je viens de vous annoncer, faite par les Auteurs du Mercure de France 26 Août. *L'offre que fait M. Mesmer d'initier quelques élus dans les secrets de son art, nous semble indigne d'un vrai Médecin. Tout mystere doit être à jamais proscrit du sanctuaire des Sciences...... En supposant que M. Mesmer soit réellement possesseur d'une découverte importante, il faut avouer qu'il entend bien mal ses intérêts. Comment peut-on s'entendre qualifier de visionnaire & d'imposteur, tandis qu'on pourroit obtenir les titres d'homme de génie & de bienfaiteur de l'humanité?*

Note de M. Mesmer. Les titres d'homme de génie & de bienfaiteur de l'humanité me sont immanquables; & je les attendrois avec patience si le reste alloit comme il doit.

L'approbation de M. de Vauzesmes ne rendant pas meilleure la réflexion des Auteurs du Mercure, je prendrai la liberté de leur observer qu'elle manque de solidité, en ce qu'ils confondent mes intérêts avec les intérêts de la chose. Si l'intérêt de la chose exige qu'il y ait quelque temps du mystere dans le *sanctuaire* des Sciences, le mystere ne doit pas être proscrit du *sanctuaire* des Sciences ; d'où il suit que les Auteurs du Mercure pouvoient s'épargner la citation des mots *visionnaire* & *imposteur*, qui viennent mal après celui de *sanctuaire :* mots déplacés dans la bouche de gens honnêtes, & sous la plume d'un Ecclésiastique. C'est à M. l'Abbé Remy, Auteur de la Réflexion, que s'adresse cette derniere phrase.

Principes de M. MESMER, présentés & adoptés par M. D'ESLON.

„ OBSERVATIONS. Pag. 33. *De même qu'il n'y a qu'une* „ *nature, qu'une vie, qu'une santé, il n'y a qu'une ma-* „ *ladie, qu'un remede, qu'une guérison. Ce remede est le* „ *Magnétisme-Animal.* C'est ainsi que parlent les Sieurs Ail- „ laud & Molenier, qui, l'un avec sa poudre, l'autre avec „ sa tisane, guérissent tous les maux sans exception.

„ *P.* 35. On lit ces paroles étranges. *Les Médecins ont* „ *donné à chacun des accidents d'une même maladie, un* „ *nom particulier, & les ont définis comme autant de ma-* „ *ladies. Les effets sont innombrables; la cause est unique.* „

„ Ce qui ſuit eſt encore plus ſurprenant. *Ainſi que la* „ *Médecine eſt une, le remede eſt un; & tous les remedes* „ *uſités dans la Médecine ordinaire, n'ont jamais obtenu de* „ *ſuccès avantageux, qu'en ce que par des combinaiſons* „ *heureuſes, mais dues au haſard, ils ſervoient de conduc-* „ *teurs au Magnétiſme-Animal.* Aſſurément on ne s'en ſe- „ roit pas douté; auſſi, M. d'Eſlon ajoute-t-il tout de ſuite „ après : *cette concluſion ne plaira pas univerſellement.*

„ *P.* 36 & 37. On lit : *Le Magnétiſme guérit par les* „ *criſes & en les accélérant; par exemple, ſi M. Meſmer en-* „ *treprend la cure d'un fou, il ne le guérira qu'en occaſion-* „ *nant des accès de folie : les vaporeux auront des accès de* „ *vapeurs; les épileptiques, d'épilepſie. Une criſe opérée en* „ *neuf jours, ſera obtenue en neuf heures par le Magné-* „ *tiſme-Animal.* On a dit juſqu'à préſent avec les Peres de la „ Médecine : *Medicus naturæ miniſter :* actuellement tout „ eſt changé : il faudra dire avec M. d'Eſlon : *Medicus na-* „ *turæ magiſter.*

„ *P.* 92. M. Meſmer eſt tout Magnétiſme; *car le Magné-* „ *tiſme lui ſort continuellement des mains, des pieds, des* „ *yeux & par tous les pores.*

„ M. Meſmer, loin d'être affoibli par cet effluve continuel „ de cette matiere magnétique, en devient encore plus fort „ & vigoureux. Il dirige comme il veut ce fluide; & il a „ acquis entre ſes mains la perfection néceſſaire pour la cure „ de toutes les maladies.

„ Les principes que je viens de vous expoſer, & qui ſont „ contenus dans le Livre de M. d'Eſlon, m'ont paru ſi ſingu- „ liers & ſi invraiſemblables, que j'ai cru qu'il ſeroit ſuperflu „ de vous le démontrer. Une ſimple expoſition en ce cas eſt „ plus que ſuffiſante; mais comme les obſervations qui y „ ſont annexées & qui en dépendent ſeroient très-dangereu- „ ſes, ſi on n'en prouvoit pas le faux, je me ſuis attaché „ ſpécialement à cette partie, qui m'a paru de la plus grande

„ conséquence, & qui pourroit avoir en Médecine les suites „ les plus funestes, si le public pouvoit croire que vous les „ approuvez, au moins par votre silence. Je vais successive- „ ment les parcourir & y répondre.

„ OBSERVATION Ire. Un enfant de dix ans a successi- „ vement mal à l'estomac, mouvement fébrile, agacement de „ nerfs, fievre miliaire, il tombe dans le marasme & dans „ une léthargie qui sert ordinairement d'avant-coureur à la „ mort & à l'agonie. On étoit au quarante cinquieme jour. „ M. d'Eslon, désespéré, appelle M. Mesmer qui touche les „ mains, & elles se couvrent d'une moiteur gluante : il touche la „ langue, & il occasionne une chaleur intérieure & agréable. „ M. d'Eslon presse M. Mesmer *d'achever ce qu'il a si bien* „ *commencé*. M. Mesmer s'y refuse; car il voit l'enfant mort. „ M. d'Eslon insiste, persécute & ne lâche point M. Mes- „ mer qu'il n'ait fait un miracle. En effet, l'enfant qui avoit „ l'œil éteint, la peau sale & terreuse, la parole expirante „ sur les levres, au bout de cinq quarts-d'heures se portoit „ bien; car sur le champ il mangea du pain, une écrevisse & „ but du vin de Champagne blanc.

„ Comment est-il possible qu'un enfant dans un état de „ marasme & agonisant, quel que soit le moyen employé pour „ le soulager, puisse en cinq quarts-d'heures éprouver un „ changement qui lui permette de manger du pain, une écre- „ visse, & boire du vin de Champagne? Ou l'exposé de la „ maladie est excessivement exagéré, ou on a pris pour ago- „ nie un affaissement vaporeux, ou la guérison qu'on ap- „ pelle miraculeuse est fausse. Il est au moins permis d'en „ douter, puisque M. d'Eslon ne donne ni le nom ni la de- „ meure du malade pour qu'on puisse la vérifier. Cette cure „ doit donc être insérée au rang de celles qui sont impossibles.

Note de M. MESMER. Après avoir ob- servé une seconde fois qu'il faut lire dans

le livre de M. d'Eslon ce qu'on cite de lui, si l'on veut en connoître le véritable sens, je donnerai à M. de Vauzesmes la satisfaction qu'il paroît desirer. La cure qu'il vient de citer est celle de M. Pellet, fils, à l'Ecole Royale militaire. J'ajouterai quelques faits de même nature, uniquement pour prouver qu'en faisant manger M. Pellet, j'ai fait une chose qui m'est très-ordinaire.

Une Dame passa trois jours chez moi sans boire ni manger, sourde, aveugle, muette, sans connoissance & en état convulsif. Le premier acte qu'elle fit, par mon ordonnance, en reprenant ses sens, fut de manger une bonne soupe au riz.

Une Demoiselle passa treize jours dans le même état que la Dame dont je viens de parler. Dans les neuf derniers jours, elle n'avoit rien avalé. Au moment où elle revint de ce terrible état, il n'y avoit rien de prêt. J'envoyai chercher deux œufs frais, & les lui fis manger avec les mouillettes. Avec les mouillettes, Messieurs, de la Faculté!

Un troisieme malade m'a encore cruellement inquiété huit jours de suite; mais il avoit des intervalles. J'en profitois toujours pour le faire manger.

Je pourrois offrir à la critique de M. de

Vauzesmes plusieurs exemples de ce genre; mais qu'il lui suffise de savoir qu'en général mes malades, quel qu'ait été leur état une ou deux heures auparavant, me quittent le matin pour aller dîner, & le soir pour aller souper.

Cette Médecine nutritive paroît une fable aux yeux de Médecins accoutumés à faire mourir leurs malades de faim, quand ils n'en peuvent pas venir à bout autrement. Cependant, ils devroient bien réfléchir que la nutrition est un besoin urgent de la nature, tandis que la diete forcée n'est qu'un systême hors de nature. Préjugés à part, le sens commun est pour moi. J'aurois fort desiré y ramener la Faculté de Médecine de Paris; mais l'examen des faits l'effraie, & le mot *éleves* lui paroît *audacieux*.

„ OBSERVATION *p. 66 & 67.* M. d'Eslon cite une cure „ de jaunisse & de pâles couleurs, & il assure bien positive- „ ment qu'à Paris on ne guérit pas ces maladies. Vous sa- „ vez, Messieurs, mieux que M. d'Eslon, qu'on guérit tous „ les jours à Paris des jaunisses & des pâles couleurs. Il est „ fâcheux sans doute que ces maladies résistent aux remedes „ de M. d'Eslon.

Note de M. MESMER. M. d'Eslon n'a pas tout-à-fait dit cela. Si par malheur il s'étoit avancé jusques à ce point, je ne sais si je ne me serois pas jetté dans la mêlée; mais

puiſqu'il ne l'a pas dit, c'eſt une querelle de moins.

„ OBSERVATION *p.* 83 & 84. CONTRE-COUP À LA „ TÊTE. Je copie : M. Meſmer annonça à ce malade qu'il „ feroit remonter ſa douleur de tête de bas en haut, qu'il „ lui procureroit un écoulement par le nez, & qu'il feroit „ peler ſon front. Au bout d'un mois, par la vertu du Ma- „ gnétiſme, les prophéties meſmériennes s'accomplirent, & „ il n'y eut rien à deſirer, pas même le front à peler. — „ RÉFLEXION DE M. D'ESLON, *p.* 87 & 88. *M. Meſmer „ fait peu de cas de ces cures; il ſe trouve trop à ſon aiſe. „ Il lui faut*, *comme dit Moliere*, *des tempéraments bien „ délabrés*, *des maſſes de ſang bien viciées. Pour ſatisfaire „ ſon cœur & ſon génie*, *il lui faut des mourants à ſoulager*, „ *des proies à arracher au tombeau.*

„ Je crois en effet que M. d'Eſlon auroit beaucoup prêté „ aux plaiſanteries de Moliere. Il l'a ſenti lui-même; car il „ ſe préſente de bonne grace au ridicule qu'on peut lui appli- „ quer. Cette obſervation n'a pas beſoin d'une autre réponſe. „

Note de M. MESMER. Cette obſervation, qui *n'a pas beſoin de réponſe*, eſt le récit de la cure de M. le Comte de La Touche-Treville, que j'ai déja cité; mais je crois en avoir fait pour le moins aſſez en le mettant vis-à-vis de MM. Bertrand, Malloët & Sollier. Je ne vois pas de néceſſité à le confronter avec M. de Vauzeſmes. Au ſurplus, ſi l'on veut avoir quelque idée de cette cure, il faut toujours recourir au Livre de M. d'Eſlon; car lorſque M. de Vauzeſmes copie, il copie d'imagination.

„ OBSERVATION *p.* 57. TAYE SUR L'ŒIL AVEC UL-
„ CERE ET HERNIE. La nommée...... avoit l'œil gauche
„ profondément enfoncé dans l'orbite. L'œil droit au con-
„ traire étoit saillant en même proportion, & recouvert d'une
„ taye grise & épaisse. La malade étoit absolument aveugle.
„ Après l'examen, M. Mesmer promet de raccommoder les
„ deux yeux & de les remettre à leur place, & M. d'Eslon
„ assure qu'il a tenu parole, & qu'il a rendu la malade clair-
„ voyante. — RÉFLEXION DE M. D'ESLON. Y à-t-il une
„ cure? n'y en a-t-il pas? des yeux font-ils quelque chose
„ ou rien?

„ Les yeux sont sans doute très-précieux; mais quand ils
„ sont fondus, comme le dit M. d'Eslon, il y a une impossi-
„ bilité physique à leur rétablissement, à moins d'une nou-
„ velle création; & M. Mesmer n'est point encore parvenu
„ au point de s'en flatter.

Note de M. MESMER. Pour sentir tout ce qu'il y a de pitoyable dans ce que vient de dire M. de Vauzesmes, il faut nécessairement lire le récit de M. d'Eslon : récit aussi simple que celui de M. de Vauzesmes est misérable.

„ OBSERVATION *p.* 75. PARALYSIE AVEC ATROPHIE
„ DE LA CUISSE ET DE LA JAMBE. La cure de cette pa-
„ ralysie est sans doute des plus surprenantes. Il n'y avoit plus
„ de chaleur naturelle, ni de mouvement à la cuisse : les chairs
„ étoient desséchées & racornies : les os étoient plus courts
„ & plus minces que ceux de l'autre côté du corps; & cette
„ malade avoit été déclarée incurable aux écoles de Chirur-
„ gie. Eh bien! dit M. d'Eslon, les chairs sont revenues : les
„ os ont grossi : les mouvements sont libres; & ce qu'il y a
„ de plus singulier, le pied gauche, autrefois le plus court,

„ *eſt à préſent le plus long.* L'obſervateur avoue que le fait „ eſt incompréhenſible. Je ſuis entiérement de ſon avis. Pour „ qu'on puiſſe ajouter foi à M. d'Eſlon, je crois qu'il eſt in- „ diſpenſable que l'Académie de Chirurgie, qui, ſelon lui, a „ reconnu cette maladie comme incurable, la conſtate au- „ jourd'hui de nouveau, telle qu'elle lui a été préſentée, lorſ- „ qu'elle l'a jugée, & qu'elle atteſte que la guériſon ſubſé- „ quente & les phénomenes qui l'ont accompagnée, ne ſont „ point équivoques & ne peuvent être conteſtés.

Note de M. Mesmer. Je ne demande pas mieux que de donner cette ſatisfaction à M. de Vauzeſmes; mais j'eſpere qu'à ſon tour il voudra bien régler l'affaire des quatre grands fleuves de France, du Volga, du Niger, du Gange & de la riviere des Amazones.

„ Observation *p.* 47. Maladie convulsive. Une „ jeune Demoiſelle ſans connoiſſance, & en état de convul- „ ſion depuis cinq jours, étoit couchée ſur le dos, & n'ap- „ puyoit ſur ſon lit que de la tête & des talons. M. d'Eſlon „ reconnoiſſant, dit-il, ſon inſuffiſance, appelle M. Meſmer. „ Malheureuſement il étoit dix heures du ſoir. M. Meſmer „ annonça qu'il lui faudroit trois ou quatre heures pour la „ faire revenir de cet état : il fallut que le ſentiment de l'hu- „ manité cédât à la néceſſité, & remettre l'opération au len- „ demain. Alors, la malade, en deux heures de temps, fut „ rendue à elle-même. De là elle paſſa chez M. Meſmer, où, „ ſelon M. d'Eſlon, ſon traitement a été des plus ſinguliers, „ des plus apparents & des plus inſtructifs. — Réflexion „ douloureuse de M. d'Eslon, *p.* 49. Si la Nature „ renvoyée au lendemain par la *néceſſité*, a eu la bonté d'at- „ tendre l'heure de M. Meſmer, il faut convenir qu'elle eſt

„ bien *complaiſante* à ſon égard, & en même temps bien „ *cruelle* pour moi, qu'elle paroît prendre à tâche de faire „ tomber en erreur. — Le haſard, Meſſieurs, m'a fait con„ noître une perſonne liée avec les parents de cette Demoi„ ſelle. Voilà *mot pour mot* un billet que j'ai reçu derniére„ ment à ce ſujet. — Mlle. P*** a été ſix mois chez M. Meſ„ mer, où elle a été traitée pour une maladie nerveuſe. De„ puis qu'elle eſt rentrée chez ſes pere & mere, M. d'Eſlon „ eſt venu la voir, & a aſſuré qu'elle étoit radicalement gué„ rie. Mais actuellement, elle eſt retombée dans des convul„ ſions encore plus affreuſes. On a obtenu que les Gardes„ Françoiſes ne battiſſent point la caiſſe en paſſant devant ſa „ porte. Bien plus, cette Demoiſelle a communiqué la même „ maladie à une de ſes ſœurs cadettes, & au *petit chien* qui „ couche avec elle.

Note de M. Mesmer. J'employai huit jours au voyage d'Orléans cité par M. de Vauzeſmes. Pendant mon abſence, la Dlle. P*** étant ſeule, eut fantaiſie de je ne ſais quelle bagatelle placée aſſez haut. Elle mit un fauteuil ſur une table, & ſur le fauteuil une chaiſe; mais cet édifice s'étant écroulé ſous elle, la chûte fut malheureuſe. La Dlle. P*** tomba ſur le plancher ſans connoiſſance & ſans mouvement. M. Didier, & ſucceſſivement M. d'Eſlon, furent appellés. Le ſouvenir de ce que j'avois déja opéré ſur cette Demoiſelle, leur inſpira la réſolution de m'attendre, ſans adminiſtrer aucun remede : ce qui fut plus long qu'on ne l'avoit préſumé, puiſque je n'arrivai que plu-

ſieurs

ſieurs jours après l'accident. Je me rendis à l'inſtant auprès de la malade, que je fis revenir à elle; mais les ſuites de cette chûte m'ont long-temps inquiété : j'ai craint, pendant quatre mois & demi, qu'il n'arrivât quelque malheur à cette Demoiſelle : j'en ai même déſeſpéré au point de lui faire adminiſtrer les derniers Sacrements. Heureuſement, la Nature a repris le deſſus. Au moment où j'écris, la Dlle. P*** eſt dans le même état de ſanté qu'avant ſon accident. *

* Au Mémoire de M. de Vauzeſmes eſt joint un papier intitulé, *Lettre ou Note*, dont je ne vois pas l'utilité. Je le prendrois pour l'original du texte, ſi M. de Vauzeſmes n'aſſuroit que celui-ci eſt copié *mot pour mot*. Quoi qu'il en ſoit, voici cette Lettre ou Note : Je ne veux pas qu'on m'accuſe d'altérer en rien la production de M. de Vauzeſmes. — « Mlle. P*** l'ainée, qui a été plus de ſix mois » entre les mains du Sr. Meſmer pour violentes attaques de nerfs, » en eſt attaquée actuellement plus vivement qu'auparavant. Elle » a même communiqué cette maladie à une de ſes ſœurs cadettes, » qui en eſt dans ce moment dans le plus grand danger. De plus » un chien qui couchoit avec elle éprouva dans le même moment les » mêmes ſymptômes. Ces Demoiſelles ... ſont filles d'un Inſpecteur » Général des .... & elles logent rue du .... Elles ont demandé & » obtenu, ces jours-ci, que les Gardes-Françoiſes ne battiſſent pas la » caiſſe pour la retraite, parce que cela leur cauſoit des douleurs in» tolérables. C'eſt M. Didier, Chirurgien, rue Neuve St. Euſtache, » qui voit ces Demoiſelles. M. d'Eſlon va les voir auſſi, & les a » dites guéries. » — Je puis aſſurer que M. de Vauzeſmes a eu tort de dénoncer *le petit chien* à la Faculté. Jamais *Azor* n'a eu d'attaques de nerfs. Il a long-temps accompagné ſa maîtreſſe à mes traitements : mais loin d'aboyer, comme tant d'autres animaux, contre le MAGNÉTISME-ANIMAL, il avoit en moi la plus grande confiance. Il ſavoit fort bien diſtinguer, en mon abſence, quand

„ OBSERVATION *p.* 62. CÉCITÉ À LA SUITE D'INFLAMMATION AUX YEUX. A la suite d'une maladie & des remedes qu'elle exigea, les yeux du nommé *** Laquais, s'enflammerent & s'atrophierent. Il se fit conduire des Thuileries au Marais par un Savoyard. M. Mesmer toucha ses yeux quelques minutes, l'aveugle devint clair-voyant; & dans la joie de son cœur, il descendit, paya le Savoyard, le renvoya & s'en retourna chez lui sans conducteur.

„ D'après cette exposition n'est-on pas en droit de dire : ou les yeux n'étoient pas atrophiés; car l'atrophie est une espece de flétrissure, de desséchement, qui détruit, en quelque sorte, l'organisation; ou s'ils l'étoient, M. Mesmer, quel qu'ait été son agent, n'a pu rétablir l'organe en quelques minutes. Il y a donc dans cette observation une erreur de calcul : la voici. Ce malade est encore un de ceux que j'ai découverts malheureusement pour M. d'Eslon. Il n'est pas vrai qu'il ait eu les yeux atrophiés. On a remarqué qu'une grande abondance d'humeur séreuse s'étoit portée sur les yeux; qu'il y avoit sur la cornée plusieurs taches qui l'obscurcissoient. Il a demeuré assez long-temps chez M. Mesmer, où il a pris beaucoup de bains, de tisane, de crême de tartre. Il a senti *une espece de soulagement* pendant les quinze premiers jours, mais il en est sorti dans un état semblable à celui qu'il éprouvoit lorsqu'il y est entré : de là ce malade a été trouver MM. Grand-Jean, qui lui ont donné un certificat pour se présenter aux incurables. M. Cadet, Chirurgien, l'a renvoyé à M. Chamseru, qui l'a

---

sa maîtresse avoit réellement besoin de mes secours. Alors, il venoit me chercher, & j'ai souvent éprouvé qu'il ne se trompoit pas à l'instinct qui le faisoit agir. Au surplus la lecture du décret ci-après de la Faculté de Médecine de Paris, prouvera que ce Corps n'a pas fait droit à la plainte de M. de Vauzesmes contre *le petit chien.*

„ fait paſſer à l'hoſpice de St. Sulpice où il a été entre les „ mains de notre confrere M. Doublet. Il y a été vu par „ MM. Thierry, de Buſſy, Tiſſot, & d'autres Médecins. „ Un traitement très-actif a détourné de deſſus la vue le flux „ d'humeur qui s'y portoit, & maintenant il éprouve un mieux „ ſenſible.

„ Voilà deux prétendues guériſons, & des plus faites pour „ en impoſer, reconnues abſolument fauſſes. Ne peut-on pas „ porter le même jugement des autres? Pourquoi M. d'Eſ- „ lon, comme je l'ai déja dit, cache-t-il les noms, les qua- „ lités, les demeures des perſonnes qui font le ſujet de ces „ obſervations? Des obſervations ſe font-elles de cette ma- „ niere? M. d'Eſlon craint-il qu'on ne les vérifie? Nous pou- „ vons donc rigoureuſement exiger de lui qu'il mette un nom „ à chacune de ces obſervations, s'il ne veut qu'on les con- „ fonde avec celles que publient journellement les charlatans. „ Elles intéreſſent eſſentiellement le public, puiſque ce ſont „ des guériſons extraordinaires qu'on lui préſente dans une „ circonſtance *très-importante & très-délicate*. D'ailleurs les „ maladies qu'il expoſe, ne ſont ni honteuſes ni ridicules.

Note de M. Mesmer. Si la circonſtance eſt *très-importante & très-délicate*, M. de Vauzeſmes en a écrit d'un ton beaucoup trop léger & trop indécent. La Faculté n'eſt pas moins coupable de ne lui avoir pas impoſé ſilence avec indignation.

M. de Vauzeſmes, en parlant des traitements de la Dlle. P *** & du nommé *** Laquais, s'écrie: *voilà deux prétendues guériſons, & des plus faites pour en impoſer, reconnues abſolument fauſſes.* M. d'Eſlon

n'a donné ni l'un ni l'autre pour des cures, mais pour des traitements extraordinaires. J'ai déja parlé de la Dlle. P ***. Je ne dirai rien ici du traitement du nommé ***, parcé que cette digreſſion couperoit trop le Mémoire de M. de Vauzeſmes, mais je la placerai immédiatement à la ſuite du Mémoire.

Lorſque M. d'Eſlon n'a pas donné dans ſon livre le nom des malades, il a craint ſans doute de leur déplaire. Peu de perſonnes aiment à être citées en Public & dans des livres, ſur-tout pour y être en butte aux malhonnêtetés d'Ecrivains ſans pudeur.

On n'aime pas à s'entendre traiter publiquement, même par MM. de Horne, Bacher, & Paulet, d'ames puſillanimes, de têtes exaltées, de viſionnaires, de foux, &c.

Les Dames de mon traitement ont trouvé très-mauvais, que M. de Horne ſe ſoit permis de dire que j'emploie *des moyens de ſéduction, qui ne ſont pas du reſſort de la Médecine.*

Je crois que M. Bacher aura eu peu d'admirateurs de ſon ſtyle dans le morceau que j'ai cité, & où Mlle. de Berlancourt eſt déſignée ſous la dénomination de *la fille.* Je veux bien ne pas examiner des paſſages de ce lourd Ecrivain, qui, s'ils ſignifient quelque choſe, ſont d'une groſſiéreté abominable.

Le Pere Gerard, Procureur-Général de l'Ordre de la *Charité*, a été fort choqué de se voir indécemment nommé dans la Gazette de M. Paulet. Le ton de ce Gazetier ne va réellement ni au caractere ni à l'honnêteté de ce Religieux.

Le même M. Paulet, faisant allusion à l'endroit du livre de M. d'Eslon, où il est dit que je passai la nuit sur un lit de camp auprès d'un de mes malades en danger; ajoute décemment en parenthese, que je *couche* avec mes malades. Je demande pardon à mes Lecteurs de l'insolence du terme. Je ne fais que citer.

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire l'éloge de la retenue de M. d'Eslon; d'autant que si sa Compagnie avoit pris des résolutions dignes d'elle, il auroit été temps de lui donner tous les renseignements de cette espece qu'elle auroit pu desirer.

,, TRAITEMENT DE M. BUSSON. — Celui-ci est public.
,, C'est un article, Messieurs, qu'il est très-important d'éclair-
,, cir. A l'avant-derniere assemblée du *primâ-mensis*, M. d'Es-
,, lon vous a annoncé à très-haute voix, & avec son assu-
,, rance ordinaire, que notre Confrere M. Busson avoit été
,, abandonné par la Médecine & la Chirurgie, son polype
,, ayant été déclaré cancereux & incurable : que M. Mes-
,, mer avec son Magnétisme avoit déterminé une suppuration
,, d'un très-bon caractere, & qu'il étoit à la veille d'une
,, guérison *ridicule*. M. d'Eslon & les partisans du Magné-

„ tiſme font ſonner bien haut cette guériſon future. Voici le
„ fait : MM. de Horne, Moreau, Louis, Ferrand, Laſſus,
„ Grand-Jean ont été les ſeules gens de l'art appellés pour
„ voir M. Buffon. Ils ont conſulté pluſieurs fois tous enſem-
„ ble ſur ſon état. Tous ont décidé que le polype n'étoit pas
„ cancereux, ni même incurable. Comme on ne peut déter-
„ miner où s'implantent les racines de ce polype, comme il
„ eſt baveux, molaſſe, & qu'il y a toujours un écoulement
„ limphatique & ſanguinolent, ils ont craint, en l'extirpant
„ ou en l'attaquant par des cauſtiques, qu'il ne ſurvînt
„ une hémorragie qu'il auroit peut-être été impoſſible d'arrê-
„ ter, d'autant plus que M. Buffon avoit été fort ſujet à ces
„ hémorragies. Tous ſont convenus qu'il pouvoit ſe faire
„ qu'une fonte heureuſe s'établît dans ces parties & que le po-
„ lype ſe détruiſît de lui-même ſans opération, l'expérience
„ ayant fait voir plus d'une fois que la nature ſe débarraſſoit
„ par cette voie, mais qu'on ne pourroit en preſcrire ni le
„ temps ni la ſource. M. Ferrand avoit également & particu-
„ liérement tiré ce pronoſtic, & je tiens de lui qu'il y a
„ deux mois environ, il ſurvint une petite inflammation,
„ une ſuppuration, enfin qu'une partie du polype ſe détacha.
„ Alors, Mad. Buffon, dans la vivacité de ſa reconnoiſſan-
„ ce, écrivit à M. Ferrand, qu'il étoit le ſauveur de ſon
„ mari, & qu'elle lui annonçoit l'accompliſſement de ſa
„ prophétie. Si la même ſuppuration, peut-être plus complet-
„ te, s'eſt répétée depuis que M. Meſmer & d'Eſlon voient
„ & traitent M. Buffon, ce n'eſt pas une raiſon pour l'attri-
„ buer au Magnétiſme, puiſque cette même ſuppuration
„ avoit été prédite comme poſſible, qu'elle avoit même com-
„ mencé à s'établir, ſans qu'on puiſſe déterminer au juſte ce
„ qui l'a depuis interrompue. Si néanmoins, comme je le
„ crois, le Magnétiſme ne produit par la ſuite aucune amé-
„ lioration ſenſible à l'état de notre Confrere; & ſi, comme
„ je le redoute, cet état malheureux vient à empirer,
„ MM. Meſmer & d'Eſlon ne ceſſeront pourtant de chanter

„ victoire. Un accident ou une imprudence quelconque aura, „ ſelon eux, été la cauſe de tout le déſaſtre. Le Magnétiſme „ aura toujours fait un miracle; & cette cure éclatera d'au- „ tant plus qu'elle aura été opérée ſur un homme diſtingué „ dans ſon art; tant le charlataniſme fait habilement profiter „ de tout.

„ Mais, dit-on, comment ſe peut-il que M. Buſſon ſe ſoit „ livré à MM. Meſmer & d'Eſlon? A cela je réponds, pour „ ne citer que deux exemples: N'avons-nous pas vu M. Baron, „ célebre Chymiſte, admettre au traitement d'une hydropiſie „ qui a terminé ſes jours, une foule de charlatans dont il pre- „ noit avec confiance toutes les drogues? M. Ferreins n'eſt-il „ pas mort avec un ſachet d'Arnould, appliqué ſur la poitrine? „ Eſt-il étonnant qu'un malade quelconque, dans une ſituation „ grave & qu'il imagine déſeſpérée, ajoute foi à un charlatan „ qui aſſure avec audace qu'il le guérira, ſur-tout lorſque les „ ſecours préſentés par les gens de l'art ne ſont point très- „ prompts & très-efficaces?

Note de M. Mesmer. Ce qu'on voit de plus clair, à mon avis, dans la narration de M. de Vauzeſmes, c'eſt que dans la Faculté de Médecine de Paris, pluſieurs Membres ont tremblé que je ne réuſſiſſe dans la cure de M. Buſſon. Il faut les raſſurer : M. Buſſon eſt mort malgré mes ſoins, ou par mes ſoins, comme l'on voudra. Je réſerve l'expoſition des faits, pour la placer à la ſuite du Mémoire de M. de Vauzeſmes.

Quelle peine ne prend-il pas ce M. de Vauzeſmes, pour ne pas articuler poſitivement que j'ai fait tomber le polype dont

M. Buffon étoit affligé ! C'étoit l'unique vérité importante à discuter, & la seule du traitement de M. Buffon, que M. d'Eslon eût fait valoir dans l'assemblée du *primâ-mensis.*

Suivant M. de Vauzesmes (& la Faculté a été très-contente de lui) je ne suis qu'un charlatan, pour avoir fait tomber le polype de M. de Buffon ; mais MM. de Horne, Moreau, Louis, Ferrand, Lassus, Grand-Jean, sont d'habiles gens pour avoir prononcé que cela n'étoit pas impossible à Dieu.

Ils se sont assemblés, ces habiles gens, ils ont consulté, ils ont décidé qu'ils ne savoient pas où s'implantoient les racines du mal ! Ils ont vu que le polype étoit baveux & molasse ! Ils ont reconnu un écoulement limphatique ou sanguinolent ! Ils ont craint une hémorragie ! Enfin ils n'ont osé donner aucun secours au malade, mais ils l'ont consolé par de belles paroles ! Qu'il est malheureux d'être loué par M. de Vauzesmes, & d'obtenir ainsi les suffrages de la Faculté de Médecine de Paris !

„ Il est bon de remarquer ici que tout ce que nous a
„ donné M. d'Eslon sur le MAGNÉTISME-ANIMAL & sur
„ les prétentions de M. Mesmer, est un plagiat continuel,
„ & que le nommé Leroux a précisément imprimé les mêmes
„ choses en 1777 ; mais le Chirurgien a écrit bien différem-

„ ment de M. d'Eſlon. Il y a, dans ce qu'il a fait, de l'ordre, „ de la clarté, point de prétention dans le ſtyle qui n'eſt ni „ bas ni giganteſque. Il eſt toujours conſéquent. Si les cures „ qu'il a exaltées ſont fauſſes, comme celles de M. d'Eſlon, „ au moins elles ne ſont pas *ridicules & invraiſemblables.*

Note de M. Mesmer. Je n'ai pas l'eſprit de comprendre comment M. d'Eſlon, plagiaire de M. Leroux, ne dit que des choſes ridicules & invraiſemblables, tandis que ce même M. Leroux eſt toujours conſéquent, quoiqu'il ne diſe que des choſes fauſſes. La Faculté de Médecine de Paris comprend tout cela!

„ Les contradictions nombreuſes dans leſquelles eſt tombé „ M. d'Eſlon ſont en outre groſſieres & révoltantes. Vous „ ſavez, par exemple, & je l'ai dit plus haut, que M. Meſ- „ mer a demandé des Commiſſaires, à qui il devoit ſoumettre „ ſa conduite & ſes traitements; puis, *p.* 147, il veut garder „ ſon ſecret, & rejette toute eſpece de juges.

Note de M. Mesmer. J'ai lu le Livre de M. d'Eſlon; mais je n'aurois pas ſu l'analyſer auſſi ſpirituellement.

„ Autres contradictions. *P.* 38. — Paroles de M. d'Eſlon : — „ *Le Magnétiſme-Animal a des déſagréments. L'aſſiduité,* „ *les douleurs très-fortes occaſionnées par cet agent, l'opi-* „ *niâtreté du mal, la diverſité des organiſations ne ſont pas* „ *peu de choſe.* — Voilà qui eſt bien poſitif : eh bien! *p.* 39. „ on lit : — *Le Magnétiſme-Animal donne du courage : le re-* „ *mede attache au remede : il ſemble qu'on en ſoit plus fort :* „ *j'ai vu peu de malades manquer de conſtance.* C'eſt un

„ moyen de répondre à toutes les objections que pourroient
„ faire les malades. Avant le traitement, on leur promet qu'ils
„ ne souffriront pas; & après on leur fait croire qu'il étoit
„ nécessaire que le contraire arrivât.

Note de M. Mesmer. Lisez, repéterai-je toujours, M. d'Eslon en original si vous voulez le comprendre. Alors à vous permis de croire avec M. de Vauzesmes, que M. d'Eslon cherche à tromper finement les malades, en faisant imprimer sa façon de penser.

„ Autre contradiction non moins frappante, *p.* 35. on lit:
„ *Ainsi que la Médecine est une, le remede est un; & ce re-*
„ *mede est le Magnétisme-Animal.* Cependant *p.* 95. M. d'Es-
„ lon nous dit: *M. Mesmer admet la saignée & les vomi-*
„ *tifs, non comme remedes, mais comme propres à dégager*
„ *les premieres voies quand elles sont trop engorgées.* — Il se
„ sert aussi de la crême de tartre lorsqu'il veut procurer une
„ évacuation qu'il croit nécessaire, lorsqu'il a besoin des eaux
„ minérales, il les emploie aussi; & M. d'Eslon nous assure
„ toujours que la saignée, les bains, les vomitifs, les purga-
„ tifs, les eaux minérales, dont se sert journellement M. Mes-
„ mer, ne sont pas des remedes.

Note de M. Mesmer. Ce passage me rappelle que M. Paulet a dit dans sa gazette que j'avois chez moi une boutique de rhubarbe, de séné, de crême de tartre, de syrop, de quinquina, & même d'*armonica*, &c. &c. C'est à cette boutique que M. de Vauzesmes a trouvé les purgatifs & les eaux minérales dont, à Dieu ne plaise que je me serve.

J'emploie fréquemment les bains quand j'en ai les commodités; mais je suis en cela si peu guidé par les idées communes, que je me sers indifféremment d'eau de riviere, de fontaine ou de puits. Je démontrerai un jour que la science sur ces différences est ignorance.

Par les raisons alléguées par M. d'Eslon, je fais un usage très-modéré de la saignée, & un très-rare des vomitifs.

La crême de tartre, la magnesie, l'orgeat, limonade, orangeade, eau de groseilles, sont des boissons communes à mes malades.

Je crois néanmoins pouvoir dire au terme propre, que je n'use pas de médicaments.

„ M. d'Eslon nous a parlé de fievre miliaire, maligne, de „ fluxions de poitrine, d'obstructions, de dissenterie, de pa- „ ralysie commençante, de pâles couleurs, de rhumatismes, „ de vapeurs, de maux de tête; & il nous assure, *p.* 101, que „ *ses exemples sont pris dans ces maladies graves, qui de tout* „ *temps ont bravé les effets de la Médecine connue.* Com- „ ment M. d'Eslon ose-t-il parler de la sorte à des Méde- „ cins? Où il fait preuve en ce moment de l'ignorance la plus „ complette, ou il veut nous braver en nous supposant à tous „ la même ignorance.

Note de M. Mesmer. Si M. de Vauzesmes se fâche, c'est un malheur imprévu. J'avois cru aussi que les maladies citées par M. d'Eslon étoient graves.

„ Enfin, Messieurs, je pourrois faire ici une longue énu-
„ mération des malades à qui MM. Mesmer & d'Eslon ont
„ promis une entiere guérison, & dont l'attente a été trom-
„ pée. Il n'est personne parmi vous qui ne connoisse de ces
„ malades. Je demande ici à MM. Bertrand, Malloët & Sol-
„ lier, qui, *dit-on*, ont suivi plusieurs traitements Mesmériens,
„ s'ils ont vu quelques guérisons réelles, opérées par le MA-
„ GNÉTISME-ANIMAL?

Note de M. Mesmer. Je me joins à M. de Vauzesmes pour interpeller MM. Malloët & Sollier de dire la vérité sans interprête. Ils sont priés de rendre leur façon de penser publique par la voie du Journal de Paris.

„ M. de St. Lubin paralytique n'est point guéri : M. Mes-
„ mer l'a envoyé aux eaux de Bourbonne ; & c'est le malade
„ de la guérison radicale duquel on a tant parlé.

Note de M. Mesmer. M. de St. Lubin est allé aux eaux de Bourbonne, mais contre mon avis. Il paie cette imprudence trop cher pour la lui reprocher.

„ Que M. d'Eslon cite parmi quelques Confreres estima-
„ bles qui attestent la même chose que lui. En trouvera-t-il
„ un seul? Jusqu'ici il n'y a eu que M. Cadet, Apothicaire
„ de la rue St. Antoine, qui ait pu dire : *M. Mesmer a fait*
„ *des cures : on les lui a niées, ainsi que le témoignage des*
„ *malades.* Ces malades on ne les a jamais connus. Il con-
„ tinue ainsi : *Il a entrepris de nouvelles cures sous les yeux*
„ *de plusieurs Médecins.* Ces Médecins, comme je viens de
„ le dire, sont MM. Bertrand, Malloët, Sollier. *Ils ont vu*
„ *les cures*, ajoute M. Cadet. Puis il finit de cette maniere :

„ *L'on voit enfin autour de sa table magique trente victimes* „ *des miseres humaines, qui toutes, sans exception, éprouvent* „ *les effets salutaires du Magnétisme, & dont pas une ne* „ *démentira ce que j'avance.* Il faut être aussi confiant & „ aussi peu instruit que M. Cadet pour oser prédire aussi for- „ tement cet avenir.

„ Pour subjuguer la confiance publique, M. d'Eslon nous „ dit d'un ton suffisant : *Pesez qui je suis, & qui je puis être.* „ Après avoir décrit une observation : *Est-ce là une cure ?* „ s'écrie-t-il ? *Est-ce là un traitement ;* & lorsqu'il s'agit d'é- „ tablir les effets merveilleux du Magnétisme, écoutons ce „ qu'il dit par l'organe de M. Cadet : *Il faut au moins dou-* „ *ter, quand une pareille conclusion est tirée par un Médecin,* „ *& par un Médecin de la Faculté de Paris qui n'a jamais* „ *cessé de jouir de la double réputation d'homme de mérite* „ *& du plus parfait honnête homme.* Voilà donc M. Cadet „ qui nous assure que M. d'Eslon est un homme habile & „ honnête : ces assertions peuvent être interprétées d'une au- „ tre maniere.

Note de M. Mesmer. Laissons à part le mérite de M. d'Eslon. Il est certain qu'il jouit d'une grande réputation d'honnêteté. Jamais dans sa Compagnie même, il ne s'est élevé de doutes à ce sujet. Comment a-t-elle pu souffrir que M. de Vauzesmes élevât un problême aussi injurieux à M. d'Eslon à propos d'un livre où personne n'est insulté ni nommé?

„ Ce n'est pas sans dessein que ces Messieurs ont affecté „ un langage amphibologique. En effet, M. Cadet après „ avoir vanté tout ensemble l'honnêteté & la probité de

„ MM. Mesmer & d'Eslon, nous parle, tout de suite après,
„ de *l'acharnement de ses ennemis;* de maniere qu'on ne sait
„ si les ennemis sont acharnés après M. Mesmer ou après
„ M. d'Eslon. Personne cependant n'avoit encore inculpé ce
„ dernier lorsque la lettre de M. Cadet parut. On remarque
„ la même ambiguité lorsque MM. Cadet & d'Eslon nous
„ entretiennent des Compagnies savantes, auxquelles s'est
„ adressé M. Mesmer, & lorsqu'ils parlent des gens de l'art
„ qui disent avoir suivi leurs traitements. Des personnes hon-
„ nêtes, & amies de la vérité, écrivent-elles d'une maniere
„ aussi captieuse, aussi équivoque?

Note de M. Mesmer. Autant que je puis m'y connoître, les torts dont on accuse M. Cadet se bornent 1°. à avoir reconnu dans M. d'Eslon un homme de mérite & un homme de probité: 2°. à avoir commis une faute de style. Cela ne me paroît pas trop grave.

Les paroles attribuées à M. Cadet sont consignées dans le Journal de Paris. Je ne puis ni affirmer ni nier positivement qu'elles soient ou ne soient pas de M. Cadet. Ce qu'il y a de certain, c'est que le Journal de Paris, faisant vœu d'impartialité à mon égard, a imprimé pour & contre moi. Pour plaire à M. de Vauzesmes, il auroit dû n'approuver que ce qui m'est injurieux.

„ MM. Mesmer & d'Eslon assurent toujours qu'ils enleve-
„ ront le mal comme avec la main: c'est là leur expression;
„ que les remedes usités dans la Médecine commune, s'ils

„ ne sont inutiles, au moins sont dangereux ; que le Magnétisme-Animal, quand bien même, en un seul mois
„ de temps, par exemple, on procureroit par son moyen quatre ou cinq cents évacuations ; que le Magnétisme, dis-je, au-lieu d'affoiblir, donne des forces & de la vigueur.
„ N'est-ce pas là le langage du charlatanisme & de la séduction ? Bien plus, si le temps ne vous permet pas de faire
„ chez M. Mesmer un traitement suivi, il ne faut point s'en inquiéter. On peut n'en prendre qu'une moitié, qu'un tiers,
„ qu'un quart, & à la fin, quelqu'intervalle qu'on mette entre ces parties de traitement, on obtient son total de guérison. L'Auteur de la Gazette de santé (M. Paulet) n'a-t-il
„ pas eu raison de n'employer que la plaisanterie, lorsqu'il a rendu compte d'un ouvrage rempli de choses aussi ridicules ? Il faudroit un gros volume pour relever sérieusement
„ toutes les contradictions, les absurdités contenues dans cette petite brochure.

„ J'aurai rempli la tâche que je me suis imposée, si j'ai pu, Messieurs, vous prouver les manœuvres de M. Mesmer, l'association scandaleuse de M. d'Eslon avec les charlatans. Si je vous ai fait voir qu'il avoit injurié les Corps littéraires, & spécialement cette Faculté ; enfin si j'ai démontré le ridicule, le faux de ses principes, l'absurdité, l'impossibilité, la fausseté des cures qu'il vous présente à examiner. J'attaque seulement sa ridicule & très-dangereuse doctrine, que je regarde comme ennemie du bien public, & qui compromet cette compagnie, puisque c'est comme Docteur-Régent de cette Faculté qu'il la soutient cette Doctrine.

„ Je laisse à votre jugement, Messieurs, à décider sur l'ouvrage de M. d'Eslon ; car je le répete, je n'en veux point à sa personne.

Note de M. Mesmer. Je n'ai pas le courage de commenter la peroraison de M. de

Vauzesmes. Je félicite le Lecteur & moi d'être à la fin de son mémoire. C'est une terrible tâche que celle de transcrire & commenter M. de Vauzesmes. Cela ne ressemble pas mal à la pénitence imposée dans la Société de Racine & Despreaux, où tout coupable envers certaines regles étoit condamné à lire des Vers de Chapelain.

Fin du Mémoire de M. de Vauzesmes & des Notes y jointes.

Je me suis engagé à donner quelques éclaircissements sur le traitement du nommé * * *, cité par M. d'Eslon *p. 62 & suivantes*, & nié par M. de Vauzesmes.

Le nommé Charles Lecat, dit Picard, Domestique de M. Ch. de Servan, demeurant aux Thuileries, cour de la Comédie Françoise, m'étoit entiérement inconnu. Aveugle au point de ne pouvoir se conduire, il s'étoit fait mener chez moi par un Savoyard, & il me fut présenté par M. d'Eslon. Je le touchai l'espace de cinq ou six minutes : il tomba de ses yeux une humeur séreuse en quantité considérable; ce qui lui rendit subitement la faculté de voir au point d'être en état de retourner chez lui sans conducteur.

Cet homme revint le lendemain, & employa, pour m'engager à entreprendre sa cure, cette espece d'éloquence que la misere & le malheur savent

vent rendre persuasive, bien mieux que toutes les regles de l'art. Il n'est pas dans mon caractere de rebuter le pauvre avec dureté. Je cherchai des défaites, & j'en avois, qui pouvoient assurément passer pour des raisons : j'étois surchargé de malades; & ma maison n'offroit pas un recoin quelconque pour y loger un malheureux que son indigence auroit laissé sans retraite autour de moi. M. d'Eslon leva cette derniere difficulté, en se chargeant du logement : je n'eus qu'un mérite d'imitation en me chargeant de la nourriture.

La cure radicale de Picard n'étoit pas chose aisée ni de peu d'haleine. J'ai déja eu occasion d'observer que les maux aggravés par l'art étoient bien plus cruels que les maux dus à la seule nature. Picard avoit eu le malheur de passer par des traitements mercuriels, administrés avec la derniere indiscrétion. J'obtins, pendant son séjour chez moi, tout ce que je pouvois me promettre raisonnablement; c'est-à-dire, qu'après lui avoir procuré la Faculté de voir, je la lui conservai & la raffermis au point qu'il alloit & venoit par tout Paris, & aidoit au service de ma maison avec la plus grande liberté. Celui qui manie des verres & des porcelaines, les rince, les nettoie, les porte, les place & les donne où & à qui il appartient dans une assemblée nombreuse & embarrassée: celui-là certainement n'est pas aveugle. D'ailleurs, je n'ai pas minutieusement observé les progrès de ses yeux. Il voyoit & voyoit bien : c'est tout ce que j'en sais.

Il restoit deux grandes difficultés à lever. Les yeux étoient couverts de tayes : je suis persuadé qu'avec le temps je serois venu à bout de les dissiper. En second lieu, les yeux étoient rapetissés, desséchés, racornis, en un mot atrophiés. Je doute que je fusse jamais venu à bout de rétablir l'organe dans son premier état; mais je suis convaincu que je lui aurois été fort utile.

M. de Vauzesmes pérore fort inutilement sur l'expression *d'yeux atrophiés*. Il y a plusieurs degrés d'atrophie, & la Langue Françoise n'a pas un terme exprès pour désigner chacun de ces degrés. La preuve au surplus que les yeux de Picard étoient atrophiés, gît en ce qu'ils le sont encore malgré les soins efficaces & vantés de *notre Confrere Doublet*.

C'est sur la parole du *Confrere Doublet* que M. de Vauzesmes nous traite de charlatans M. d'Eslon & moi. Quel est M. Doublet? M. Doublet est Médecin de l'Hospice de St. Sulpice à Paris; d'ailleurs, Docteur de la Faculté, de même date, de même expérience, & à-peu-près de même âge que M. de Vauzesmes.

Par quel hasard, par quelle fatalité, par quel vice d'institution voit-on, en général, placer à la tête des Hôpitaux des Médecins sans réputation ou sans mérite ? ou, ce qui présente le même problême sous un autre aspect, par quel hasard, par quelle fatalité, par quel vice d'institution, le Public accorde-t-il rarement une confiance imposante à

des Médecins d'Hôpitaux? Il y a très-certainement dans cette marche contre nature un vice radical, auquel on n'a jamais fait assez d'attention.

Je reviens à M. Doublet. C'est sur sa parole que M. de Vauzesmes a donné un démenti formel à M. d'Eslon. Voici la lettre de M. Doublet, dont M. de Vauzesmes s'est autorisé.

M. DOUBLET à M. ROUSSEL DE VAUZESMES.

Le 17 7bre. au soir (1780)

Tu connois sans doute, mon cher ami, la triste cause qui m'avoit assez troublé la tête pour me faire oublier ta lettre & ta demande. Je n'y ai songé qu'hier; & tandis que je continuois ce matin une assez longue histoire sur l'homme dont il est question, le hasard me l'a amené lui-même chez moi. C'étoit, dit-il, pour me remercier de nouveau, & pour me demander un certificat, m'assurant du reste qu'on parloit par la ville de son entrée à l'Hospice, & qu'on disoit qu'elle n'avoit été ménagée que pour faire piece à Mesmer. Sans ajouter une trop ferme croyance à tous ces propos, & me tenant toujours sur mes gardes, je lui ai donné un certificat conçu en ces termes:

Je soussigné Docteur, &c. certifie que le nommé Charles Lecat, domestique arrivé à l'Hospice le 20 Juin avec la vision si obscurcie qu'il voyoit à peine à se conduire, en est sorti le 25 Août, non parfaitement guéri, mais distingant bien les objets, & lisant même dans un livre de caractere moyen. Les tayes qu'il avoit sur la cornée entiérement dissipées du côté droit, & celles du côté gauche presque tout-à-fait évanouies. — Examiné de nouveau le 17 Septembre, je trouve les choses à-peu près dans le même état. Il m'a fort bien lu une demi-page du Dictionnaire d'Histoire naturelle de Bomare, derniere édi-

tion *in*-4°; & comme le malade m'apprend d'ailleurs qu'il n'est pas toujours si bien qu'il se trouve aujourd'hui, que la faigue & l'attention lui causent des éblouissements, je le crois encore incapable de faire les travaux nécessaires pour gagner sa vie. En foi de quoi j'ai signé.

Il est bien certainement l'homme au Savoyard, le sujet de la 6e. guérison citée dans le Journal de Médecine de Septembre; car je ne connois pas l'original de M. d'Eslon. Il est resté plusieurs mois chez Mesmer, & en est sorti voyant à peine à se conduire dans ses moments les plus lumineux J'ignore en quel état il étoit quand il s'est présenté à M. d'Eslon, mais tel étoit celui où il étoit, quand il est venu chez nous, témoins MM. Chamseru, Cadet le Chirurgien, qui l'ont vu alors. Témoins cinquante personnes qui l'ont vu arriver à l'Hospice, parmi lesquelles on peut citer Thierri, de Bussy, & Tissot, huit jours après la sortie de chez Mesmer. Témoins tous ceux qui voudront le voir maintenant chez M. Le Moine, Horloger, rue du Fauxbourg Mont-Martre, où il demeure.

Voici le précis du fait que tu me demandes, mon cher ami, & je crois que tu n'as pas besoin d'autre détail. Si toutes les autres guérisons citées par M. Mesmer ne sont pas mieux appuyées que celles-ci, ta cause est aussi bonne que belle; & il n'y auroit point d'autre maniere de la traiter, que d'établir la comparaison des faits. Je n'irai point demain à la Faculté : mes affaires ne me le permettent pas; & d'ailleurs si tu fais usage de ce que le hasard me donne occasion de te présenter, je ne pourrai peut-être pas consciencieusement opiner. Réunis-toi, à l'issue de l'assemblée, à nos deux inséparables, & viens avec eux m'apprendre l'issue d'une affaire à laquelle je m'intéresse de toutes les manieres. Adieu, courage & modération : attaques l'erreur : détruis l'opinion; mais ménages l'homme & respecte-toi toi-même dans ton Confrere. Je suis tout à toi. Ton ami Doublet.

L'Auteur de cette Lettre ne paroît point récuſable, lorſqu'il nous prévient gratuitement qu'il a la tête dérangée. En s'intéreſſant, dit-il, de toutes les manieres à l'iſſue de cette affaire, il ne ſe donne pas la peine d'en lire les détails dans le livre original : il ſe contente d'un extrait fait, à la honte de la raiſon, par M. Bacher : il compoſe une longue hiſtoire : cette longue hiſtoire il la laiſſe là pour donner un certificat par haſard : ce certificat donné & publié par haſard, il ne l'accorde qu'en ſe tenant, on ne ſait pourquoi, ſur ſes gardes, comme ſi cette piece n'étoit pas abſolument inutile : elle eſt modelée ſur celle que l'on voit aux mains de ces malheureux qui courent les campagnes en mendiant de villages en villages, de paroiſſes en paroiſſes, de hameaux en hameaux.

Lorſque M. Doublet laiſſoit à M. de Vauzeſmes la liberté de faire uſage de ſa lettre, il ne pouvoit ſe diſſimuler qu'elle deviendroit publique, ou tout au moins qu'elle ſeroit communiquée à la Faculté. Si *Thierry*, *de Buſſy*, *Tiſſot* & *Meſmer* ne méritoient à ſes yeux aucun égard, il ſemble que, par reſpect pour cette Compagnie, il auroit bien dû bannir de ſa lettre cette baſſe & dégoûtante familiarité qui ne paroît au grand jour qu'une habitude crapuleuſe, quoique d'ailleurs elle ne ſoit peut-être pas déplacée dans la ſecrete intimité du *Confrere* Doublet, du *Confrere* de *Vauzeſmes* & des *deux inſéparables*.

De quoi s'agiſſoit-il? de prouver que M. d'Eſlon en avoit impoſé au Public. Alors deux choſes à de-

montrer : 1°. que Picard n'étoit pas aveugle en entrant chez moi ; 2°. qu'il étoit aveugle en sortant de chez moi. On n'a fait ni l'une ni l'autre. Sur le premier point M. Doublet ne dit rien ; sur le second, son certificat dit positivement le contraire de ce qu'il falloit prouver. Picard, y est-il dit, *voyoit à peine à se conduire.* Voir à peine à se conduire, c'est mal voir, mais c'est voir.

Est-il bien vrai que Picard *vit à peine à se conduire?* C'est l'expression de M. Doublet. Cinquante témoins sont prêts, dit-il, à attester qu'il est arrivé en cet état à l'Hospice. Peut-être leur attestation seroit-elle plus concluante, s'ils affirmoient avoir vu arriver Picard ne se conduisant qu'à l'aide d'un Savoyard, ainsi qu'il vînt à moi la premiere fois ; car, suivant le récit ultérieur fait à M. d'Eslon par Picard, il alla trouver une Dame : cette Dame l'envoya à un Abbé : l'Abbé à un Curé : le Curé lui donna une lettre : il porta la lettre : il se rendit à l'Hospice. Dans les intervalles, il est à présumer que Picard retournoit fréquemment chez moi pour dîner & souper ; enfin, suivant M. de Vauzesmes, il étoit allé trouver MM. Grand-Jean, M. Cadet & M. Chamseru. Voilà bien des courses pour un homme qui *voit à peine à se conduire.* Je ne sais ; mais il est d'autant plus probable à mes yeux, que si dès-lors on lui avoit présenté *l'Histoire naturelle de Bomare in-*4°. *derniere édition*, il en auroit bien lu *demie-page ;* que dans la vérité il a servi chez moi de copiste, pen-

dant près de trois ſemaines, à une perſonne qui avoit beſoin de lui.

On m'objectera, je n'en doute point, le rapport de M. Grand-Jean, qui, ſuivant M. de Vauzeſmes, a déclaré incurable Picard ſortant de chez moi; mais ce même M. de Vauzeſmes n'aſſure-t-il pas que le malade a éprouvé un mieux ſenſible, à la ſuite d'un traitement *actif* adminiſtré par M. Doublet? D'où naît le dilemme ſuivant, que je ne réſoudrai pas?

Ou M. Grand-Jean a donné, dirai-je, le certificat d'un ignorant en déclarant incurable un homme ſuſceptible de guériſon dans les regles de l'art ordinaire; ou bien, M. Doublet a fait un acte barbare, en ſoumettant à un traitement *actif*, un homme incurable, ſuivant les mêmes regles de l'art.

Il a été vraiment *actif* le traitement dont parle M. de Vauzeſmes. Pendant cinquante-trois jours conſécutifs, le malheureux Picard a ſouffert l'application des véſicatoires. Horriblement tourmenté, ſans amendement, il demandoit pour toute grace qu'on le mît dehors : faveur qu'on lui a refuſée quelque temps en lui promettant qu'on lui mettroit bientôt un *ſeton* à la nuque. Je ne ſais ſi l'on a eu le temps, d'exécuter cette menace. Picard effrayé s'enfuit, ou ſe fit chaſſer peu de jours après par ſes plaintives importunités.

M. Doublet prétend qu'après ſoixante-cinq jours de torture dans ſon hoſpice, il reſtoit à Picard de fréquents éblouiſſements : je le crois. Il prétend en

outre que les tayes de l'œil droit étoient dissipées, & celles de l'œil gauche presque évanouies : je ne le crois pas ; mais je ne sais plus que croire ou ne pas croire, lorsque M. Doublet, après avoir vanté les merveilleux effets de ses traitements *actifs*, donne rendez-vous aux curieux chez M. Lemoine, horloger, rue du fauxbourg Mont-Martre, pour s'y convaincre que Picard *ne voit pas à se conduire.*

Je prie le Lecteur judicieux de croire que je n'ai aucune prétention à tirer vanité des avantages que me donnent MM. de Vauzesmes & Doublet ; mais dans la question que je traite, il est extrêmement important de faire voir par quels rapports, par quelles raisons, & par quels personnages a été séduite la Faculté de Médecine de Paris, lorsqu'elle a rejetté mes propositions.

Encore un mot à propos de M. Doublet. Avec quelle mal-adresse ne fait-il pas dire, sans nécessité, à Picard, que son entrée à l'Hospice n'a été ménagée *que pour faire piece à Mesmer.* Je n'en veux rien savoir. J'ai éprouvé en France plusieurs de ces infamies ; mais j'ai pris le parti de ne plus m'en affecter & de m'en taire. Passons aux éclaircissements que j'ai promis sur M. Busson.

Le Révérend Pere Gerard, Procureur-Général de l'Ordre Religieux de la Charité, m'amena un malade affligé d'un polype au nez. Je le touchai quelques instants avec soin ; & j'obtins des effets si heureux, que, quelques jours après, le Pere Gerard

m'apprit la chûte du polype & la guérison du malade. Ce fait, que je n'ai pas vérifié parce que la personne qu'il regarde ne m'en a pas fourni l'occasion, parvint jusqu'au village de Ruel, à deux lieues de Paris, où s'étoit retiré M. Busson, premier Médecin de Madame la Comtesse D'ARTOIS, & Membre de la Faculté de Paris.

Le polype de M. Busson étoit énorme. L'œil droit, déplacé par les racines du mal, étoit situé sur la tempe : sa grosseur avoit élargi la narine du même côté, au point qu'elle s'étendoit jusqu'à l'os de la pommette. Il en découloit habituellement, depuis plus de six mois, du sang décomposé ; & un dévoiement de la plus mauvaise espece indiquoit que la masse des humeurs étoit entiérement viciée.

La singularité de la cure que je viens de citer d'après le Pere Gerard, donna à M. Busson un desir ardent de me connoître. Il pria son ancien ami M. d'Eslon de lui procurer cette satisfaction. Je fus conduit à Ruel sous des prétextes inutiles à détailler : je restai assez long-temps avec M. Busson : j'écoutai le détail de ses maux : je discutai son opinion, celle de ses conseils, la mienne, & lui donnai mes avis. J'annonçai qu'il s'établiroit deux points de suppuration qu'il seroit nécessaire d'ouvrir, de crainte que le pus stagnant n'engendrât la carie ou ne la rendît incurable. Pendant tout ce-temps-là, je le soignois, & j'opérai sur lui des effets satisfaisants.

M. Busson parut satisfait de moi ; mais il le fut

bien autrement, lorsqu'à la suite de ma visite, il sentit un bien-être inconnu depuis long-temps. Il eut recours à la protection de Monseigneur le Comte D'ARTOIS, qui voulut bien me faire dire « qu'il desiroit que je traitasse M. Busson, si toutefois je ne craignois pas que cela compromît ma réputation. Ce témoignage touchant d'intérêt ne me laissa pas la liberté du choix : je fis dire à M. Busson que la nature de son mal ne me permettant pas de le traiter avec mes autres malades, il pouvoit se loger dans mon voisinage, où je lui consacrerois les moments que je pourrois dérober à mes occupations ordinaires. Cet arrangement convint à M. Busson.

J'obtins la cessation de l'écoulement sanguinolent & du dévoiement *colliquatif* : le polype tomba : le nez dégrossit : l'œil rentra dans l'orbite : & même, M. Busson acquit des forces suffisantes pour se promener sur les boulevards; mais, au moment critique, lorsque les points de suppuration annoncés parurent, & que l'ouverture en eut été faite, je perdis tout espoir. Les humeurs qui se portoient sur la plaie, l'organisoient à mesure qu'elles paroissoient : les progrès de la carie soupçonnée parurent à découvert ; & je ne pus obvier à l'épuisement occasionné par la décomposition du sang & des humeurs.

Cependant, je ne discontinuai pas mes soins à M. Busson. Il les aimoit : il les desiroit : il les sollicitoit : je calmois ses douleurs. C'est ainsi qu'en l'accompagnant au tombeau, que je n'ai pu lui éviter,

je me suis vu comblé de ses bénédictions ; j'ai adouci l'amertume de ses derniers moments, & j'ai reçu de sa famille éplorée les témoignages d'une sensibilité non suspecte.

On peut comparer ce récit avec celui de M. de Vauzesmes. Je reprends la narration de ce qui s'est passé dans l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris le 18 Septembre 1780.

La satisfaction avec laquelle la lecture de M. de Vauzesmes avoit été accueillie, fit connoître à M. d'Eslon combien les esprits étoient échauffés. Il sentit l'inutilité de se répandre en longs propos & la nécessité de se renfermer dans son objet.

Cependant avant d'entrer en matiere, il crut devoir observer que la maniere dont s'étoit expliqué M. de Vauzesmes, étoit également contraire à la dignité de la Compagnie, & aux égards que l'on se doit mutuellement entre gens honnêtes. N'étant nullement préparé à la longue liste d'inculpations contradictoires, d'allégations fausses, & de faits controuvés qu'il venoit d'entendre, il pria la Compagnie de trouver bon qu'il n'entrât pour l'instant dans aucune discussion à ces divers égards, & qu'il se bornât à la lecture d'un discours écrit dans des moments, où la possibilité de la scene qui venoit de se passer ne devoit pas être présumée. Quant au mémoire de M. de Vauzesmes, il conclut à ce qu'il fût déposé sur le bureau, soit pour en prendre communication en temps & lieu, soit pour y répon-

dre, ſi la Compagnie le deſiroit. Ce point fut accordé. *

Avant de tranſcrire le diſcours de M. d'Eſlon, je dois faire remarquer qu'il eſt eſſentiel de le mettre en oppoſition de celui de M. de Vauzeſmes; car ſi M. d'Eſlon a dit des choſes ſenſées pendant que M. de Vauzeſmes n'a dit que des injures & des abſurdités, il eſt évident que la Faculté de Médecine de Paris, en accueillant M. de Vauzeſmes & rejettant M. d'Eſlon, a prononcé elle-même ſa condamnation aux yeux de toute perſonne judicieuſe.

M. d'Eſlon tombe ſans ménagement dans ſon diſcours ſur la Société Royale de Médecine. Cette conduite, en apparence oppoſée à ſon caractere, eſt cependant très-conſéquente. Toujours contraire aux démarches inconſidérées de ſa Compagnie dans cette affaire, il a toujours profeſſé que la Société Royale étoit un établiſſement nuiſible. Dans ſa Compagnie, dans le Public, devant les Fondateurs, ſoutiens, membres & protecteurs de cet établiſſement, il a

* Le Mémoire de M. de Vauzeſmes, quoique dépoſé ſur le bureau, doit avoir été altéré & corrigé en pluſieurs endroits. Entre autres choſes, M. d'Eſlon prétend, qu'au ſujet de M. Buffon, il avoit été cité & puis lu une lettre de Madame Buffon à M. de Horne, où cette Dame ſe louoit de mes ſoins & de mes effets. Cette lettre, M. de Vauzeſmes la produiſoit, pour prouver que puiſque Mad. Buffon louoit M. Meſmer, il étoit évident qu'elle avoit été ſéduite par M. d'Eſlon. Je ne ſais pourquoi l'on a ôté cette caricature du Mémoire de M. de Vauzeſmes. Elle n'y alloit pas mal.

toujours tenu le même langage. Rien n'a pu le faire varier ; & c'est ainsi qu'il a donné en exemple ce qu'il donnoit en principe dans les assemblées de la Faculté. Soyons fermes, disoit-il, & point séditieux. En cela, comme en MAGNÉTISME-ANIMAL, il prêchoit au désert.

D'ailleurs, on retrouvera M. d'Eslon dans son discours. Il s'y peint mieux que tout ce que je pourrois dire. Professant la vérité sans détour : mais ne négligeant aucun des moyens propres à la rendre agréable aux personnes pour lesquelles il parle, interpellant hautement ses Confreres, les pressant de rendre hommage à la vérité, les tenant, pour ainsi dire, dans un étau : mais ménageant avec le plus grand soin leur amour-propre, & leur donnant même des facilités pour sortir avec honneur du mauvais pas où leur imprudence les tenoit engagés. Cette sagesse fut en pure perte. MM. Bertrand, Malloët & Sollier crurent n'avoir rien à dire.

DISCOURS DE M. D'ESLON,

Prononcé en l'assemblée de la Faculté de Médecine de Paris, le 18 Septembre 1780.

MONSIEUR LE DOYEN, MESSIEURS,

„ J'AI sollicité l'assemblée de la Faculté pour vous entrete-
„ nir du MAGNÉTISME-ANIMAL. L'Auteur de cette dé-
„ couverte m'a prié d'être son organe auprès de vous, & de
„ soumettre à vos lumieres les moyens qu'il croit les plus pro-

„ pres à fixer invariablement les opinions sur l'importante vé-
„ rité qu'il annonce.

„ Depuis près de deux ans, Messieurs, j'ai suivi les expé-
„ riences du MAGNÉTISME-ANIMAL. Par quel motif ai-je
„ négligé, pendant ce long intervalle, de vous rendre compte
„ de ma conduite? Me suis-je dissimulé mes devoirs? Est-ce
„ par honte d'une entreprise imprudente ou malhonnête que
„ j'ai paru fuir vos regards? ou bien ai-je prétendu vous ravir
„ & m'approprier la gloire d'accueillir une découverte utile
„ au bonheur des peuples?

„ Si vous daignez, Messieurs, me donner quelques mo-
„ ments d'attention, je me flatte que ma justification ne vous
„ laissera rien à desirer. La suite & la liaison des faits vous
„ diront que je ne fus jamais plus sérieusement occupé de
„ vous prouver mon attachement & ma déférence.

„ M. Mesmer arriva dans cette Capitale au mois de Février
„ 1778. Je ne l'ai connu que dans le mois de Septembre sui-
„ vant. A cette époque ses relations avec l'Académie des
„ Sciences & la Société Royale de Médecine n'avoient plus
„ lieu. On étoit mécontent de part & d'autre; &, suivant l'u-
„ sage, on s'attribuoit des torts réciproques.

„ Je n'entrerai pas dans le détail de ces discussions : l'histori-
„ que en pourroit paroître long & déplacé. Il me suffira de vous
„ faire observer que lors de mes premieres liaisons avec M. Mes-
„ mer, l'amour-propre des deux Compagnies que je viens de
„ citer étoit intéressé à décrier la découverte du MAGNÉ-
„ TISME-ANIMAL. Leurs échos ne répétoient le nom de
„ M. Mesmer dans le Public que sur le ton du mépris : la
„ prévention étoit générale; & prétendre à moi seul vaincre
„ autant d'obstacles, auroit été le comble de la présomp-
„ tion.

„ Il n'auroit pas été moins indiscret d'engager M. Mesmer
„ à se rapprocher de vous sans autres précautions; car il faut
„ convenir que ses infructueuses démarches auprès de deux

„ Corps avoués par l'Etat, n'étoient pas des titres favorables „ à une nouveauté déja très-extraordinaire en elle-même.

„ Cependant les préventions n'étoient pas les seuls objets „ à craindre. Il falloit prévoir & arrêter, s'il étoit possible, „ les oppositions subséquentes de la Société de Médecine, „ puisqu'il étoit vraisemblable qu'elle traverseroit les vues de „ M. Mesmer en raison des procédés qu'elle s'étoit permis à „ son égard.

„ En effet, Messieurs, on ne doit pas confondre la con- „ duite de l'Académie des Sciences avec celle de la Société „ de Médecine. Les torts de l'Académie ne sont que des torts „ de négligence : elle n'a dédaigné le MAGNÉTISME-ANI- „ MAL que par défaut de réflexion suffisante, & pour n'avoir „ pas considéré l'objet d'assez près. La Société de Médecine, „ au contraire, en recherchant M. Mesmer, s'est attachée à „ lui dans le dessein d'en tirer vanité. Si elle l'a rebuté de- „ puis, c'est par une inconséquence inexcusable. En un mot, „ on peut dire qu'elle s'est mêlée du MAGNÉTISME-ANI- „ MAL tout exprès pour avoir un tort réfléchi.

„ Depuis, elle a tâché de pallier le vice de sa conduite en „ reprochant des torts de forme à M. Mesmer, & en affec- „ tant de supposer que ces imputations étoient sans replique. „ Cela n'est point, Messieurs; mais quand cela seroit, en au- „ roit-on moins à lui opposer avec fondement, qu'elle a sa- „ crifié les plus chers intérêts de la nation à de vaines & mi- „ sérables prétentions ?

„ La vanité n'est pas le seul mobile qui puisse animer la So- „ ciété contre le succès du MAGNÉTISME-ANIMAL. Voir „ cette découverte réussir par vos soins lui seroit extrêmement „ désagréable. Ce Corps ne peut se dissimuler qu'une Acadé- „ mie oisive, dans une science pratique telle que la Médecine, „ ne peut acquérir de consistance réelle en France que par „ votre destruction ou votre entier avilissement. Ainsi donc, „ par principe & pour l'intérêt de sa propre conservation, la

„ Société de Médecine doit s'oppofer avec ardeur à toute dé-
„ marche propre à vous concilier le fuffrage du Public & fon
„ eftime.

„ Ces craintes, Meffieurs, peuvent être traitées d'imaginai-
„ res; mais il vous fouvient fans doute, qu'au temps dont je
„ parle, la Société ne négligeoit rien pour effacer de la lifte
„ de vos droits tout ce qui a trait à la véritable théorie de la
„ Médecine; & que pour vous ôter tout efpoir de réfiftance,
„ elle étoit parvenue, par une coupable furprife de l'autorité,
„ à fe faire apporter vos régiftres, & à y biffer tous ceux de
„ vos décrets qui ne lui plaifoient pas.

„ Telles étoient, Meffieurs, les circonftances lorfque je
„ fongeai, pour la premiere fois, à faire paffer par vos mains
„ la plus importante découverte qui jamais ait étonné l'efprit
„ humain.

„ Suppofons, Meffieurs, que je vous euffe alors préfenté
„ M. Mefmer, & que dédaignant les clameurs élevées, vous
„ euffiez attaché vos regards éclairés fur le MAGNÉTISME-
„ ANIMAL : nul doute affurément que vous n'euffiez bientôt
„ reconnu toute l'importance de la découverte; mais croyez-
„ vous que la Société de Médecine humiliée auroit vu d'un
„ œil tranquille vos démarches bienfaifantes? croyez-vous
„ qu'elle n'auroit pas tout mis en œuvre pour les traverfer,
„ & s'il l'avoit fallu, pour étouffer dans fa naiffance une vé-
„ rité déplaifante? croyez-vous enfin que fi elle n'avoit réuffi
„ dans aucun de ces projets, elle n'auroit pas cherché à flétrir
„ la palme que la Nation fe feroit empreffée de décerner à vos
„ foins généreux?

„ Chacun peut à cet égard avoir fon opinion particuliere.
„ Moi je penfai qu'il y auroit de l'imprudence à courir de
„ pareils rifques, & qu'avant tout, il étoit néceffaire d'op-
„ pofer l'opinion publique pour barriere, foit aux adverfaires
„ du MAGNÉTISME-ANIMAL, foit aux vôtres.

„ Voilà, Meffieurs, de quels principes je fuis parti pour
engager

„ engager M. Mesmer à s'attacher au Public, en se tenant „ en même temps aussi près de vous que les circonstances le „ permettroient, de maniere à former insensiblement les liens „ par lesquels je me flattois de vous unir un jour.

„ Dans le premier objet, M. Mesmer s'entoura de ses œuvres; „ les faits parlerent : chaque jour, il s'éleva quelque voix en „ faveur de la vérité. L'incrédulité fut ébranlée, les doutes „ éclaircis : la persuasion gagna de tous côtés : enfin, Mes- „ sieurs, il n'est plus temps aujourd'hui de faire servir la „ singularité du systême à nier la possibilité de la décou- „ verte.

„ Dans le second objet; c'est-à-dire, Messieurs, dans l'in- „ tention de rapprocher M. Mesmer de vous, j'assemblai „ chez moi douze de vos Membres. (Ils sont ici, ou „ bien ils peuvent y être.) Là M. Mesmer vous fit, en leurs „ personnes, hommage du Mémoire analytique de sa métho- „ de, encore manuscrit. Depuis l'impression, il en a fait paf- „ ser à votre Doyen, lors en charge, un exemplaire accom- „ pagné d'une lettre obligeante pour la Compagnie.

„ Nous ne nous en tinmes pas, dans cette assemblée, à la „ lecture du Mémoire de M. Mesmer : nous fîmes un pas „ de plus, en convenant de nous rendre avec lui dans un „ Hôpital pour y voir des expériences confirmatives de sa „ méthode.

„ Malheureusement, il est très-difficile dans cette Capitale „ de réunir à point nommé un nombre aussi considérable de „ personnes que le Public ne cesse d'appeller de tous côtés. „ Les effets de notre résolution traînerent en longueur. M'ap- „ percevant enfin que je perdois mon temps en vains desirs, „ je crus devoir changer mes mesures.

„ Je proposai à MM. Bertrand, Malloët & Sollier de sui- „ vre avec moi divers traitements de maladies par le Ma- „ gnétisme-Animal. Vous n'ignorez pas, Messieurs, „ que cet arrangement a eu lieu pendant sept mois & demi

„ conſécutifs, après leſquels nous nous ſommes ſéparés. J'ai „ reſté ſeul auprès de M. Meſmer.

„ On a diverſement interprété cette ſéparation; car on ſe „ plaît toujours à ſuppoſer des motifs extraordinaires aux „ événements les plus ſimples. Le fait eſt, Meſſieurs, que „ nos trois Confreres en avoient aſſez vu pour avoir une „ opinion décidée, & pour répondre avec connoiſſance de „ cauſe aux perſonnes en droit de les interroger.

„ Quoi qu'il en ſoit, la lenteur de notre marche avoit fa- „ vorablement diſpoſé les eſprits; & cela devoit être ainſi, „ puiſqu'un long & ſérieux examen ſuppoſe néceſſairement „ une queſtion ſuſceptible d'être examinée.

„ J'ai cru devoir profiter des circonſtances pour achever, „ autant qu'il étoit en moi, de fixer l'attention publique „ ſur cet objet. Je publiai mes obſervations ſur le MAGNÉ- „ TISME-ANIMAL; & je me flatte de n'avoir pas entiére- „ ment perdu mes peines, puiſque cette découverte eſt au- „ jourd'hui le ſujet des entretiens les plus vifs & les plus „ répétés.

„ Il ne me reſtoit plus alors, Meſſieurs, qu'à vous préſen- „ ter les propoſitions que M. Meſmer m'a remiſes pour vous „ être communiquées; mais ayant bientôt acquis l'aſſurance „ que ma conduite donnoit lieu à des murmures dans ma Com- „ pagnie, je crus utile de ſuſpendre ma démarche, dans la „ crainte que votre indiſpoſition contre moi ne fît tort à la „ miſſion dont j'étois chargé. J'étois confirmé dans cette „ opinion par la connoiſſance de pluſieurs entretiens ſecrets, „ où il étoit aſſez vivement délibéré ſur la maniere dont je „ devois être traité. Enfin un de mes Confreres a juſtifié ma „ prévoyance, en me dénonçant formellement dans une de „ vos aſſemblées. *

---

* On voit que M. d'Eſlon parle ici de la premiere dénonciation de M. de Vauzeſmes que la Faculté ne voulut pas écouter.

„ Je n'entreprendrai pas, Meſſieurs, de vous dire combien „ j'ai été pénétré de l'accueil que vous avez bien voulu „ faire à cette dénonciation. Vous avez ſans doute penſé „ que mon attachement pour vous étoit inviolable. J'oſe „ vous aſſurer qu'il le ſera toujours.

„ Ce témoignage expreſſif de votre confiance, Meſſieurs, „ me porte à ſupprimer, comme inutiles, tous les articles „ de ma juſtification qui n'ont pas directement trait à l'hiſ- „ toire du MAGNÉTISME-ANIMAL. Ce n'étoit pas ma „ premiere intention. Je deſirois écarter le reproche de n'a- „ voir pas aſſez reſpecté vos ſtatuts.

„ Si quelques perſonnes concluoient de mon ſilence que je „ ſuis bien-aiſe d'éluder un éclairciſſement délicat, elles ſe „ jetteroient volontairement dans l'erreur. Je ſuis & ſerai tou- „ jours prêt à répondre non-ſeulement aux interrogations de „ ma Compagnie, mais même à celles de tous mes Con- „ freres ſans exception.

„ Je ne leur demanderai pour toute grace que de vouloir „ bien s'aſſujettir à traiter ſérieuſement une matiere ſérieuſe. „ En effet, Meſſieurs, rien de plus ſérieux que la découverte „ du MAGNÉTISME-ANIMAL. Daignez, je vous prie, „ me prêter toute votre attention.

„ M. Meſmer avance dans ſon mémoire ſur cette découverte „ que LA NATURE OFFRE UN MOYEN UNIVERSEL „ DE GUÉRIR ET DE PRÉSERVER LES HOMMES.

„ Cette attention, toute extraordinaire qu'elle eſt, ne me „ paroît qu'une induction juſte, & même néceſſaire, des faits „ nombreux dont j'ai été le témoin. Cependant, pour ne rien „ haſarder ſur la parole d'autrui, & pour écarter juſques à „ l'ombre du ſyſtême, je me réduis à poſer en principe inva- „ riable : QUE LA NATURE OFFRE DANS LE MAGNÉ- „ TISME-ANIMAL UN MOYEN GÉNÉRALEMENT UTILE „ À LA GUÉRISON DES MALADIES.

„ La propoſition, ainſi réduite, il ſeroit ſuperflu de faire

„ remarquer dans une assemblée telle que celle-ci, com„ bien elle est encore en opposition à toutes nos connois„ sances antérieures ; combien cette découverte étoit ines„ pérée, & combien il seroit à desirer qu'elle vînt prompte„ ment au secours de notre insuffisance journaliere.

„ Ce n'est pas le moment d'examiner si je suis dans l'er„ reur ou non; mais il est très-important d'observer que si „ MM. Bertrand, Malloët & Sollier, qui ont suivi avec moi „ les expériences du MAGNÉTISME-ANIMAL, se sont „ renfermés dans un silence circonspect, ils n'ont cependant „ jamais nié l'existence de la vérité que j'affirme. J'en dirois „ davantage, si je ne devois leur laisser le soin de faire valoir „ leur opinion lorsqu'ils y seront formellement invités, ainsi „ qu'ils s'y attendent, ou qu'ils le souhaitent depuis long„ temps.

„ Il ne faut donc pas conclure de leur circonspection que „ je suis seul de mon avis; mais bien, au contraire, que voilà „ nécessairement quatre de vos Membres qui desirent avec „ ardeur qu'on porte l'attention la plus sérieuse à tout ce „ qui concerne le MAGNÉTISME-ANIMAL.

„ Quelle force ne doivent pas avoir nos voix réunies, s'il „ est vrai, Messieurs, ainsi que nous nous en flattons, que „ vous ne nous jugiez pas indignes de votre estime!

„ A la voix de vos Confreres se joint celle de la Nation. „ Depuis des siecles elle nous fit dépositaires de ses intérêts „ les plus chers. L'œil fixé sur nous, elle attend aujourd'hui „ le prix de sa confiance. Nous refuserons-nous à ses desirs, „ nous qui dans tous les temps l'avons assurée d'un dévoue„ ment à toute épreuve?

„ Enfin le cri de l'honneur nous presse de ne pas laisser à „ d'autres mains le soin d'une action généreuse & utile.

„ Aussi, Messieurs, la possibilité de la découverte admise; „ je mettrois au nombre des suppositions criminelles la seule „ pensée de votre insouciance.

„ Ces hautes conſidérations ne me permettent aucun doute
„ ſur le parti que vous allez prendre aujourd'hui. Je ne crains
„ pas de vous annoncer que les propoſitions de M. Meſmer
„ ſont étrangeres à vos uſages, & que néanmoins j'incline
„ fort à penſer qu'elles devroient être acceptées ſans reſtriction.
„ Je m'explique, Meſſieurs.

„ Il entre dans les projets de M. Meſmer de ne dépoſer ſa
„ découverte qu'entre les mains du Gouvernement. Quels que
„ ſoient ſes motifs, cette diſpoſition doit être au moins reſ-
„ pectée.

„ Il penſe que le Gouvernement ne peut raiſonnablement
„ ſtatuer en pareille matiere qu'à l'aide des vrais Savants.

„ Moins étranger à nos inſtitutions que lors de ſon arrivée
„ en France, il reconnoît que la Faculté de Médecine de Pa-
„ ris eſt le ſeul digne médiateur d'une négociation auſſi im-
„ portante.

„ Il croit que s'il eſt de votre honneur de ſeconder les
„ vues du Gouvernement, il vous ſeroit encore plus glorieux
„ de provoquer ſon attention. En conſéquence, il penſe vous
„ devoir laiſſer tout l'honneur des premieres démarches.

„ Ces démarches conſiſteroient à ſolliciter l'attache du Gou-
„ vernement, & la préſence de ſes délégués aux expériences
„ du MAGNÉTISME-ANIMAL.

„ Les expériences, M. Meſmer deſire les établir par un
„ examen comparatif des méthodes ordinaires avec ſa mé-
„ thode particuliere; c'eſt-à-dire, Meſſieurs, qu'il vous pro-
„ poſe de prendre à votre choix un certain nombre de ma-
„ lades. Vous en feriez traiter moitié ſous vos yeux: il trai-
„ teroit l'autre moitié ſuivant ſa méthode; & la comparaiſon
„ des effets ſalutaires dicteroit la déciſion propre à guider le
„ Gouvernement dans ſes vues paternelles.

„ Telles ſont en abrégé les propoſitions de M. Meſmer. Je
„ n'y vois rien, Meſſieurs, qui puiſſe bleſſer votre délica-
„ teſſe; mais j'y vois le moyen le plus ſûr d'ajouter à l'éclat

„ de votre gloire en donnant à la génération présente & aux „ générations futures des preuves de votre zele pour la vé- „ rité, de votre amour pour l'humanité, & de votre recon- „ noissance envers la Nation qui vous commit le soin pré- „ cieux de sa conservation.

„ Je vais, Messieurs, procéder à la lecture détaillée des „ propositions de M. Mesmer. Après quoi j'en laisserai sur le „ bureau une copie signée de leur Auteur. J'y joindrai, Mes- „ sieurs, copie de ce que je viens d'avoir l'honneur de vous „ lire.

Fin du Discours de M. d'Eslon.

M. d'Eslon lut effectivement mes propositions, les annexa à son discours, les déposa sur le bureau signées de lui, & sortit pour laisser délibérer. Lorsqu'il rentra, le Doyen lui fit lecture d'un décret portant la délibération suivante.

1°. Injonction d'être plus circonspect à l'avenir. 2°. Suspension pendant un an de voix délibérative dans les assemblées de la Faculté. 3°. Radiation, à l'expiration de l'année, du tableau des Médecins de la Faculté, s'il n'avoit à cette époque désavoué ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL. 4°. Les propositions de M. Mesmer rejettées. *

---

* J'ai lu une expédition informe de ce décret. Il n'y étoit pas question du quatrieme article ; c'est-à-dire, de mes propositions. Il seroit inutile de s'occuper de ces variantes. Que la Faculté ait rejetté mes propositions par un prononcé positif ou par un silence absolu, cela revient exactement au même. — Au premier article du décret portant *injonction d'être plus circonspect*, on avoit ajouté ces mots : *dans ses écrits à l'égard de la Faculté.* Comme M. d'Eslon n'a jamais écrit *à l'égard de la Faculté*, on ne sait ce que cela veut dire. — Ces altérations ou corrections de pieces originales,

Je laisse à juger pour qui ce décret est déshonorant : pour M. d'Eslon insulté, ou pour la Faculté insultante. Cependant, j'ai tant cité M. d'Eslon, que je crois devoir ajouter quelques mots sur les suites que cette affaire peut avoir pour lui.

La Faculté de Médecine de Paris ne peut exclure de son sein un de ses Membres, qu'après trois délibérations en forme prises dans trois assemblées différentes. Les résultats de la premiere & de la seconde n'ont ni valeur, ni force, ni effet. La troisieme assemblée seule fait loi, soit qu'elle infirme, soit qu'elle confirme ce qui s'est passé dans les deux autres. Comme il ne s'est tenu, au sujet de M. d'Eslon que deux assemblées, ce qui a été délibéré est comme non-avenu, à l'insulte près. Il n'est pas suspendu : il n'est pas rayé : il n'est privé d'aucun de ses droits. Il n'a pas désavoué ses observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL : il ne les désavouera pas ; & néanmoins, il est grandement à présumer que la Faculté, éclairée sur ses intérêts par le blâme public, ne s'empressera pas de mettre la derniere main à son propre déshonneur, en tenant la troisieme assemblée. S'il en arrivoit autrement, tant pis

---

&, pour ainsi dire, sacrées, ne doivent pas surprendre. La Faculté est si bien ordonnée, qu'elle n'a seulement pas de registres. Toutes les choses de ce genre sont inscrites sur papiers volants, qui se tiennent sous la clef du Doyen en charge. Pour peu que cette clef soit confiée, on sent combien les falsifications sont faciles.

pour elle. Autant que je puis m'y connoître, elle en auroit tous les désagréments.

On a vu la peine que l'on avoit eue à obtenir de M. Le Vacher de la Feutrie la premiere assemblée. Il se refusa à la seconde, & ne l'accorda qu'à la sollicitation d'un Membre de la Faculté qui se flattoit, disoit-il, de ramener ses Confreres à une conduite moins inconsidérée. Le succès ayant trompé cette espérance, M. Le Vacher protesta que, sous aucun prétexte quelconque, il ne convoqueroit pas la troisieme assemblée. Il a tenu parole. M. Philip, son successeur, passe pour homme sage. Il est à croire qu'il ne se compromettra pas légérement dans une affaire aussi publique. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas à moi à prophétiser sur sa conduite ni sur celle de M. d'Eslon.

RÉFLEXIONS HISTORIQUES

Servant de conclusion à cet Ouvrage.

Ne jugeant pas convenable de laisser à la Faculté de Médecine de Paris la liberté de publier & colorer à sa guise nos procédés respectifs, j'avois fait insérer mes propositions à cette Compagnie dans le Journal de Paris, & j'y avois joint une lettre indicative de ce qui s'étoit passé. *

* Le Journal de Paris est entre les mains de tout le monde ; mais aucun Journaliste n'a cru devoir y remarquer mes proposi-

Cette publicité fit révolution dans les idées. Juſqu'alors ma découverte n'avoit été qu'une chimere. Tout-à-coup, elle acquit une exiſtence réelle aux yeux des Médecins de tous les partis; mais ils crurent comme ils avoient nié : ſans examen & ſans bonne-foi.

On a cité le mot d'un homme célebre en Médecine plutôt que célebre Médecin : " La découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL eſt belle, a-t-il dit, mais elle eſt dangereuſe entre les mains de M. Meſmer : il ne ſait pas la manier : c'eſt un raſoir entre les mains d'un enfant. Sur quoi ce faiſeur de bons-mots juge-t-il l'étendue de mes connoiſſances dans une ſcience qu'il ne connoît pas? D'où ſait-il que j'ai une découverte, lui qui n'y a jamais regardé? Comment peut-il décider ſi elle eſt belle ou laide, ſalutaire ou dangereuſe? Il y a entre lui & moi une diſtance que ſa légéreté ne ſaura jamais franchir. Qu'il change les Dames de Paris en balayeuſes & en frotteuſes d'appartements, voilà ſon rôle; mais pour le bonheur du monde & l'honneur de la raiſon, qu'il s'en tienne là.

Les Médecins de la Faculté ont tâché d'inſinuer au Public, qu'un particulier n'eſt pas recevable à ſe meſurer avec une Compagnie par des propoſitions telles que les miennes. Leur prétention a eu peu de vogue, parce qu'ils ont oublié de dire ſur quel principe raiſonnable ils la fondoient.

---

tions; enſorte qu'elles n'ont été inſérées en France dans aucun autre papier Public.

Ils ont été plus heureux en calomnie qu'en raisonnements. La calomnie a cela de commode, qu'elle n'exige ni bon sens, ni esprit, ni réflexion.

Il ne faudroit, par exemple, qu'une réflexion médiocre pour sentir qu'il n'y a ni bon sens ni esprit à inculper ma maison d'indécence en aucun genre. La contenance & les accents de la douleur ne sont pas indécence; & il y a de l'absurdité dans la supposition que des gens de tout état, de tout âge, de tout sexe se rallient chaque jour au signal de la douleur pour choquer les mœurs ou les bienséances.

Chez moi, comme par-tout ailleurs, le rire & les pleurs contractent immanquablement les muscles du visage. Prétendre ridiculiser ces effets en les désignant par des noms ridicules, c'est être ridicule soi-même.

Si dans les plus vives douleurs, on n'y entend aucune de ces expressions grossieres dont les gens de la plus haute volée salissent si aisément ailleurs leur superbe langage : si la gaieté ne s'y répand pas en propos fadement équivoques, qui d'une platitude extrême s'ils ne signifient rien, ne sont bons qu'à indigner la pudeur s'ils signifient quelque chose : si enfin la religion est inviolablement respectée dans les discours; il est peut-être peu de Sociétés dans Paris en état de soutenir le parallele avec celle qui se rend dans ma maison.

Que la fierté des gens de haut rang soit choquée

du mêlange d'état & de conditions que l'on trouve chez moi : cela ne m'étonne pas; mais je n'y fais rien. Mon humanité est de tous les rangs; & il n'est pas en moi de chérir aucun de mes soins au-delà de ceux que j'ai accordés au paralytique qui fait mes commissions, ou de ceux par lesquels j'ai arraché des bras de la mort mon fidele & affectionné domestique.

De toutes les classes d'hommes, celle des Grands conviendroit le moins à mes goûts. Ils ne savent en général solder le compte des bienfaits reçus qu'en argent ou en fausses protestations, & non en reconnoissance ou en amitié. Quelques exceptions particulieres que je croirois pouvoir citer, ne détruiroient pas la solidité du principe.

Il n'a tenu qu'à moi de n'admettre à mes traitements que des personnes de nom ; mais quelques avantages que l'on m'ait fait entrevoir dans cet arrangement, je n'ai pu me résoudre à ce triste esclavage.

Par-tout où l'on trouvera des hommes rassemblés, on trouvera des intérêts divers, de petites divisions, de misérables intrigues, des tracasseries. Comment n'y en auroit-il pas chez moi? les trônes en sont environnés. Je n'ai jamais jugé à propos d'y faire une attention sérieuse; bien persuadé qu'en ces occasions les puérilités du lendemain font toujours oublier les puérilités de la veille.

Il est encore possible que dans le grand nom-

bre de personnes qui ont suivi mes traitements, on en compte dont la conduite n'a pas toujours été exempte de reproches. Je ne les connois pas : je ne puis être juge des actions particulieres : les soins d'un Médecin ne peuvent dépendre d'une information de vie & de mœurs : qu'on respecte ma maison & la délicatesse des personnes qui s'y rendent, c'est tout ce que je puis exiger.

Les noms de Montmorency, de De Nesle, de Chevreuse, de Puiségur, &c. se trouvoient chez moi en Compagnie d'Officiers-Généraux, de Militaires de tous les rangs, de gens en place, de personnes attachées immédiatement au service du Sang Royal, lorsque la Noblesse Françoise n'a pas trouvé mauvais que des Médecins osassent parler hautement de ma maison comme d'un mauvais lieu, & lorsque, pour plaire à ces ames étroites, elle a sans réflexion adopté & répandu leurs malhonnêtetés étudiées.

O Chevaliers François! qu'est devenue votre antique fierté? Du temps de votre superbe ignorance, vous n'auriez pas vu d'un œil indifférent vos palais se changer en atteliers ténébreux de contrefactions littéraires. Vous n'auriez pas vu tranquillement une Princesse, le petit-fils d'un Maréchal de France, le Chef d'une de vos Légions, le Compagnon des travaux & des dangers d'un de vos Amiraux, s'occuper avec quelques associés moins connus, à usurper le fruit de mes veilles, épier par eux-mêmes ou par leurs Emissaires ce qui se passe chez moi, interroger

la ſimplicité de mes valets, ſe vanter prématurément du ſuccès, annoncer la lecture de leurs Mémoires à l'Académie des Sciences, boire d'avance la honte d'une défaite ridicule ou d'un triomphe revoltant. O Chevaliers François! recevez cette mortifiante leçon d'un Savant obſcur, qui ne deſire d'autre illuſtration que celle de vous être utile. C'eſt lui qui vous crie : O Chevaliers François! qu'eſt devenue votre antique fierté ?

Ce que j'ai trouvé, un autre peut le trouver également, ſur-tout depuis que j'ai mis en quelque ſorte ſur la voie, en prouvant la poſſibilité du ſuccès; mais n'eſt-il pas inconſéquent de rejetter une vérité que j'offre entiere pour la recevoir par lambeaux ? Cela ne peut-il pas être dangereux? Les perſonnes qui cherchent & les perſonnes qui ſouffrent paiſiblement que l'on cherche, ont-elles bien peſé les conſéquences de leur conduite? Je leur laiſſe la déciſion. Quant à moi, je ne ſaurois dire combien il m'eſt devenu indifférent que l'on parvienne à me pénétrer, pourvu que l'on ne puiſſe pas m'accuſer de m'être laiſſé pénétrer par indiſcrétion. *

Perſonne, ſans difficulté, n'eſt plus intereſſé que

* Les prétendus imitateurs de ma méthode ont établi dans leurs hôtels des bacquets ſemblables à celui que l'on voit dans la ſalle de mes traitements. S'ils ne ſavent que cela, ils ſont peu avancés. Il eſt à préſumer que ſi j'avois un établiſſement commode, je ſupprimerois les bacquets. En général, je n'uſe des petits moyens que lorſque j'y ſuis forcé.

les premiers Médecins du Roi à la réalité & à la prompte jouissance de ma découverte. Les devoirs les plus sacrés, le respect, la reconnoissance, l'amour, tout se réunit pour leur rappeller sans cesse qu'ils tiennent entre les mains la balance où doit se peser un jour, peut-être dans l'heure, la destinée des Souverains du monde. Une seule de leurs erreurs, une seule de leurs inattentions peut changer le sort de plusieurs Empires. Uniquement par leur faute, des millions d'hommes, heureux aujourd'hui, peuvent être malheureux demain. Qu'on y réfléchisse un moment, & l'on reconnoîtra qu'un premier Médecin des Rois, indifférent sur un nouveau moyen de conserver le sang de ses maîtres, doit vivre, accablé de leurs bienfaits, dans un engourdissement inconcevable.

J'ai rendu compte de la conduite qu'avoit tenu à mon égard M. Stoërck en Allemagne. J'ai à parler de M. de Lassonne, premier Médecin de Leurs Majestés en France.

On a pu entrevoir qu'en 1778, je n'avois pas été satisfait de l'accueil de M. de Lassonne. Decidé à ne plus le rechercher, je ne m'avisai seulement pas de lui, lorsque ma rupture avec la Faculté de Médecine de Paris me fit envisager la nécessité de rechercher enfin directement le Gouvernement. M. d'Eslon ne s'occupa pas plus que moi de M. de Lassonne, & me rendit en ces circonstances les mêmes services que par le passé. Les apparences

étoient pour le ſuccès ; mais lorſque je voulus me préſenter moi-même, je trouvai qu'on avoit embarraſſé les avenues de maniere à m'empêcher de pénétrer plus loin.

Je ſais de quelle circonſpection on doit uſer lorſqu'on parle des Gouvernements. Heureuſement, rien ne me force au ſilence. Ce que j'ai à dire ne peut ſervir qu'à prouver combien doit être embarraſſé le Miniſtere d'un Etat ordonné ſur des maximes uſuelles, lorſque les Agents ſubalternes ſe croient intéreſſés à mettre des entraves à ſa marche. Si je n'ai pas eu en France le ſuccès que ma longue perſévérance devoit me promettre, on va voir que je n'ai certainement pas à me plaindre du Gouvernement. Peut-être ne s'eſt-il jamais autant avancé qu'en faveur de la vérité que je préſente.

Le dégoût qu'on venoit de me donner me fut extrêmement ſenſible. Après tant de contradictions, après trois ans de combats publics, n'être pas plus avancé que le premier jour, me parut inſupportable. Je me laiſſai aller au découragement, & ne ſongeant qu'au repos, je communiquai à M. d'Eſlon la réſolution de quitter mes malades dès le lendemain. Notre conférence fut auſſi vive que longue. Elle ſe termina par nous céder réciproquement quelque choſe. Je conſentis à conſerver juſqu'au printemps les malades dont j'étois chargé, à la condition de n'en pas augmenter le nombre, & de renoncer aux conſultations. Je dois mettre le

Lecteur au fait de ma répugnance pour les consultations.

M. d'Eslon pense que je devrois m'y prêter par devoir, tandis que je ne l'ai jamais fait que par complaisance. Il fonde son opinion sur ce que mes simples consultations ont opéré de temps à autre des guérisons vraiment intéressantes. A son avis, cette considération doit prévaloir sur toutes les autres. *

Moi, je trouve que mes consultations visent trop au charlatanisme. Examiner des malades, les toucher, ne leur faire rien éprouver, ou leur occasionner des effets plus ou moins sensibles, leur indiquer de mon mieux le siege de leur mal, & finir, si je crois leur guérison possible, par leur annoncer que je ne puis l'entreprendre faute d'emplacement, &c. voilà à-peu-près ce qui se passe à mes consultations : ce qui me paroît très-peu satisfaisant pour les malades : & ce qui est très-fatigant pour moi. Il seroit impossible d'y tenir indéfiniment. C'est un supplice auquel on peut se condamner tout au plus pour deux ou trois mois.

D'ailleurs, les vraies guérisons en ce genre sont rares,

---

* J'ai cité une de ces cures sur le rapport du Révérend Pere Gérard. M. d'Eslon *p. 81. de ses Observations sur le MAGNÉTISME-ANIMAL*, en cite une autre sous le nom de *Rhumatisme dans la tête.* Cette derniere a été faite sur M. Noverre, Compositeur célebre de ballets de caractere. Je pourrois parler de plusieurs autres ; mais la plupart ne me sont connues que sur rapports dont je n'ai eu ni le loisir ni le desir de vérifier l'exactitude.

rares, & elles ont ce déſavantage, qu'elles donnent naiſſance aux contes les plus abſurdes. Que de perſonnes ſenſées, du moins elles paſſent pour telles, ſont venues me conſulter dans l'opinion que je devois les guérir ſubitement au doigt & à l'œil, & ſe ſont retirées en colere de ce que je ne rempliſſois pas leur eſpoir !

Je ne nie cependant pas qu'en ſoi les conſultations ne ſoient choſe merveilleuſe, & je conviens qu'elles doivent être chéries en Médecine. C'eſt une mine d'or : l'argent afflue de tous les côtés, & du train dont les choſes alloient, je ne ſaurois que faire de mon argent ſi j'avois continué cet excellent métier.

Cependant M. d'Eſlon tâchoit de renouer la négociation. Tout d'un coup j'apprends avec certitude que M. de Laſſonne déclare, de maniere à ne pouvoir plus ſe rétracter, qu'il eſt convaincu de l'exiſtence & de l'utilité de ma découverte. D'un autre côté M. d'Eſlon reçoit pour réponſe qu'il eſt juſte de s'adreſſer à M. de Laſſonne, & que celui-ci ſoit chargé de dreſſer & préſenter le plan de l'accueil à faire à ma découverte.

Il exiſtoit entre M. de Laſſonne & M. d'Eſlon d'anciennes cauſes d'éloignement. Il n'y parut pas : ſoit par écrit, ſoit de vive voix, M. d'Eſlon fit toutes les démarches néceſſaires, & certainement M. de Laſſonne n'a pas eu à s'en plaindre. Moi-même, lorſque je jugeai le temps propice, je m'abouchai avec ce premier Médecin.

Dans le commencement de la négociation, M. de Lassonne étoit embarrassé pour dresser un plan. Cela ne doit pas étonner : en trois ans il n'avoit pas eu le temps d'apprendre un mot de mon affaire; & ce qui me frappa davantage, il n'en paroissoit pas plus pressé de s'instruire. M. d'Eslon a proposé plusieurs fois inutilement à M. de Lassonne de voir par lui-même.

Pour mettre ce dernier au fait, M. d'Eslon lui donna un Mémoire où il disoit :

Que dans les commencements de mon séjour en France, je m'étois flatté de diriger les événements; mais que les essais en ce genre n'ayant pas été heureux, j'en avois perdu l'espoir & le desir.

Que la perte d'un temps précieux pendant trois années entieres m'avoit déterminé à négliger ou rejetter toute proposition qui ne seroit pas décisive.

Que je ne prendrois pas avec le Gouvernement un demi-engagement.

Que mon intention étoit de me lier par un contrat indissoluble jusqu'à l'entier accomplissement des conditions y portées; ou de rester maître absolu de ma liberté, de maniere, par exemple, à pouvoir quitter la France du soir au lendemain, si bon me sembloit, sans crainte d'aucun obstacle légitime ou de reproches fondés.

Que la froideur avec laquelle on avoit vu la conduite de la Faculté de Médecine à mon égard, avoit passé jusqu'à moi. Que depuis ce temps-là je con-

sentois bien que l'on estimât ma découverte, mais que je ne prétendois plus y forcer personne.

Que je verrois sans doute avec satisfaction que l'on s'occupât à vérifier les faits existants, mais que je n'en ferois pas une affaire essentielle pour moi; que moins encore je me porterois à faire éclorre de nouveaux faits : en résumé, qu'on pouvoit se convaincre, mais que je ne voulois plus convaincre.

Que les preuves nécessaires pour constater en forme authentique l'efficacité du MAGNÉTISME-ANIMAL, dans la guérison des maladies, quoique éparses, pouvoient se rassembler en quantité suffisante.

Qu'il ne s'agissoit que de vouloir, & qu'on trouveroit des moyens propres à lever toutes les difficultés.

Que le Gouvernement pouvoit nommer des Commissaires, non pour examiner mes procédés, non pour se concilier avec moi; mais pour prendre connoissance des faits notoires, & en rendre compte.

Que, ce parti pris, il étoit de présomption que je ne me refuserois pas à toute complaisance. Des gens vraiment honnêtes devant trouver nécessairement un retour d'honnêteté dans un homme qui pense.

Que, si je m'y refusois, cela reviendroit au même, puisqu'en effet il n'importoit pas de mon consentement pour savoir à quoi s'en tenir; que je n'é-

tois pas le maître que ce que j'avois fait ne fût pas fait.

Que les Commissaires du Gouvernement pourroient choisir dans le nombre des faits, ceux qui leur paroîtroient les plus remarquables, & que la vérification pourroit s'en faire par des moyens jugés raisonnables.

Que si ses soins à lui M. d'Eslon étoient jugés nécessaires, soit pour retrouver les personnes ou les papiers relatifs, soit pour engager les malades à se présenter, soit pour accompagner les plus timides, &c. on le trouveroit toujours prêt.

Que les faits ainsi constatés, le Gouvernement sauroit à quoi s'en tenir, & pourroit apprécier les moyens de faire jouir l'humanité des avantages annoncés en me fixant en France.

Que lorsque je me refusois constamment à prouver l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL par des expériences instantanées, je paroissois, d'après les errements ordinaires, en agir déraisonnablement; mais que cette façon de penser n'est pas exacte, parce que le résultat de ces expériences ne pouvant être assuré, il seroit au moins indiscret d'en faire dépendre aucune conclusion au désavantage de la découverte. En effet le résultat dépend de l'organisation actuelle du malade sur lequel l'expérience a lieu, ensorte que si l'état du malade change de la veille au lendemain, l'effet doit être différent ou nul; qu'on m'avoit vu hasarder plusieurs fois quelques essais en-

vers des personnes non avouées, & qui par conséquent n'auroient pu tirer des inductions très-dangereuses de résultats peu concluants; mais que le fruit de ces complaisances n'avoit pas été encourageant; qu'ayant fait nommément des expériences très-extraordinaires pour la conviction de quatre Médecins connus qui suivoient mes traitements, & ceux-ci s'étant refusés à l'évidence, je pouvois bien sans humeur ne vouloir pas courir de pareils risques, dans des moments où cela pourroit tirer à la plus grande conséquence.

M. d'Eslon finissoit son Mémoire en indiquant le genre d'interrogations que les Commissaires du Roi pouvoient faire aux malades. Comme je serai obligé d'en parler ci-après, j'en supprime ici le détail.

Lorsque M. d'Eslon me communiqua ce Mémoire, je l'autorisai à dire de vive voix à M. de Lassonne, que par les raisons alléguées, il ne m'étoit pas possible de m'engager formellement à faire des expériences devant les Commissaires du Roi, mais que ne doutant pas qu'on n'usât enfin envers moi d'honnêteté, décence & bonne-foi, je m'engageois verbalement à donner à ces Messieurs les satisfactions de ce genre qui pourroient être raisonnablement desirées.

Il ne restoit plus à débattre que la Nature du Commissariat. M. de Lassonne trouvoit fort difficile de transgresser les regles ordinaires : regles qui veulent des Commissaires inspecteurs & non des Commissaires enquêteurs.

De mon côté je prétendois qu'une commission donnée par le Roi étoit honorable en elle-même, & que dès qu'il en auroit réglé la forme, la forme en seroit convenable.

Je soutenois en outre que les prétendues regles qu'on opposoit, étoient imaginaires, puisqu'elles n'étoient pas connues en France dans les occasions où il s'agissoit de la vie des Citoyens. Voici ce que je disois à cet égard, parlant à M. de Lassonne. Je prie d'observer que mon raisonnement, quoique bizarre au premier aspect, est cependant très-sérieux & très-sérieusement applicable à la question.

Lorsqu'un voleur est convaincu de vol, on le pend : lorsqu'un assassin est convaincu d'assassinat, on le roue ; mais pour infliger ces terribles peines, on n'exige pas du voleur qu'il vole de nouveau afin de prouver qu'il sait voler : on n'exige pas de l'assassin qu'il assassine une seconde fois afin de prouver qu'il sait assassiner : on se contente d'établir, par des preuves testimoniales & le corps du délit, que le vol ou l'assassinat ont été commis ; & puis, l'on pend ou l'on roue en sûreté de conscience.

Eh bien ! il en est de même de moi. Je demande d'être gracieusement traité comme un homme à rouer ou à pendre, & que l'on cherche sérieusement à établir que j'ai guéri, sans me demander de guérir de nouveau pour prouver que je sais dans l'occasion comment m'y prendre pour guérir.

J'ajoutai que toute cette discussion étoit au fond

inutile. Je n'agis pas, disois-je, avec humeur, mais par des principes que je crois très-raisonnables : je propose ma découverte : l'on ne peut pas me faire passer par des conditions contraires à ce que je crois juste ; & sur l'article que nous traitons, c'est à refuser ou accepter.

M. de Lassonne reconnut enfin qu'après avoir autant & aussi long-temps patienté, ma répugnance & ma résistance à de nouvelles longueurs n'étoient pas dénuées de fondement, & que les propositions faites par M. d'Eslon étoient acceptables. On convint du choix de huit Commissaires. Voici quelles personnes M. de Lassonne indiqua.

M. d'Angevilliers, Directeur & Ordonnateur des bâtiments du Roi, M. de Saron, Président à Mortier du Parlement de Paris, M. de Montigny, Trésorier de France, M. d'Aubenton, Garde & Démonstrateur au Cabinet d'histoire naturelle du Roi, & MM. Bercher, Grandelas, Lory, Mauduit, Médecins.

Les quatre premiers sont Membres de l'Académie des Sciences, les quatre derniers de la Faculté de Médecine de Paris ; avec cette observation, que MM. Lory & Mauduit, attachés à la Société Royale, étoient en quelque sorte censés représenter cette Compagnie, tandis que MM. Bercher & Grandelas étoient également censés représenter la Faculté, dont ils ne se sont jamais séparés.

Lorsque M. d'Eslon me consulta au nom de M. de Lassonne sur ces arrangements, j'observai qu'il ne

m'appartenoit pas de juger les perſonnes en qui le Gouvernement mettoit ſa confiance; mais que puiſque l'on me conſultoit, je croyois pouvoir dire que le nombre m'en paroiſſoit difficile à raſſembler dans Paris à point nommé; que d'ailleurs le choix me paroiſſoit flatteur pour moi; que nommément j'aurois quelque plaiſir à me rencontrer avec M. d'Aubenton, dans l'eſpoir de le faire revenir des préventions qui lui avoient été attribuées; qu'enfin il me ſembloit qu'après ce qui s'étoit paſſé entre M. Mauduit & moi, notre rapprochement auroit pu être évité. M. de Laſſonne parut ſentir la juſteſſe de cette derniere obſervation, & me fît aſſurer qu'il feroit choiſir une autre perſonne en remplacement de M. Mauduit.

On voit que cette affaire paroiſſoit marcher à très-grand pas d'un commun accord. Malheureuſement lorſque M. d'Eſlon voulut en preſſer la concluſion, M. de Laſſonne fut obligé de lui annoncer que les Commiſſaires déſignés avoient trouvé la commiſſion inadmiſſible : ce qui nous renvoyoit à d'autres arrangements.

J'eus la curioſité de pénétrer les véritables motifs des Commiſſaires. J'employai des perſonnes de confiance pour en preſſentir quelques-uns à ce ſujet. Les prétendus Commiſſaires auxquels on s'adreſſa n'avoient, dirent-ils, entendu parler de rien.

Alors, je ne balançai point à ſignifier à mes malades, que devant quitter la France inceſſamment,

mes traitements finiroient le 15 Avril suivant (1781.)

Cette nouvelle devoit déplaire à gens qui avoient perdu toute confiance dans la Médecine ordinaire, & qui n'en avoient plus que dans la mienne. Leurs alarmes pénétrerent jusqu'au pied du Trône.

S. M. LA REINE voulut bien charger une personne de sa confiance de me dire qu'elle trouvoit l'abandon de mes malades contraires à l'humanité, & qu'il lui sembloit que je ne devois pas quitter la France de cette maniere.

Je répondis en substance que mon long séjour en France ne pouvoit laisser à S. M. aucun doute sur le desir que j'avois de préférer ses Etats à tous les autres, excepté à ma Patrie ; mais que désespérant par toutes sortes de motifs de voir en France une conclusion à l'importante affaire qui m'y avoit conduit, je m'étois décidé à profiter de la saison nouvelle pour faire des opérations qu'à mon grand regret je différois depuis long-temps ; que d'ailleurs je suppliois S. M. d'examiner qu'il y avoit jusqu'au 15 d'Avril assez de temps pour prendre une détermination, si la nécessité d'en prendre une étoit enfin reconnue.

Peu de jours après une personne de rang, & suffisamment autorisée, nous fit prier M. d'Eslon & moi de nous aboucher avec elle. La conférence dura quatre heures. Il semble que ce seroit trop pour l'affaire la plus compliquée ; mais on ne sau-

roit imaginer combien il eſt difficile de ſe faire comprendre quand on a des préjugés de toute eſpece à combattre. Demi-raiſon, interprétations fauſſes, fables inventées à plaiſir, ridicules, plaiſanteries, crainte de ſe compromettre; tout étoit contre moi excepté le ſentiment d'une vérité inconnue qu'encore on n'oſoit pas regarder en face.

J'eus, par exemple, beaucoup de peine à faire entendre que ſi l'on eſtimoit aſſez ma découverte pour en vouloir réellement, il étoit tout ſimple que l'on s'expliquât ſans balancer ſur les conditions auxquelles on en vouloit. " Jamais, Monſieur, diſois-je à „ la perſonne chez qui nous étions, je n'ai rien de- „ mandé ni voulu rien demander; & cela, non que „ je n'entende être récompenſé, mais parce que „ ma récompenſe ne peut venir qu'à la ſuite des „ conditions néceſſaires à l'établiſſement de ma dé- „ couverte, & que le tout doit aller enſemble & „ être fondu en un ſeul & même jet. J'ai l'honneur „ de vous aſſurer que ſi je perdois cette réſolution „ de vue, la premiere choſe que l'on feroit im- „ manquablement, ce feroit de me marchander ſur „ les conditions. Or je ne veux pas être marchandé. „ S'il faut en venir là, j'aime mieux, à tout prendre, „ former les difficultés que d'avoir à les réſoudre. „

A mon tour, je ne compris pas aiſément ce qu'on me vouloit quand, après de longs débats, on me preſſa de ſigner des propoſitions conditionnelles qui ne m'engageroient que juſqu'au 15 Avril, temps au-

quel je me retrouverois libre, si elles n'avoient pas été mises à exécution. Je répétois continuellement que je ne voulois faire aucune proposition, & l'on me répondoit de même que le Gouvernement étoit pour le moment dans l'impossibilité d'agir plus ouvertement. En effet, les Savants ont tellement crié en France, qu'ils ont fini par persuader qu'ils étoient quelque chose, & qu'attenter à leur jurisprudence imaginaire est crime de leze-Majesté. Je ne fus pas convaincu ; mais enfin on dressa sous mes yeux les propositions que l'on va lire. On y verra sous quelle forme vague elles sont présentées. Quant à moi, je ne puis dire combien il m'en coûta pour les signer, leur trouvant tout-à-fait l'air d'une demande.

Il est proposé :

Que le Gouvernement nomme cinq Commissaires, dont deux seulement Médecins, les trois autres gens instruits, pour prendre les derniers renseignements que l'on juge nécessaires dans l'objet de ne laisser aucun doute sur l'existence & l'utilité de la découverte du MAGNÉTISME-ANIMAL.

Que les Commissaires examinent un nombre déterminé de malades traités par M. Mesmer. Lesquels malades seront indifféremment choisis dans ceux qui suivent encore les traitements par le MAGNÉTISME-ANIMAL, ou dans ceux qui ne les suivent plus.

Que cet examen porte sur la suite des procédés de M. Mesmer. — Voici à peu près les questions que pourroient faire les Commissaires aux malades. 1°. Quel étoit leur état avant d'être soumis aux traitements par le MAGNÉTISME-ANIMAL? — Les consultations & attestations des Médecins de

Paris ou autres pourroient être démandées à l'appui. 2°. Quels effets ils ont senti pendant leurs traitements & quelle a été la marche de ces effets? — Si l'on interrogeoit quelques malades actuellement entre les mains de M. Mesmer, on examineroit les effets sensibles, tels que l'embonpoint, boussissure, obstructions devenues visibles, &c. &c. &c. 3°. S'ils ont pris des médicaments pendant le traitement par le Magnétisme-Animal. 4°. Dans quel état étoit leur santé lorsqu'ils ont quitté M. Mesmer.

Que si le rapport des Commissaires est favorable à la découverte, le Gouvernement reconnoîtra par une lettre ministérielle,

1°. Que M. Mesmer a une découverte utile.

2°. Que pour récompenser M. Mesmer & l'engager à établir & propager sa Doctrine en France, le Roi lui donnera en toute propriété un emplacement qui puisse lui convenir pour y traiter, le plus avantageusement possible, des malades, & communiquer ses connoissances aux Médecins.

NB. En marge de ces propositions est écrit : M. Mesmer préféreroit le Château & Terre de *** à tout autre objet.

3°. Que pour fixer M. Mesmer en France & reconnoître ses services, il lui sera accordé une pension viagere de vingt mille livres.

4°. Que S. M. exige de M. Mesmer qu'il reste en France jusqu'à ce qu'il ait suffisamment établi sa doctrine & ses principes & qu'il ne puisse la quitter qu'avec la permission du Roi.

Il est encore proposé:

Que M. Mesmer jouisse des avantages qui lui seront accordés dès le moment que le Gouvernement aura reconnu l'utilité de sa découverte.

Que le Roi nomme une personne pour présider & veiller à l'établissement fait par M. Mesmer.

J'ai accepté ces propositions purement & simplement, mais à la condition expresse qu'elles seront exécutées pour le quinzieme jour d'Avril prochain : époque à laquelle je ne serai plus engagé à rien, si les propositions ci-dessus n'ont pas été réalisées. A Paris le quatorzieme Mars mil sept cent quatre-vingt-un. *Signé* MESMER.

J'ignore ce qui s'est passé les jours suivants. Seulement, j'ai cru entrevoir que je ne serois peut-être pas réduit à raconter aujourd'hui la fâcheuse issue de mes négociations, si M. de Lassonne, consulté sur cette affaire, ne s'étoit pas borné à voir les difficultés.

Je fus appellé par un Ministre d'Etat, & me rendis auprès de lui, le 28 Mars, en compagnie de M. d'Eslon & de la personne entre les mains de qui j'avois signé les propositions qu'on vient de lire.

Le Ministre débuta par m'annoncer que le Roi, informé de ma répugnance à être examiné par des Commissaires, vouloit bien me dispenser de cette formalité, m'accorder une pension viagere de vingt mille livres, & payer en outre un loyer de dix mille francs pour la maison que je reconnoîtrois propre à former des éleves; savoir : trois pour le Gouvernement, & tel nombre qui me conviendroit pour ma propre satisfaction. Le reste des graces que je pourrois demander, ajouta le Ministre, me seroit accordé lorsque les éleves du Gouvernement auroient reconnu l'utilité de ma découverte.

Je lui répondis que je le suppliois de faire par-

venir jusqu'à S. M. les justes sentiments de sensibilité & de reconnoissance dont j'étois animé ; mais que je ne pouvois accepter les propositions que je venois d'entendre.

Je sens que je révolte un grand nombre de mes Lecteurs; mais je suis déja accoutumé à l'impression que je leur fais. Les accusations de vanité, d'importance, d'entêtement, de faux désintéressement ont frappé mes oreilles de tous côtés.

A cette précipitation de jugement, j'opposerai l'exemple du Ministre d'Etat devant lequel je comparoissois. On peut prendre ses leçons sans déroger. Il ne sortit de sa bouche aucune expression de dureté. Tranquille avec douceur, sa voix exprimoit paisiblement ses objections, & son oreille écoutoit attentivement les miennes. La conversation dura deux heures sur ce ton.

Je n'entreprendrai pas d'en rendre les détails. Je me contenterai de résumer mes réponses, en indiquant la nature des difficultés, elles jetteront un jour suffisant sur la question. J'exprimai donc :

Que les offres qui m'étoient faites me paroissoient pêcher en ce qu'elles présentoient mon intérêt pécuniaire, & non l'importance de ma découverte comme objet principal.

Que la question devoit être absolument envisagée en sens contraire, puisqu'en effet, sans ma découverte, ma personne ne seroit rien.

Que j'avois toujours agi conformément à ces

principes, en sollicitant constamment l'accueil de ma découverte, jamais celui de ma personne.

Que le parti pris par le Gouvernement de me dispenser de la formalité d'un examen par des Commissaires, me paroissoit d'autant plus expédient que l'action du MAGNÉTISME-ANIMAL sur le corps humain & son utilité en Médecine étant aujourd'hui des vérités de notoriété publique, il seroit, pour ainsi dire, puéril de mettre un air de doute à ce qui n'en laissoit aucun.

Qu'après s'être ainsi élevé au-dessus des formes inutiles, il me paroissoit incompréhensible, ou tout au moins contradictoire, qu'on pensât à me faire juger par mes éleves.

Que cette clause d'ailleurs étoit rigoureusement inadmissible, en ce que l'on ne pouvoit prévoir quels intérêts dicteroient leur jugement. Que deviendroit, par exemple, la vérité, disois-je, si l'on me donnoit pour éleves, Commissaires & Juges, MM. de Lassonne, Malloët & Sollier?

Que si l'on ne croyoit pas à ma découverte, on avoit évidemment le plus grand tort de m'en offrir trente mille livres de rente.

Qu'au contraire, si l'on y croyoit, le sort de l'humanité ne devoit être sacrifié ni à l'amour-propre de quelques Savants en délire, ni à la crainte de quelques dépenses indispensables.

Que je ne concevois pas comment la soumission des esprits les plus éclairés de la Nation aux opi-

nions des Savants pouvoit être telle qu'on laissât évidemment percer à mon occasion la crainte réelle de leur déplaire. Qu'importe le sentiment de la Faculté de Médecine, de la Société Royale, de M. de Lassonne? Si tout ce monde-là ne s'embarrasse pas du sort de l'humanité, il est trop heureux qu'il soit mécontent.

Que pour m'être exposé patiemment à la dérision publique pendant quinze années consécutives, je n'en étois pas plus disposé à signer ma honte; que je regarderois comme excessivement avilissante pour moi, si elle étoit fondée, la supposition que je pourrois accepter vingt, trente, quarante, & même cent mille livres de rente pour une vérité qu'au fonds du cœur je saurois ne pas exister : qu'une pareille supposition ne serviroit jamais de base à aucun traité volontaire de ma part; & que mon cœur se soulevoit tellement à cette idée, que je ne savois si je n'aimerois pas mieux laisser perdre ma découverte que de la donner à un tel prix.

Que si l'on taxoit cette conduite d'inhumanité, je devois peu m'en occuper; que le tort en étoit à l'humanité elle-même ou à ses représentants; qu'après tout je ne voyois pas à quel titre on exigeroit que je chérisse l'humanité plus qu'elle ne se chérit elle-même.

Qu'en résumant mes principes, je ne pouvois invariablement entamer aucun traité avec le Gouvernement qu'au préalable il n'eût reconnu formelle-

ment

ment & authentiquement l'existence & l'utilité de ma découverte.

Qu'alléguer en réponse la crainte de compromettre la dignité Royale, seroit avouer positivement que l'on n'est pas convaincu; d'où, sans me plaindre, je devois inférer après tout ce que j'avois fait, que la conviction est une plante étrangere au sol François, & que le plus court est pour moi de m'occuper à défricher quelque terrein moins ingrat.

Que je ne saurois admettre des raisons d'économie. Toute dépense nécessaire au bonheur instant des Peuples est un devoir de rigueur. On peut remettre à des temps plus heureux l'élévation d'un palais agréable, la construction d'un pont utile, la formation d'un chemin commode, mais on ne peut remettre au lendemain la santé & la conservation des hommes.

Que si je m'étois sévérement abstenu, pendant mon séjour en France, de mettre en question mon traitement personnel, je n'avois pas douté un seul instant qu'il ne dût être digne de la Nation Françoise & de la grandeur du Monarque qui la gouverne.

Que pressé, plus que je ne l'aurois voulu, de m'expliquer plus positivement à cet égard, j'avois, par respect pour l'opinion d'autrui, & si l'on veut, par foiblesse, signé des propositions que je n'aurois jamais dû me permettre; mais que puisqu'il n'étoit plus temps de me rétracter, j'articulois sans détour

que j'accepterois les vingt mille livres de penſion viagere qui m'étoient offertes, à la condition que l'on y joindroit le don en toute propriété d'une poſſeſſion territoriale propre aux établiſſements que je projettois.

Qu'il entroit néceſſairement dans mes projets de procéder à ces établiſſements, de maniere qu'ils puiſſent ſervir de modeles à tous ceux de ce genre que par les ſuites on jugeroit convenable de faire, ſoit en France, ſoit ailleurs.

Qu'ils devoient être de nature à déployer les reſſorts & les moyens de ma doctrine, de maniere à pouvoir la pratiquer & enſeigner ſans reſtrictions.

Que ces moyens mis en œuvre, il ne falloit pas imaginer que je les tranſporterois d'un lieu à un autre à ma volonté ou à celle de perſonnes puiſſantes.

D'où il ſuivoit, que l'établiſſement devoit avoir lieu dans un local aſſez vaſte & aſſez commode, pour recevoir convenablement les perſonnes placées dans le monde pour obtenir les premieres préférences ſur le reſte de la Nation.

Qu'il ſeroit impoſſible que les choſes ſe paſſaſſent autrement juſqu'à ce que la multiplication de ces ſortes d'établiſſements eût procuré les commodités néceſſaires dans partie du Royaume ou dans ſa généralité.

Qu'il ne ſeroit pas raiſonnable d'attendre ou d'exiger que je me conſtituaſſe en dépenſes conſidérables

& inévitables dans un local qui ne m'appartiendroit pas.

Qu'enfin les contrariétés passées m'avoient trop appris combien il m'importoit d'être libre, indépendant, & chez moi, pour que j'en oubliasse aisément la nécessité.

Que cet amour pour la liberté n'étoit cependant rien moins que désordonné. J'avois toujours réclamé & je réclamois encore que le nom & l'autorité du Roi parussent à la tête de mon établissement : à lui seul appartient essentiellement la protection & la propagation d'une vérité dont dépend le bonheur des hommes.

Que par délicatesse je desirois tenir immédiatement de la munificence du Gouvernement la concession que je demandois, répugnant à ce qu'on m'allouât une somme quelconque applicable à faire cette acquisition ainsi qu'il me conviendroit. C'est une possession territoriale & non de l'argent que je demande.

Que quelque interprétation qu'on donnât à cette délicatesse, on ne pouvoit au moins se dispenser d'y reconnoître un point de sûreté pour le Gouvernement. Quel risque peut-il courir en donnant une pension sur lui-même & en concédant une possession territoriale? De pareils objets ne peuvent ni se fondre ni s'éclipser en un clin d'œil. Ce sont, pour ainsi dire, des cautions de droiture & de fidélité à remplir les engagements contractés.

Que je savois fort bien que le traitement que je demandois, formoit une somme considérable. Mais que je savois aussi fort bien que ma découverte étoit sans prix.

Qu'à considérer cette somme comme impôt mis sur les Peuples, ils n'étoient pas lésés, puisqu'il n'auroit tenu qu'à moi d'en lever un plus considérable depuis que je suis en France; & que d'ailleurs l'argent est fait pour payer les besoins.

Que, vue comme récompense, cette somme me paroîtroit peut-être foible. L'engagement que je contracterois de ne pas quitter la France sans la permission expresse du Roi, quinze ans de travaux enfantés dans l'humiliation, ceux qui me restoient à faire, le désintéressement dont j'ai toujours fait profession, celui dont j'ai particuliérement usé en France, pays étranger pour moi, & que dans les maximes ordinaires on m'auroit permis de dépouiller sans scrupule, l'agitation continuelle de ma vie, celle de mon esprit, celle enfin de mon cœur, ne seroient peut-être pas les seuls titres que je pourrois faire valoir pour justifier une récompense, plus foible qu'on ne peut le dire, si on la compare à celle dont jouissent gens qui, inutiles à tout, seroient bien fâchés de n'être pas nuisibles à tout.

Que je laissois à la pénétration de Sa Majesté & à la sagacité de ses Ministres la décision de l'utilité ou du danger dont pouvoient être les contrefactions de ma méthode, & que je me lavois les mains des

inconvénients qui pouvoient en résulter, ainsi que j'en avois très-certainement acquis le droit.

Que la portée de mon intelligence ne suffiroit pas pour comprendre comment d'un côté l'on écartoit ainsi toute précaution, tandis que de l'autre on m'objectoit l'importance de prendre les plus grandes précautions avant d'accueillir une découverte qui paroît heurter de front autant de préjugés que la mienne.

Les préjugés sont autant d'ennemis du bonheur des hommes. Sur la vérité seule peut reposer leur félicité. Présenter aux Peuples avec sagesse & circonspection la vérité dégagée d'erreurs, de prestiges & de mensonges, est donc le devoir le plus chéri du vrai Législateur : voilà ce que je propose.

C'est sous un Monarque ami de ses peuples, & sans difficulté l'un des meilleurs Citoyens de son Royaume ; c'est sous un Ministere dont tous les Membres ont une réputation de vertu ; c'est enfin au moment d'une espece de résurrection pour l'honneur François, que l'on rejette en France la vérité la plus amie des hommes ; & que cette Nation, jalouse de toutes les gloires, renonce au titre précieux de bienfaitrice des générations, & au solide honneur de servir de modele & de précepteur à l'univers. O vérité ! vérité ! ton empire est certain ; mais que tes premiers pas sont difficiles !

Telle fut, ou du moins, telle dut être la conversation dont je rends compte. Je dis, telle dut être,

parce que dans une conférence où chacun prend la parole avec liberté, il est impossible que les objets soient présentés, suivis, écoutés & sentis comme dans un livre. En se pressant les uns les autres, ils s'affoiblissent, s'obscurcissent & se font oublier réciproquement.

Ces considérations sont autant de motifs qui m'ont fait un devoir de déduire ici mes raisons aussi succinctement que je l'ai pu. Leur énumération doit, en tout état de cause, être la justification du Gouvernement François. Si par des événements auxquels tout me dit que je ne dois pas m'attendre, il change de résolution, s'il accepte l'offre de ma découverte, je viens d'indiquer les principaux motifs sur lesquels sera fondée sa conduite. S'il persiste dans son refus, ce qui est plus que vraisemblable, je viens d'indiquer également les entraves qui doivent embarrasser sa marche, & gêner son affection pour les Peuples auxquels il sert de Pere.

Je quittai le Ministre, pénétré de ses bontés, & allégé d'un poids immense. Mon affaire avoit mal fini, mais elle étoit finie, & c'est un très-grand bien qu'une fin quelconque.

De retour chez moi, je ne songeai plus qu'à faire ce que je devois envers LA REINE. FILLE de ma premiere Souveraine, SŒUR de mon maître légitime, EPOUSE du Monarque qui maintient les heureuses loix sous lesquelles j'ai vécu

long-temps en sécurité hors de ma Patrie, il ne m'étoit pas possible d'oublier qu'elle avoit desiré quelque chose de moi. Je lui écrivis sans délai la lettre suivante. Elle terminera cet ouvrage sans autres réflexions. Je dois me contenter d'assurer avec vérité, que je l'ai écrite dans les sentiments du respect le plus isolé de toutes considérations ultérieures, & qu'il n'a pas fallu des raisons moins puissantes que celles du devoir & de la reconnoissance, pour sacrifier six mois dont l'emploi m'étoit extrêmement cher par des motifs que je puis seul apprécier. Enfin, je le déclare comme je le pense : je ne mets pas dans l'ordre des choses moralement possibles, que la scene change en France pour moi : ma raison, la voici : les intérêts que j'ai à combattre, ou, pour mieux dire, que l'on croit avoir à défendre, appartiennent à gens trop puissants ou trop habiles, pour que je puisse lutter contre eux avec quelque égalité.

MADAME,

Je n'aurois dû éprouver que les mouvements de la satisfaction la plus pure, en apprenant que VOTRE MAJESTÉ daignoit arrêter ses regards sur moi ; & cependant ma situation pese douloureusement sur mon cœur. On avoit précédemment peint à VOTRE MAJESTÉ le projet que j'avois de quitter la France comme contraire à l'humanité, en ce que j'abandonnois des malades à qui mes soins étoient encore né-

ceſſaires. Aujourd'hui je ne doute point qu'on n'attribue à des motifs intéreſſés mon refus indiſpenſable des conditions qui m'ont été offertes au nom de VOTRE MAJESTÉ.

Je n'agis, MADAME, ni par inhumanité ni par avidité. J'oſe eſpérer que VOTRE MAJESTÉ me permettra d'en placer les preuves ſous ſes yeux; mais avant toutes choſes, je dois me rappeller qu'elle me blâme; & mon premier ſoin doit être de faire parler ma reſpectueuſe ſoumiſſion pour ſes moindres deſirs.

Dans cette vue, uniquement par reſpect pour VOTRE MAJESTÉ, je lui offre l'aſſurance de prolonger mon ſéjour en France juſqu'au 18 Septembre prochain, & d'y continuer juſqu'à cette époque mes ſoins à ceux de mes malades qui me continueront leur confiance.

Je ſupplie inſtamment VOTRE MAJESTÉ de conſidérer que cette offre doit être à l'abri de toute interprétation recherchée. C'eſt à VOTRE MAJESTÉ que j'ai l'honneur de la faire; mais indépendante de toutes graces, de toutes faveurs, de toute eſpérance autre que celle de jouir, à l'abri de la puiſſance de VOTRE MAJESTÉ, de la tranquillité & de la ſûreté méritées, qui m'ont été accordées dans ſes Etats depuis que j'y fais mon ſéjour. C'eſt enfin, MADAME, en déclarant à VOTRE MAJESTÉ que je renonce à tout eſpoir d'arrangement avec le Gouvernement François, que je la ſupplie d'agréer le témoignage

de la plus humble, de la plus respectueuse, & de la plus désintéressée des déférences.

Je cherche, MADAME, un Gouvernement qui apperçoive la nécessité de ne pas laisser introduire légérement dans le monde une vérité qui, par son influence sur le physique des hommes, peut opérer des changements que, dès leur naissance, la sagesse & le pouvoir doivent contenir & diriger dans un cours & vers un but salutaires. Les conditions qui m'ont été proposées au nom de VOTRE MAJESTÉ ne remplissant pas ces vues, l'austérité de mes principes me défendoit impérieusement de les accepter.

Dans une cause qui intéresse l'humanité au premier chef, l'argent ne doit être qu'une considération secondaire. Aux yeux de VOTRE MAJESTÉ quatre ou cinq cent mille francs de plus ou de moins, employés à propos, ne sont rien : le bonheur des Peuples est tout. Ma découverte doit être accueillie ; & moi récompensé, avec une munificence digne de la grandeur du Monaque auquel je m'attacherai. Ce qui doit me disculper sans replique de toute fausse interprétation à cet égard, c'est que depuis mon séjour dans vos Etats, je n'ai tyrannisé aucun de vos sujets. Depuis trois ans, je reçois chaque jour des offres pécuniaires ; à peine mon temps suffit à les lire, & je puis dire que, sans compter, j'en ai brûlé pour des sommes considérables.

Ma marche dans les Etats de VOTRE MAJESTÉ a toujours été uniforme. Ce n'est assurément ni par

cupidité, ou par amour d'une vaine gloire, que je me suis exposé au ridicule pressenti, dont votre Académie des Sciences, votre Société Royale, & votre Faculté de Médecine de Paris ont prétendu me couvrir tour-à tour. Lorsque je l'ai fait, c'étoit parce que je croyois devoir le faire.

Après leur refus, je me suis cru au point que le Gouvernement devoit me regarder des ses propres yeux : trompé dans mon attente, je me suis déterminé à chercher ailleurs ce que je ne pouvois plus raisonnablement espérer ici. Je me suis arrangé pour quitter la France dans le mois d'Avril prochain. C'est ce qu'on a appellé inhumanité, comme si ma marche n'avoit pas été forcée.

Dans la balance de l'humanité vingt ou vingt-cinq malades, quels qu'ils soient, ne pesent rien à côté de l'humanité entiere ; & pour faire l'application de ce principe à une personne que VOTRE MAJESTÉ honore de sa tendresse, ne puis-je pas dire que donner à la seule Madame la Duchesse de Chaulnes la préférence sur la généralité des hommes seroit, au fonds, aussi condamnable à moi, que de n'apprécier ma découverte qu'en raison de mes intérêts personnels.

Je me suis déja trouvé, MADAME, dans la nécessité d'abandonner des malades qui m'étoient chers, & à qui mes soins étoient encore indispensables. Ce fut dans le temps que je quittai les lieux de la naissance de VOTRE MAJESTÉ. Ils sont aussi

ma Patrie ! Alors pourquoi ne m'accuſa-t-on pas d'inhumanité ? Pourquoi, MADAME ? Parce que cette accuſation grave devenoit ſuperflue : parce que l'on étoit parvenu, par des intrigues plus ſimples, à me perdre dans l'eſprit de VOTRE AUGUSTE MERE & de VOTRE AUGUSTE FRERE.

Celui, MADAME, qui toujours aura, comme moi, préſent à l'eſprit le jugement des Nations & de la poſtérité : celui qui ſe préparera ſans ceſſe à leur rendre compte de ſes actions, ſupportera, comme je l'ai fait, ſans orgueil mais avec courage, un revers auſſi cruel. Car il ſaura que s'il eſt beaucoup de circonſtances où les Rois doivent guider l'opinion des Peuples, il eſt encore un plus grand nombre où l'opinion publique domine irréſiſtiblement ſur celle des Rois. Aujourd'hui, MADAME, on me l'a aſſuré au nom de VOTRE MAJESTÉ, VOTRE AUGUSTE FRERE n'a que du mépris pour moi. Eh bien ! Quand l'opinion publique aura décidé, il me rendra juſtice. Si ce n'eſt pas de mon vivant, il honorera ma tombe de ſes ~~reſpects~~.

Sans doute l'époque du 18 Septembre que j'ai indiquée à VOTRE MAJESTÉ, lui paroîtra extraordinaire. Je la ſupplie de ſe rappeller qu'à pareil jour de l'année derniere, il ne tint pas aux Médecins de vos Etats qu'un de leurs Confreres, à qui je dois tout, ne fût déshonoré à mon occaſion. Ce jour-là fut tenue l'aſſemblée de la Faculté de Médecine de Paris, où furent rejettées mes propo-

ſitions : & quelles propoſitions! VOTRE MAJESTÉ les connoît. J'ai toujours cru, MADAME, & je vis encore dans la perſuaſion qu'après un éclat auſſi aviliſſant pour les Médecins de votre Ville de Paris, toute perſonne éclairée ne pouvoit plus ſe diſpenſer de fixer les yeux ſur ma découverte, & que la protection de toute perſonne puiſſante lui étoit dévolue ſans difficulté. Quoi qu'il en ſoit, au 18 Septembre prochain, il y aura un an que j'aurai fondé mon unique eſpérance ſur les ſoins vigilants & paternels du Gouvernement. A cette époque, j'eſpere que VOTRE MAJESTÉ jugera mes ſacrifices aſſez longs, & que je ne leur ai fixé un terme, ni par inconſtance, ni par humeur, ni par inhumanité, ni par jactance. J'oſe enfin me flatter que ſa protection me ſuivra dans les lieux où ma deſtinée m'entraînera loin d'Elle, & que, digne Protectrice de la vérité, Elle ne dédaignera pas d'uſer de ſon pouvoir ſur l'eſprit d'un FRERE & d'un EPOUX pour m'attirer leur bienveillance.

Je ſuis, de VOTRE MAJESTÉ, avec le plus profond reſpect,

MADAME,

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur
MESMER.

Paris, le 29 Mars 1781.

FIN.

PIECES JUSTIFICATIVES.

N°. I.

Exposé de la maladie & guérison de Madame de La Malmaison.

MADAME de La Malmaison, âgée de trente-huit ans, quoique d'une constitution forte en apparence, avoit toujours eu une disposition vaporeuse, dont les accès lui avoient occasionné plusieurs fausses-couches. Ces accidents ont été précédés & suivis de vomissements, évanouissements, dégoûts absolus, douleurs de tête, toux convulsive, & crachement de sang ; ses jambes enfin lui refuserent totalement le service, & la déterminerent à se rendre aux eaux de Plombieres trois années consécutives. Elle en éprouvoit de bons effets jusqu'à l'arrivée de l'hiver, qui la remettoit à-peu-près dans le même état où elle étoit auparavant. Ces variations ont eu lieu jusqu'au mois de Juin 1777, qu'une chûte de voiture déchira ses jambes au point de découvrir les tendons. Ce cruel accident renouvella & augmenta toutes les affections qui l'avoient précédé. — Le vomissement sur-tout devint si violent, qu'elle ne pouvoit retenir aucun aliment. — Ses jambes, précédemment affoiblies, devinrent froides. — Il étoit sensible qu'elles ne prenoient plus de nourriture. —

Elles se desséchèrent. — Les doigts des pieds se recourberent. — Ses cuisses étoient aussi sans mouvement. — En un mot, la paralysie s'élevoit jusqu'à la hanche. — Son Médecin sur les lieux parvint à calmer le vomissement, & à la mettre en état de se rendre à Paris au mois de Février 1778.

M. Le Roi qu'elle a consulté, & dont elle a suivi les conseils, a achevé le rétablissement de son estomac, & a calmé ses autres accidents; mais la paralysie étoit la même, & elle étoit très-incommodée d'un *asthme vaporeux*. La malade étoit au moment de partir pour les eaux de Balaruc, lorsqu'ayant appris que M. Mesmer traitoit des maladies aussi graves que la sienne au village de Creteil, elle a préféré, après l'avoir consulté & en avoir reçu des espérances, de suivre son traitement.

D'après l'exposé ci-dessus, que je certifie véritable, je déclare qu'ayant éprouvé le traitement de M. Mesmer, & sa nouvelle méthode, depuis le mois de Mai dernier jusqu'à ce jour, j'ai recouvert la faculté de marcher librement & sans appui, — de maniere à pouvoir monter & descendre sans difficulté. — Que mes jambes ont repris leur nourriture & chaleur. — Qu'elles sont, ainsi que les doigts des pieds, dans un état naturel. — Et qu'enfin je suis parfaitement guérie de la paralysie, ainsi que des autres incommodités dont j'étois affligée. — A Creteil, le 30 Août 1778. *Signé* DOUET DE VICHY DE LA MALMAISON.

N°. II.

Exposé de la maladie de Madame de Berny.

MADAME de Berny, âgée de cinquante-quatre ans, étant à Bareges au mois de Juillet 1776, éprouva subitement comme un nuage sur les yeux qui l'empêchoit de lire & d'écrire. Revenue à Auch quelques jours après, ce brouillard augmenta. Le Médecin du lieu jugea que c'étoit une fluxion, & ordonna une saignée du bras, des purgations, & beaucoup de fumigations : ce qui n'opéra aucun soulagement.

Elle revint à Paris à la fin d'Août suivant, & y consulta quatre célebres Médecins, qui lui ordonnerent successivement des fumigations de Karabé, de la vapeur de caffé, des vésicatoires aux bras & à la tête, l'ypecacuanha, & les eaux de Vichy. Tous ces remedes ne firent qu'aggraver son état : elle prit le parti de se baigner, & s'en trouva mieux : elle fut prendre les bains de St. Sauveur dans les Pyrénées, & s'en trouva mieux encore ; mais dans le mois d'Avril 1778, le nuage le plus épais a couvert sa vue, & a augmenté au point de lui ôter la Faculté de se conduire. — L'œil gauche sur-tout ne lui servoit aucunement. — Une humeur âqueuse l'empêchoit de lever les paupieres : — joint à cela, elle avoit des lassitudes douloureuses dans tous les membres. —

Le sommeil étoit rare, — & communément interrompu par des douleurs élancées aux tempes & derriere la tête : — des maux de reins, & un resserrement habituel du ventre qu'elle avoit dès son enfance, & qu'elle croit héréditaire, augmentoient tous ces maux. — La tête étoit sans transpiration depuis plusieurs années : — les oreilles étoient seches, & produisoient un bourdonnement fatigant. — Un des plus fâcheux accidents étoit une contraction spasmodique dans le gosier, l'œsophage & l'estomac, qui provoquoit des vomissements violents plusieurs fois par jour. — Elle étoit sans appétit. — Une mélancolie vaporeuse mettoit le comble aux maux.

C'est dans cet état qu'elle a pris le parti d'aller consulter M. Mesmer, qui lui a répondu sur le champ que sa maladie des yeux étoit une goutte sereine imparfaite, occasionnée, ainsi que ses autres incommodités, originairement par une obstruction dans le bas-ventre qu'il croyoit susceptible de résolution.

Cette opinion, appuyée de celle de M. Petit, qui, deux ans auparavant, lui avoit annoncé le principe de cette obstruction, a déterminé Mad. de Berny à se rendre le 27 Avril 1778 à Creteil, lieu choisi par M. Mesmer pour le traitement de plusieurs malades.

D'après cet exposé, que je certifie véritable, j'atteste également, qu'ayant éprouvé le traitement de M. Mes-

M. Mesmer depuis le 28 Avril dernier jusqu'à ce jour — mes yeux sont rétablis au point, non-seulement de me conduire parfaitement seule & de distinguer tous les objets de près & de loin, mais aussi à pouvoir lire & écrire. — Le sommeil & l'appétit sont rétablis. — Je n'ai plus de douleurs de membres, de tête, ni de reins. — Je marche avec force & facilité. — Le ventre est libre : — la tête transpire : — les oreilles sont humides & sans bourdonnement : — les spasmes de la gorge & de l'estomac n'ont plus lieu : — les vomissements ont cessé depuis trois mois : — la mélancolie est dissipée ; — & les obstructions sont résolues : — ce qui m'a été annoncé par des urines tellement chargées, que pendant un mois elles avoient l'apparence de petit-lait trouble, & qu'elles déposoient en grande partie, ainsi que par des sueurs continuelles de la tête, un dévoiement modéré, & des ébullitions successives sur toute la surface du corps.

Tous ces différents effets ont été opérés sans l'usage d'aucun médicament ; & M. Mesmer n'a employé pour ma guérison qu'une méthode dont j'ignore le principe. Ce que je certifie à Creteil ce 28 Août 1778. *Signé* MENJOT DE BERNY.

N°. III.

Exposé de la maladie & guérison de M. le Chevalier du Haussay.

La justice que je dois à la vérité, me fait donner au Public un détail circonstancié, tant de ma maladie que des effets suivis qui j'ai éprouvés depuis quatre mois que je suis entre les mains de M. le Docteur Mesmer.

La nuit du 24 Décembre 1757 étant ainsi que toute l'armée, couché au Bivouac, vis-à-vis la Ville de Zell, dans le Pays d'Hanovre, le sommeil, joint à la fatigue, me fit endormir sur la neige par une nuit extraordinairement froide. Lorsqu'on battit la générale, il fallut que deux grenadiers me levassent, étant si roide que je ne pouvois pas me soutenir. Le mouvement & l'action, joints à la jeunesse & à la force de mon tempérament, m'empêcherent de ressentir les suites de ce froid excessif que j'avois essuyé. Je continuai la guerre jusqu'à la conclusion de la paix, sans autre incommodité: deux ans après la paix, je fus attaqué d'une forte maladie de poitrine, qui se dissipa par l'usage du lait.

Quelque temps après, je fus pris par une humeur qui se jetta sur mon visage, & commença à se manifester par la pointe du nez. Cette rougeur me

gagna le nez en entier, le front, les yeux, & les joues. Les Médecins firent l'impossible, mais inutilement pour me la faire passer. Je m'apperçus ensuite d'un peu de foiblesse aux jambes : ce qui ne m'empêcha pas de passer en 1772 à la Martinique. J'ai essuyé dans cette contrée une fievre putride & maligne qui me mit à toute extrémité ; & à la suite de laquelle il s'est déclaré une paralysie universelle, qui m'a forcé de revenir en France pour y chercher les secours nécessaires à mon état. Après quatre ans d'expérience, ou la Médecine a employé tous les remedes connus, grand nombre de bains, tant froids que chauds & de vapeurs aromatiques, n'éprouvant aucune amélioration, je n'ai pas hésité de me mettre entre les mains de M. Mesmer, qui me fit espérer ma guérison par un procédé nouveau & inconnu jusqu'à ce jour. — Lorsque je suis arrivé chez lui, j'avois la tête continuellement agitée de tous côtés : — le col penchoit en avant : — les yeux rouges, sortant de l'orbite : — la langue paralysée & épaisse me donnoit une très-grande difficulté de parler : — j'avois la respiration gênée : — une douleur habituelle au dos, — un ris continuel qu'annonçoit une gaieté déraisonnable, — le nez gonflé avec une rougeur pourpre dans tout le visage, — les épaules relâchées, la poitrine rentrée dans le dos, — un tremblement par tout le corps qui agitoit mes bras & mes mains, & qui me faisoit trébucher de tous côtés en marchant. — Ces

état me donnoit plutôt l'air d'un vieil ivrogne que d'un homme de quarante ans.

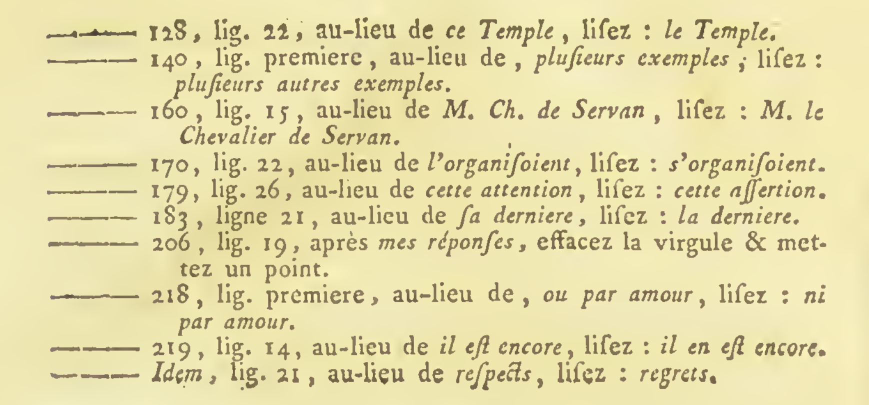
Je ne connois point les moyens dont M. Mesmer s'est servi. Ce que je puis assurer avec la plus grande vérité, c'est que sans le secours d'aucun remede, que par son principe dit MAGNÉTISME-ANIMAL, il m'a fait éprouver depuis la racine des cheveux jusqu'à la plante des pieds des effets incroyables. Je m'appercevois dans le traitement qu'excepté les visceres, il n'y avoit pas un seul point de mon corps qui ne fût affecté de la maladie. Le cerveau, la moëlle de l'épine du dos, la moëlle & les os même en étoient prises. J'ai eu des crises qui commencerent par un mal-aise général, & furent suivies d'un froid excessif, comme si des filets de glace me sortoient de la chair. Après cela un chaud violent sans fievre qui se termina par une sueur d'odeur fétide, quelquefois si abondante que je traversois mes matelats : ce qui s'est répété pendant près d'un mois de suite. — Actuellement, je me trouve parfaitement guéri de tous ces maux. — J'ai le corps à plomb : — ma tête est fixe & droite : — ma langue est déliée : — j'articule & parle aussi-bien que je le faisois avant ma maladie : — la grosseur de mon nez est diminuée : — mes yeux & la couleur de mon visage sont dans leur état naturel : — ma figure annonce mon âge & une bonne santé : — ma poitrine est ressortie : — je m'appuie sur les reins : — j'ai la respiration fort libre, — & l'épine

du dos ne me fait plus de mal : — mes épaules sont droites : — la liberté & la force de mes bras & de mes mains est rétablie : — je marche actuellement, droit, sans appui, & avec beaucoup de vivacité; — mais il est aisé de comprendre que la mauvaise habitude & la foiblesse empêchent que ma démarche paroisse aussi dégagée qu'elle le sera avec le temps & l'exercice toujours nécessaire pour le parfait usage des facultés nouvellement récupérées.

Je certifie le présent énoncé conforme à la vérité. En foi de quoi j'ai signé. A Paris ce 28 Août 1778. *Signé* le Chev. DU HAUSSAY, Major d'Infanterie, Chev. de l'Ordre Royal & militaire de St. Louis.

ERRATA.

PAGE 2, ligne 2, au-lieu de *ſe repréſenterent*, liſez : *ſe préſenterent.*
——— 4, lig. 10, au-lieu de *un réſultat*, liſez : *en réſultat.*
——— 8, lig. 9, au-lieu de *Ehouvenel*, liſez : *Thouvenel.*
Nota. Faites la même correction par-tout où vous trouverez *Ehouvenel.*
——— 9, lig. 19, au-lieu de, *aux miſérables*, liſez : *à ces miſérables.*
——— 12, lig. 4, au-lieu de *hardieſſe*, liſez : *hardieſſes.*
——— 13, lig. 26 & 27, au-lieu de *avilira*, liſez : *aviliront.*
——— 19, lig. 22, } au-lieu de *M. de Merci*, liſez : *M. le Comte de*
——— 34, lig. 9, } *Merci.*
——— 34, lig. 12, au-lieu de *l'Abbé Fontana*, liſez : *M. l'Abbé Fontana.*
——— 38, lig. premiere, après *mauvaiſe foi*, effacez la virgule.
——— *Idem*, lig. 10, au-lieu de *des malades*, liſez : *de malades.*
——— 42, lig. 17, au-lieu de, *ou privilege*, liſez : *ni privilege.*
——— *Idem*, lig. 20, au-lieu de *drogue*, liſez : *drogues.*
——— 43, lig. 14, au-lieu de *ou l'oublier*, liſez : *ni l'oublier.*
——— 45, lig. 24, au-lieu de *rangées*, liſez : *arrangées.*
——— 56, lig. 11, après *la Dlle. L****, mettez *un point.*
——— *Idem*, lig. 30, au-lieu de *qui croiroit*, liſez : *qui croirois.*
——— 57, lig. 18, après *trop de place*, ajoutez : *ici.*
——— 60, lig. 17, au-lieu de, *de faits*, liſez : *de fait.*
——— 62, lig. 7, après *a miné*, ajoutez : *lentement.*
——— 64, lig. 7, au-lieu de *ou une femme*, liſez : *ni d'une femme.*
——— *Idem*, lig. 27, au-lieu de *Les diverſes*, liſez : *Ces diverſes.*
——— 67, lig. 13, au-lieu de, *pour être repouſſé*, liſez, *pour en être repouſſé.*
——— 70, lig. 10, au-lieu de *Attantes*, liſez : *Atlantes.*
——— *Idem*, lig. 21, au-lieu de *parle*, liſez : *parla.*
——— *Idem*, lig. 25, au-lieu de *indirection*, liſez : *indiſcrétion.*
——— 73, lig. derniere, au-lieu de, *de ſavants*, liſez : *en préſence de ſavants.*
——— 77, lig. 5, au-lieu de, *ces réflexions*, liſez : *ſes réflexions.*
——— 80, lig. 2, au-lieu de, *ſes conſidérations*, liſez : *ces conſidérations.*
——— 87, lig. 11, au-lieu de *Grandelas*, liſez : *Grandclas.*
——— *Idem*, lig. 12, au-lieu de *la Rominais*, liſez : *la Romillais.*
Nota. Ces deux dernieres fautes doivent être corrigées également dans le reſte du Livre.
——— 91, lig. 16, au-lieu de, *par nous*, liſez : *parmi nous.*
——— 95, lig. 14, après *cinq pas au loin*, effacez le *point.*
——— 97, lig. 2, au-lieu de *calme*, liſez : *calmer.*
——— *Idem*, lig. 11, au-lieu de *accuſent*, liſez : *accuſe.*
——— 106, lig. 16, après *Didier*, effacez *la virgule.*
——— 107, lig. 25 & 26, au-lieu de *réſiſte*, liſez : *réſiſta.*
——— 109, lig. 5, au-lieu de *Les ménagements*, liſez : *Ses ménagements.*
——— 110, lig. 20, au-lieu de *craint laiſſer*, liſez : *craint de laiſſer.*
——— 112, lig. 18, au-lieu de *ne voyoit*, liſez : *ne vizoit.*
——— 114, lig. 9, au-lieu de *mais il eſt eſſentiel*, liſez : *mais comme il eſt eſſentiel.*



——— 128, lig. 22, au-lieu de *ce Temple*, liſez : *le Temple.*
——— 140, lig. premiere, au-lieu de, *pluſieurs exemples*; liſez : *pluſieurs autres exemples.*
——— 160, lig. 15, au-lieu de *M. Ch. de Servan*, liſez : *M. le Chevalier de Servan.*
——— 170, lig. 22, au-lieu de *l'organiſoient*, liſez : *s'organiſoient.*
——— 179, lig. 26, au-lieu de *cette attention*, liſez : *cette aſſertion.*
——— 183, ligne 21, au-lieu de *ſa derniere*, liſez : *la derniere.*
——— 206, lig. 19, après *mes réponſes*, effacez la virgule & mettez un point.
——— 218, lig. premiere, au-lieu de, *ou par amour*, liſez : *ni par amour.*
——— 219, lig. 14, au-lieu de *il eſt encore*, liſez : *il en eſt encore.*
——— *Idem*, lig. 21, au-lieu de *reſpects*, liſez : *regrets.*

